d'Lëtzebuerger **Land**

Q

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

#32 64. Jahrgang 11. August 2017

5 453000 174663 17032 3,50€

Cinéma d'État

Depuis le début de l'année 2016, le Film Fund a investi 51 millions d'euros dans le financement du cinéma luxembourgeois – sans débat, sans vraie évaluation de cet investissement

La fin du monde et les années d'après

Alors qu'un groupe de travail élabore des scénarios pour une vie dans un Luxembourg contaminé, le gouvernement songe à créer une responsabilité civile nucléaire

Von Weiler bis Wiltz

In den reichsten Gemeinden verdienen die Leute doppelt so viel wie in den ärmsten, der Anteil der Arbeitslosen ist in den ärmsten fünf Mal, der Anteil der RMG-Bezieher 17 Mal höher

Foto: Sven Becker

Von Weiler bis Wiltz

Romain Hilgert

Vielleicht ist es kein Zufall, vielleicht kommt das davon, wenn durch eine Verstrickung unvorhersehbarer Umstände ein Mann vom linken Flügel der LSAP Innenminister wird: Drei Monate vor den Gemeindewahlen veröffentlichten das Statec und das Innenministerium einen sozioökonomischen Index zur Gewichtung der staatlichen Transfers an die Gemeinden. Die nüchterne Tabelle könnte dazu beitragen, dass der Gemeindewahlkampf nicht bloß von Fahrradwegen und sauberen Dorfkernen handeln wird.

Denn aus dem Index geht hervor, wie die gesellschaftlichen Unterschiede im Land sich überdeutlich auf Gemeindeebene widerspiegeln, wie Reichtum und Armut lokal konzentriert sind: In den reichsten Gemeinden verdienen die Leute doppelt so viel wie in den ärmsten Gemeinden. Der Anteil der Arbeitslosen ist in den ärmsten Gemeinden sieben Mal, der Anteil der RMG-Bezieher 17 Mal höher als in den reichsten Gemeinden. Die Reichen wohnen und wählen vor allem in den Schlafgemeinden rund um die Hauptstadt, die Armen in den Arbeiterstädten des Südens und in den Landstädtchen des Öslings. Wobei in den zehn Prozent reichsten Gemeinden acht Prozent der Landesbevölkerung leben, in den zehn Prozent ärmsten Gemeinden aber 20 Prozent der Bevölkerung.

„Ces phénomènes semblent même s'accentuer depuis quelques années, et plus particulièrement depuis la crise de 2008", meint das Statec in seiner Schrift *Indice socio-économique par commune* (S. 4). „Une spirale défavorable est à l'œuvre en matière de développement spatial, qui tend à accentuer les processus ségrégatifs."

Der Index zeigt deutlich, dass die Reicheren in den Gemeinden rund um die Hauptstadt mit ihrem Finanz-, Verwaltungs- und Europazentrum wohnen, bis nach Garnich im Westen und einem Teil des Kantons Grevenmacher im Osten. Wobei die hohen Grundstücks- und Mietpreise in diesen Gemeinden die soziale Ausgrenzung verstärken. Die Ärmeren wohnen dagegen in den Arbeiterstädten des Südens, in Wiltz, Ettelbrück sowie entlang der deutschen Grenze zwischen Echternach und Vianden. Auch außerhalb des Minettegebiets leben sie oft in industrialisierten oder deindustrialisierten Landstädtchen.

Die Schlafgemeinde Weiler zum Turm, wo die wenigsten gering qualifizierten Arbeiter wohnen, ist Spitzenreiter des Sozialindex

Der sozioökonomische Index ist vor allem von der Verbreitung der wenig qualifizierten Arbeiter bestimmt. Weiler zum Turm, wo die wenigsten von ihnen leben, ist nicht zufällig Spitzenreiter des Index. Und die gering qualifizierten Arbeiter sind auch jene, die den niedrigsten Lohn beziehen, am meisten von Arbeitslosigkeit bedroht oder als *Working poor* RMG-berechtigt sind. Damit beeinflusst ihre Verbreitung direkt die Verbreitung anderer Variablen des Index. So taucht im sozioökonomischen Index der Gemeinden plötzlich die Arbeiterklasse wieder auf, die vor einem Jahrzehnt mit der Einführung des arbeitsrechtlichen Einheitsstatuts offiziell abgeschafft worden war.

Die meisten gering qualifizierten Arbeiter wohnen in den Arbeiterstädten des Südens sowie in den Gemeinden an der Grenze zwischen Ösling und Gutland, aber auch in industrialisierten oder deindustrialisierten Landstädtchen wie Wiltz, Echternach und Fels. Die wenigsten leben in den Schlafgemeinden rund um die Hauptstadt. Ihr Anteil reicht von 6,4 Prozent in Weiler zum Turm bis 31,6 Prozent in Vianden, bei einem nationalen Durchschnitt von 17,2 Prozent.

In direktem Zusammenhang mit der Verbreitung der wenig qualifizierten Arbeiter steht der mittlere Lohn. „Pour un petit territoire de 2 586 km², le Luxembourg offre de fortes différences régionales en termes de salaire médian", findet das Statec (S. 24). Er reicht von 2 592 Euro in Reisdorf bis beinahe zum Doppelten, 4 821 Euro in Niederanven. Wobei die höchsten Löhne in den Gemeinden rund um die Hauptstadt bezogen werden, die niedrigsten in den Arbeiterstädten des Südens, am Unterlauf der weißen Ernz, in Wiltz und an der Nordspitze des Landes.

Zwischen Bech mit 2,6 Prozent und Esch-Alzette mit 13,2 Prozent variiert die Arbeitslosenrate um das Fünffache. Am meisten Leute ohne Arbeit wohnen in den Arbeiterstädten des Südens sowie im Ösling. „[L]'axe entre les villes d'Echternach et de Wiltz, en passant par la Nordstad, se distingue par des résultats très élevés" (S. 22).

Die Unterschiede zwischen dem Anteil der RMG-Bezieher sind von Gemeinde zu Gemeinde erheblich. Der Anteil reicht von 0,5 Prozent in Heffingen bis zum Siebzehnfachen, 8,5 Prozent in Wiltz bei einem landesweiten Durchschnitt von 3,6 Prozent. Die meisten Arme leben in Arbeiterstädten des Südens, im Ösling, aber auch in Echternach und Remich, die wenigsten in den Schlafgemeinden rund um die Hauptstadt.

Der Anteil der Alleinerziehenden reicht von 4,1 Prozent in Saeul bis 10,5 Prozent in Heffingen, bei einem nationalen Durchschnitt von 8,0 Prozent. Wobei die Gemeinden mit dem höchsten Anteil bemerkenswerterweise auf eine Achse beinahe an der Grenze zwischen Ösling und Gutland liegen. Viele Alleinerziehende leben aber auch in den Arbeiterstädten des Südens, im Ösling, am unteren Teil der Mosel.

In seinem Rapport *Travail et cohésion sociale* hatte das Statec bereits im Oktober vergangenen Jahres anhand der Volkszählungen seit 1981 einen ähnlichen sozioökonomischen Index aufgestellt und festgestellt, dass „les difficultés sociales sont plus accentuées de nos jours qu'il y a une trentaine d'années", der Unterschied zwischen den reichsten und den ärmsten Gemeinden habe deutlich zugenommen (S. 179). Das stellt auch

In den reichsten Gemeinden verdienen die Leute doppelt so viel wie in den ärmsten Gemeinden, der Anteil der Arbeitslosen ist in den ärmsten Gemeinden fünf Mal, der Anteil der RMG-Bezieher 17 Mal höher als in den reichsten Gemeinden

Sozioökonomischer Index

Reiche und arme Gemeinden

Die am 6. Dezember vergangenen Jahres vom Parlament verabschiedete Reform der Gemeindefinanzen schreibt vor, das von den 1,6 Milliarden Euro, die der Staat dieses Jahr über den *Fonds de dotation globale des communes* an die Gemeinden verteilt, ein Zehntel oder 159 Millionen Euro nach sozioökonomischen Kriterien gewichtet werden. Dieses Kriterium soll dafür sorgen, dass Gemeinden mit sozialen Problemen etwas mehr Geld bekommen.

Um diese Verteilung politisch unanfechtbar zu machen, wollte Innenminister Dan Kersch sie verwissenschaftlichen, das heißt, er ließ einen sozioökonomischen Index als Verteilungsschlüssel ausarbeiten. Zuerst sollte das Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (Liser) mit dieser Aufgabe betreut werden, da es bereits 2013 als Ceps einen Bericht *La cohésion territoriale au Luxembourg: quels enjeux ?* mit Daten aus dem Jahr 2008 veröffentlicht hatte. Doch dann wandte man sich lieber an das Statec, das über solideres Datenmaterial verfüge, so der Innenminister am Dienstag gegenüber der Presse.

Also erstellte das Statec einen Index, der sich von den modischen Wohlfühlindizes unterscheidet: Seine Grundlage sind der Medianlohn und die Arbeitslosenrate nach Angaben der Generalinspektion der sozialen Sicherheit, der Anteil der RMG-Bezieher nach Angaben des Service national d'action sociale (Sns), sowie der Anteil der Alleinerziehenden und der in niederen Isco-Berufen Beschäftigten nach der Volkszählung von 2011. Der Medianlohn teilt die Einwohner in zwei gleichgroße Gruppen: Es ist der Lohn, den eine Hälfte der Gemeindeeinwohner höchstens und die andere mindestens verdient. Der mittlere Lohn gibt aber kein Bild der Einkommensverhältnisse, weil er Vermögen und Einkommen aus Vermögen ignoriert. Die Alleinerziehenden werden als besonders armutsgefährdet angesehen. Das Garantierte Mindesteinkommen, der *Revenu minimum garanti* (RMG), ist ein Einkommenszusatz oder ein Ersatzeinkommen für Arme. Die niederen Isco-Berufe stellen in der *International Standard Classification of Occupations* (Isco/CITP) die beiden Kategorien der gering qualifizierten Arbeiter dar, die montieren, Maschinen und Fahrzeuge bedienen oder Hilfsarbeiten erledigen.

Der Index besteht schließlich aus dem Durchschnitt der fünf standardisierten Variablen je Gemeinde. Ursprünglich sollten zwei weitere Werte berücksichtigt werden, der Anteil der Gemeindeeinwohner unter drei Jahren und über 65 Jahren. Weil demografische Kriterien aber schon zu 82 Prozent den Ausschlag für die Verteilung der Mittel aus dem *Fonds de dotation globale des communes* geben, wurde darauf verzichtet. Das Ceps hatte 2013 ähnliche Merkmale für seinen Index ausgewählt, aber statt des Medianeinkommens den Anteil der Gemeindeeinwohner am obersten und untersten Viertel der nationalen Lohnhierarchie zurückbehalten. Das Statec seinerseits hatte bereits für seinen Rapport *Travail et cohésion sociale* im Oktober vergangenen Jahres einen ähnlichen Index errechnet, der auch die höheren Isco-Berufe und die Wohnfläche pro Person berücksichtigte.

Durch die Berücksichtigung des Index erhalten dieses Jahr Gemeinden wie Wiltz 661 683,22 Euro, Esch-Alzette 883 404,07 Euro, Differdingen 2 072 952,93, Ettelbrück 860 132,22 Euro und Echternach 447 840,57 mehr aus dem *Fonds de dotation globale des communes*. Doch kommunale Sozialpolitik kann kaum etwas an den niedrigen Einkommen der gering qualifizierten Arbeiter, an der Arbeitslosigkeit und der Armut ändern, die nun einmal den sozioökonomischen Index bestimmen. Deshalb mag der Echternacher CSV-Bürgermeister Yves Wengler nicht so undankbar sein, wie der Innenminister behauptet, wenn er die mit dem sozioökonomischen Index verteilten Mittel „einen Tropfen auf den heißen Stein" nennt. **rh.**

Im Wahlkampf geht bisher wenig die Rede davon, wie groß die wirtschaftlichen und sozialen Unterschiede zwischen den Gemeinden sind. Auch weil die Lokalpolitiker sich machtlos fühlen

In dem Öslinger Industriestädtchen Wiltz ist die Arbeitslosenrate doppelt so hoch wie im Landesdurchschnitt

eine ernüchternde Bilanz von 30 Jahren Struktur- oder Nichtstrukturpolitk dar.

In 33 Gemeinden, vor allem im Ösling und an der Mosel, hätten die sozialen Probleme deutlich zugenommen, am meisten in Colmar-Berg, Remich und Kiischpelt, wo sich alle Werte, vom Arbeitsmarkt über die Wohnfläche bis zum Anteil der Alleinerziehenden, verschlechtert hätten. In 28 Gemeinden außerhalb der Arbeiterstädte des Südens hätten sich die sozialen Probleme verringert, am meisten in Bövingen an der Attert, Lenningen und Hobscheid, dort habe der Anteil der gering qualifizierten Arbeiter abgenommen.

Das Innenministerium und das Statec hüten sich, drei Monate vor den Kommunalwahlen eine Wechselbeziehung zwischen den gesellschaftlichen Unterschieden in den Gemeinden und den Wahlergebnissen von 2011 der einzelnen Parteien herzustellen. Tut man das, stellt man keine relevante Korrelation fest zwischen dem sozioökonomischen Index und dem Wahlergebnis der CSV oder der Grünen. Die CSV scheint landesweit ihre Rolle als alle gesellschaftlichen Widersprüche verkleisternde Volkspartei zu erfüllen, die Grünen scheinen überall ihre „postmaterialistische“ Wahlklientel gefunden zu haben.

Das Innenministerium und das Statec hüten sich, drei Monate vor den Kommunalwahlen eine Wechselbeziehung zwischen den gesellschaftlichen Unterschieden in den Gemeinden und den Wahlergebnissen der einzelnen Parteien herzustellen

Eine schwache Korrelation besteht dagegen zwischen der LSAP und dem sozioökonomischen Index (R=0,24). Die LSAP schneidet leicht besser ab in ärmeren Gemeinden, was wohl mit der historischen Verbindung der Sozialisten mit den Arbeiterstädten von Rümelingen bis Wiltz zu tun hat. Umgekehrt verhält es sich mit der DP als traditionelle Partei der Selbstständigen und besser gestellten Mittelschichten: Sie bekommt leicht weniger Stimmen, wo die Leute weniger verdienen (R=-0,26). Der ADR gelang es nicht, sich als Partei der „Modernisierungsverlierer“ zu profilieren, denn sie bekam, wie die DP, dort weniger Stimmen, wo es den Leuten schlechter ging (R=-0,28). Allerdings hat die ADR kaum kommunalpolitische Wurzeln, so dass die Verbreitung ihrer zehn Kandidatenlisten etwas aleatorisch war.

Als eindeutigste Klassenpartei erscheint dagegen die KPL, die in einem halben Dutzend Arbeiterstädten des Südens und in der Hauptstadt kandidierte. Sie bekam dort am meisten Stimmen, wo die meisten gering qualifizierten Arbeiter wohnten, das Medianeinkommen am niedrigsten war, die meisten Leute mit niedriger Schulbildung und die meisten Arbeitslose lebten (R=0,70). Ähnlich verhält es sich mit der teilweise von den Kommunisten abgespaltenen Déi Lénk. Ihre Wahlergebnisse haben ebenfalls einen starken Zusammenhang mit dem Sozialindex (R=54).

Sven Becker

Auch die wirtschaftlichen und sozialen Unterschiede zwischen den Gemeinden haben sich seit der Krise von 2008 vergrößert

	Medianlohn 31.3.2015	Gering qualifizierte Arbeiter 1.2.2011	Arbeitslose 31.12.2015	RMG-Bezieher 31.12.2016	Alleinerziehende 1.2.2011	Sozio-ökonomischer Index
Weiler-la-Tour	4,795 €	6.4%	3.7%	1.6%	6.5%	0.1230
Garnich	4,404 €	8.5%	3.2%	0.5%	6.4%	0.1370
Kehlen	4,495 €	8.4%	3.6%	0.6%	7.3%	0.1666
Reckange/Mess	4,500 €	7.3%	3.2%	1.0%	7.9%	0.1774
Niederanven	4,821 €	6.9%	4.6%	0.7%	8.3%	0.1776
Leudelange	4,624 €	8.7%	3.5%	1.6%	7.5%	0.1845
Contern	4,495 €	7.9%	4.6%	1.0%	7.2%	0.1874
Kopstal	4,617 €	7.6%	5.2%	1.5%	7.1%	0.1961
Junglinster	4,299 €	9.0%	3.9%	0.9%	7.4%	0.2039
Flaxweiler	4,042 €	14.3%	3.2%	0.6%	6.0%	0.2052
Bertrange	4,500 €	8.3%	5.4%	1.9%	6.7%	0.2128
Sandweiler	4,605 €	9.7%	5.2%	2.1%	6.9%	0.2200
Betzdorf	4,390 €	10.4%	3.4%	1.8%	7.7%	0.2285
Biwer	3,980 €	13.7%	3.9%	1.3%	6.0%	0.2361
Steinsel	4,271 €	9.8%	5.2%	1.0%	7.4%	0.2429
Schuttrange	4,499 €	7.8%	4.6%	1.2%	9.1%	0.2521
Strassen	4,534 €	7.4%	6.0%	2.0%	8.0%	0.2541
Saeul	3,485 €	12.0%	5.4%	2.2%	4.1%	0.2606
Bous	3,776 €	13.3%	2.8%	1.2%	7.2%	0.2656
Koerich	3,999 €	12.3%	3.8%	1.1%	7.6%	0.2674
Bech	4,054 €	7.2%	2.6%	0.8%	10.1%	0.2717
Mamer	4,345 €	9.1%	5.1%	1.8%	8.3%	0.2747
Fischbach	3,653 €	9.8%	4.2%	1.2%	7.2%	0.2758
Boevange/Attert	3,786 €	13.3%	3.8%	0.9%	7.7%	0.2895
Hesperange	4,200 €	11.2%	5.9%	2.2%	7.2%	0.2927
Tuntange	4,118 €	7.9%	4.4%	3.0%	8.4%	0.3054
Roeser	3,824 €	12.4%	4.8%	1.6%	7.3%	0.3064
Waldbredimus	3,924 €	10.4%	4.3%	3.2%	7.1%	0.3065
Stadtbredimus	3,472 €	14.7%	5.7%	1.9%	5.2%	0.3128
Erpeldange/Sûre	3,694 €	14.0%	5.7%	1.3%	6.5%	0.3146
Habscht	3,932 €	16.0%	4.7%	1.0%	7.6%	0.3178
Frisange	4,059 €	12.5%	5.7%	2.0%	8.0%	0.3307
Dippach	3,914 €	13.4%	5.6%	1.7%	7.5%	0.3309
Walferdange	3,935 €	10.9%	6.8%	2.4%	7.1%	0.3326
Heffingen	4,056 €	12.9%	3.5%	0.5%	10.5%	0.3367
Lorentzweiler	3,649 €	14.1%	4.7%	1.2%	7.8%	0.3378
Lenningen	4,066 €	12.7%	5.9%	1.6%	8.4%	0.3416
Mondercange	3,887 €	11.3%	4.7%	1.9%	8.8%	0.3434
Useldange	3,700 €	17.7%	4.4%	4.0%	5.7%	0.3608
Schengen	3,632 €	16.2%	3.8%	2.8%	7.5%	0.3683
Ell	3,623 €	11.6%	4.3%	3.4%	7.9%	0.3708
Dalheim	3,501 €	12.6%	5.3%	1.6%	8.3%	0.3745
Mompach	3,589 €	19.3%	4.5%	1.3%	7.9%	0.3889
Feulen	3,346 €	20.7%	5.8%	1.2%	6.3%	0.3895
Septfontaines	3,573 €	11.4%	6.6%	2.6%	7.9%	0.3963
Goesdorf	3,777 €	18.3%	6.5%	1.6%	7.6%	0.3995
Mertzig	3,554 €	19.9%	4.9%	0.9%	8.3%	0.4050
Luxembourg	3,819 €	12.9%	7.9%	3.1%	7.3%	0.4075
Préizerdaul	3,590 €	19.1%	4.8%	2.0%	7.9%	0.4092
Winseler	3,441 €	17.3%	6.8%	2.2%	6.6%	0.4124
Manternach	3,766 €	13.8%	4.1%	3.3%	9.3%	0.4141
Nommern	3,773 €	11.9%	4.8%	2.0%	10.4%	0.4142
Käerjeng	3,721 €	14.8%	5.9%	2.8%	8.3%	0.4165
Steinfort	3,755 €	15.6%	6.1%	3.0%	8.0%	0.4194
Redange/Attert	3,539 €	13.8%	4.9%	2.5%	9.3%	0.4278
Beckerich	3,507 €	15.2%	5.0%	2.1%	9.1%	0.4297
Putscheid	3,462 €	20.8%	4.0%	3.2%	7.8%	0.4458
Lintgen	3,242 €	21.6%	5.8%	1.5%	7.4%	0.4515
Rosport	3,331 €	17.5%	5.4%	3.3%	7.6%	0.4525
Vichten	3,434 €	17.7%	6.1%	3.9%	7.0%	0.4535
Vallée de l'Ernz	2,992 €	21.8%	6.1%	2.9%	5.7%	0.4618
Wahl	3,486 €	17.6%	6.5%	2.6%	8.3%	0.4665
Wormeldange	3,331 €	18.5%	5.7%	3.3%	7.8%	0.4727
Bettembourg	3,314 €	19.3%	6.7%	3.1%	7.2%	0.4746
Bissen	3,214 €	21.0%	5.8%	3.0%	7.1%	0.4776
Tandel	3,315 €	15.0%	6.1%	2.4%	9.3%	0.4779
Sanem	3,424 €	17.3%	7.2%	2.7%	8.3%	0.4860
Waldbillig	3,467 €	18.2%	6.5%	4.1%	7.6%	0.4868
Grosbous	3,349 €	18.7%	7.8%	2.0%	8.2%	0.4928
Consdorf	3,278 €	21.4%	4.9%	3.6%	7.9%	0.4960
Wincrange	3,067 €	18.8%	5.5%	3.9%	7.5%	0.5005
Mersch	3,155 €	19.6%	6.4%	3.1%	7.9%	0.5104
Mondorf-les-Bains	3,141 €	18.9%	8.3%	3.3%	7.4%	0.5300
Lac de la Haute Sûre	3,524 €	16.8%	7.6%	6.8%	6.8%	0.5329
Parc Hosingen	3,379 €	20.2%	6.3%	4.0%	8.5%	0.5334
Weiswampach	2,924 €	20.9%	7.7%	3.6%	6.6%	0.5357
Schieren	3,150 €	27.7%	6.2%	2.5%	8.2%	0.5637
Colmar-Berg	3,375 €	23.1%	6.1%	3.2%	9.6%	0.5653
Rambrouch	3,349 €	16.6%	8.6%	4.3%	9.0%	0.5730
Boulaide	3,333 €	19.8%	5.1%	4.2%	10.3%	0.5744
Mertert	3,354 €	21.0%	7.9%	4.0%	8.8%	0.5818
Larochette	2,806 €	27.3%	7.8%	2.5%	7.3%	0.5925
Kayl	3,145 €	22.8%	7.5%	3.8%	8.5%	0.5939
Bourscheid	3,146 €	15.0%	9.1%	6.2%	7.9%	0.6009
Grevenmacher	3,128 €	22.5%	6.5%	4.8%	8.7%	0.6028
Esch/Sûre	3,213 €	20.8%	6.8%	4.9%	9.1%	0.6033
Dudelange	3,102 €	20.4%	8.5%	4.5%	8.7%	0.6195
Remich	3,000 €	19.9%	7.7%	6.0%	8.2%	0.6347
Beaufort	2,846 €	23.7%	10.6%	5.2%	5.9%	0.6356
Diekirch	2,851 €	20.7%	9.1%	4.8%	7.9%	0.6373
Troisvierges	2,910 €	23.8%	7.7%	5.7%	7.5%	0.6420
Bettendorf	2,855 €	26.3%	7.4%	3.4%	8.9%	0.6474
Schifflange	2,973 €	24.6%	8.6%	4.1%	8.5%	0.6497
Berdorf	3,243 €	16.8%	10.0%	4.7%	10.0%	0.6525
Kiischpelt	3,299 €	19.4%	7.6%	6.7%	9.5%	0.6562
Clervaux	3,040 €	19.5%	9.2%	6.9%	8.6%	0.6886
Pétange	2,788 €	25.4%	9.0%	5.2%	9.4%	0.7364
Rumelange	2,769 €	25.6%	11.2%	5.9%	9.0%	0.7865
Echternach	2,626 €	27.7%	9.2%	7.1%	9.1%	0.8106
Reisdorf	2,592 €	26.7%	12.6%	6.7%	7.9%	0.8207
Vianden	2,652 €	31.6%	10.3%	6.3%	8.6%	0.8247
Ettelbruck	2,701 €	27.7%	11.5%	6.6%	9.8%	0.8558
Differdange	2,624 €	30.7%	11.4%	6.7%	9.3%	0.8737
Esch/Alzette	2,660 €	27.4%	13.2%	7.9%	8.7%	0.8898
Wiltz	2,749 €	30.9%	11.6%	8.5%	8.9%	0.8997

Leitartikel

Eingeborene und Stammesvölker

Romain Hilgert

Vor kurzem hinterlegte Arbeitsminister Nicolas Schmit (LSAP) einen Entwurf im Parlament, um ein kleines gesetzgeberisches Kuriosum aus der Welt zu schaffen. Das künftige Gesetz soll nämlich eine der 32 Konventionen der Internationalen Arbeitsorganisation ratifizieren, die Luxemburg seit dem Ende des Zweiten Weltkriegs nicht umgesetzt hat. Dazu gehören die Konventionen über den Arbeitsschutz und Wanderarbeiter von 1949, über die Beschäftigungspolitik von 1964, über Tripartiteverhandlungen zugunsten internationaler Arbeitsnormen von 1976, über private Arbeitsvermittlungsfirmen von 1997 oder über Haushaltsangestellte von 2011.

Im Laufe der Zeit wurden unterschiedliche Begründungen angeführt, weshalb die eine oder andere OIT-Konvention nicht ratifiziert wurde. Abgesehen von politischen Verdächtigungen im Kalten Krieg hieß es meist, dass sie nicht an die wirtschaftliche Realität im Land angepasst sei und das heimische Arbeitsgesetz die Beschäftigten sowieso besser schütze, als es die Konventionen verlangten.

Doch in diesem Fall geht es um die 1989 unterzeichnete und vor 26 Jahren in Kraft getretene Konvention Nummer 169 über eingeborene und Stammesvölker, die wohl wichtigste internationale Abmachung über deren Rechte. Folglich kann man sich fragen, ob diese Konvention nunmehr an die Luxemburger Realität angepasst ist, wo sich die Zahl der eingeborenen und Stammesvölker doch in Grenzen hält. Beziehungsweise, was die eingeborenen und Stammesvölker den wechselnden Regierungen seit 1989 zu Leide getan hatten und weshalb die Regierung nun die Notwendigkeit empfindet, diese Konvention doch noch ratifizieren zu lassen.

Selbstverständlich muss man durchaus den völkischen und kulturalistischen bis offen rassistischen Ansatz kritisieren, mit dem oft verlangt wird, die fernen Nachfahren der ursprünglichen Bewohner kolonisierter Länder quasi wie Flora und Fauna unter Naturschutz zu stellen, und auch im Motivenbericht des Gesetzentwurfs zur Ratifizierung der Konvention geht die Rede von ihnen als „garant de la préservation de la biodiversité et des cultures traditionelles“. Doch die OIT-Konvention verlangt unter anderem die Anerkennung der „Eigentums- und Besitzrechte der betreffenden Völker an dem von ihnen von alters her besiedelten Land“ und der „Rechte der betreffenden Völker an den natürlichen Ressourcen ihres Landes“ einschließlich ihrer Rechte, „sich an der Nutzung, Bewirtschaftung und Erhaltung dieser Ressourcen zu beteiligen“. Dass bisher nur vier europäische Staaten – Dänemark, die Niederlande, Spanien und Norwegen – die Konvention ratifiziert haben, hat auch damit zu tun, dass viele Industriestaaten Schadenersatzforderungen befürchten, wenn ihre Unternehmen Bergbau oder Plantagenwirtschaft in von einheimischen und Stammesvölkern beanspruchten Gegenden betreiben. Tatsächlich fällte ein chilenisches Gericht 2009 erstmals unter Berufung auf die OIT-Konvention ein Urteil zugunsten der Wasserrechte der Aymara.

Im Jahr 2000 lehnte die Regierung noch die angeblich zu schwerfällige, aber von Drittweltvereinen wiederholt geforderte Ratifizierung für ein Anliegen ab, von dem sie sich gar nicht betroffen fühlte. Noch vor zwei Jahren wies sie darauf hin, dass die Konvention ein unsinniges Programm zum Schutz der eingeborenen und Stammesvölker in Luxemburg und einen jährlichen Rechenschaftsbericht darüber verlangen würde. Doch Papierkram und Belgo-Mineira hin oder her, nun hofft sie laut ihrem Motivenbericht, zu den ersten Staaten in der Europäischen Union zu gehören, die die Konvention ratifizieren – als Kirsche auf dem Kuchen der Entwicklungshilfepolitik und damit als Imagepflege und *Nation branding* nach dem Luxleaks-Skandal.

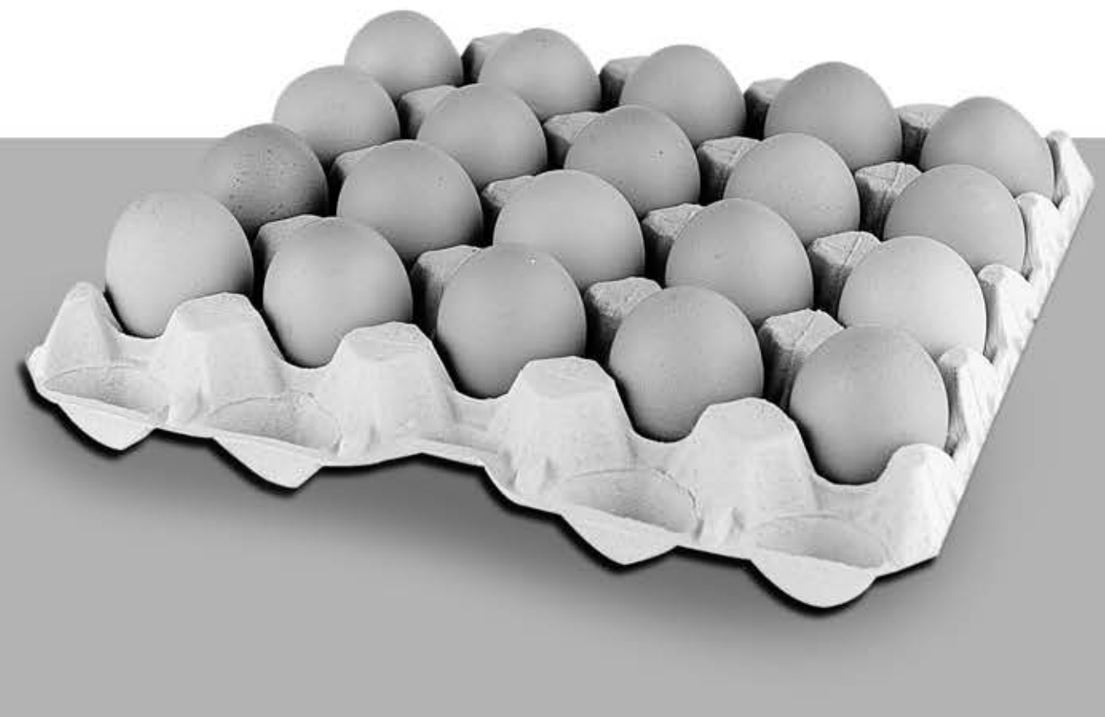

blog

Nun gibt es auch Überraschungseier für Erwachsene: In welchen Eiern sind Reste des Insektengifts Fipronil versteckt? In welchen Supermärkten sind Eier aus holländischen Fabriken versteckt, die Hühnerläuse mit Fipronil bekämpften? Nachdem es am vergangenen Freitag hieß, dass Luxemburg frei von Fipronil-Eiern sei, tauchten sie inzwischen in den Regalen von Aldi bis Cactus und in dessen Hackfleisch auf. Am nächsten Freitag sollen die Analysewerte von Stichproben veröffentlicht werden, die das Gesundheitsministerium im Handel erheben ließ. Die Suche nach Überraschungseiern geht also weiter. **rh.**

Personalien

Jean Claude Juncker,

EU-Kommissionspräsident, steht in der Kritik wegen zu hoher Reise- und Übernachtungskosten. Die Nichtregierungsorganisation Access Info Europe hatte im Auftrag von 120 EU-Bürgern beantragt, die Reisekosten der 28 Kommissare offenzulegen. Nach dreijährigem Mauern hat die Kommission diese nun aber nur für Januar und Februar 2016 veröffentlicht: Demnach soll Juncker für einen Zwei-Tagestrip nach Rom 27 000 Euro Reisekosten plus 2 000 Euro für die Unterbringung verursacht haben. In nur zwei Monaten im Jahr 2016 soll Juncker allein 63 877 Euro an Reisekosten verursacht haben. Ein Brief, in dem Access Info Europe die Kommission zudem aufforderte, Reisekosten der Kommission proaktiv zu veröffentlichen, wurde vom Vize-Kommissionspräsidenten Frans Timmermann negativ beantwortet mit der Begründung, es sei „kein Mehrwert“ erkennbar und der Verwaltungsaufwand einer Offenlegung „unverhältnismäßig“. **ik**

Jean-Paul Schaaf,

Bürgermeister von Ettelbrück (CSV), freut sich, dass die nächste internationale und Landesschau des Luxemburger Kleintierzüchterverbands als „landwirtschaftliches Großereignis“ von internationalem Rang nicht mehr, wie gewohnt, in den Limpertsberger Messehallen stattfindet, sondern nach Ettelbrück in die Deichalle umzieht. Bloß für den Gemeindewahlkampf kommen die Hühner und Kaninchen zu spät: Sie werden erst im Januar nächsten Jahres ausgestellt. **rh.**

Personalien

Dieter Ferring,

seit 2002 Professor für Psychologie und Gerontologie, sowie Leiter der integrativen Forschungseinheit Inside an der Fakultät für Sprachwissenschaften und Literatur, Geisteswissenschaften, Kunst und Erziehungswissenschaften an der Universität Luxemburg, starb am 3. August im Alter von nur 59 Jahren. Ferring startete seine akademische Laufbahn an der Universität Trier, wo er 1984 sein Diplom in Psychologie erhielt und anschießend promovierte. Als Ko-Autor von über 70 wissenschaftlichen Forschungsarbeiten, sowie Autor von mehr als 40 Beiträgen in der Fachliteratur sowie fünf Büchern galt Ferring als international anerkannter Wissenschaftler auf seinem Gebiet. Er arbeitete an Berichten des Erziehungsministeriums, sowie für die Europäische Kommission mit und war Vize-Herausgeber der Fachzeitschrift *GeroPsych – The Journal of Gerontopsychology and Geriatric Psychiatry*. **ik**

Emily Haber,

Staatssekretärin im deutschen Innenminsterium, erklärte am 21. Juli auf eine parlamentarische Anfrage hin, dass für den G20-Gipfel in Hamburg das Bundeskriminalamt „Personendaten über polizeibekannte linke Aktivisten mit dem Ausland ausgetauscht“ habe, darunter auch mit Luxemburg. Da die Regierung bei bei der jüngsten Geheimdienstreform hoch und heilig versprochen hatte, die politische Überwachung zu beenden, will der Deputierte David Wagner (déi Lénk) nun von der Regierung wissen, wer und wie hierzulande Daten über linke Aktivisten sammelt. **rh.**

Gesellschaft

Zuflucht

Bisher suchten dieses Jahr 1 369 Männer, Frauen und Kinder Asyl in Luxemburg, davon 224 aus dem Krieg in Syrien, 150 aus Serbien und 120 au Marokko. In demselben Zeitraum bekamen 619 das Flüchtlingsstatut zuerkannt, elf weitere das Behelfsstatut, meldete das Außenministerium diese Woche. Übers Wochenende kamen auch 28 Erwachsene und 27 Kinder aus Griechenland an, die nach einer Entscheidung der Justiz- und Innenminister der Europäischen Union von 2015 umgesiedelt wurden. Zwischen Januar und Juli wurden 53 Asylsuchende mit physischer und 229 mit psychischer Gewalt über die Grenze gesetzt. **rh.**

Outgesourct

Derzeit haben vier private Hochschulen eine Verlängerung ihrer staatlichen Akkreditierung beantragt. Sie haben die Anträge im Februar eingereicht und bereiten nun ihre im großherzoglichen Reglement vom August 2016 verlangten Unterlagen vor. Das erklärte Hochschulminister Hansen (DP) auf eine parlamentarische Anfrage seiner gleichnamigen Vorgängerin und möglichen Nachfolgerin Hansen (CSV) hin. Die Auswertung der Anträge werde an eine „agence d'assurance de la qualité, spécialisée en matière d'accréditation“ outgesourct. Von Gerüchten, dass die Firmen Schwierigkeiten haben, ihre Zulassung verlängert zu bekommen, will der Minister nichts gehört haben. **rh.**

Wirtschaft

Geschickt eingefädelt

Nachdem Cargolux sich mit dem Bau ihres Wartungshangars vor ein paar Jahren finanziell und organisatorisch etwas verhoben hatte und ohnehin notorisch schlecht bei Kasse ist, überlässt sie den Bau ihrer neuen Firmenzentrale in Sandweiler neben besagten Hangar nun lieber Dritten. In diesem Falle der Flughafenbetreibergesellschaft Luxairport, privatrechtliche Gesellschaft im Staatsbesitz. Laut Pressemitteilung freuen sich alle über diesen Deal und auf das schöne neue Verwaltungsgebäude, das Cargolux mietet. Luxairport-Direktor Johan Vanneste weigerte sich auf Nachfrage zu sagen, wie viel in den Bau investiert werden muss, obwohl die Cargolux ebenfalls zu großen Teilen in staatlichem Besitz ist. Vielleicht könnte ja sonst eine Privatfirma auf die Idee kommen, sich vom Staat ihre Firmensitz zahlen zu lassen... (Bild: Cargolux). **ms**

Ewig glänzend

Nun ist es offiziell: Die China Everbright Bank hat ihre Lizenz erhalten und ist siebte chinesische Bank, die in Luxemburg ihren Europasitz ansiedelt. In der Warteschlange für eine Luxemburger Bankenlizenz steht noch eine achte chinesische Bank, die Shanghai Pudong Development Bank. **ms**

Wirtschaft

Nachdenklich

Etwas nachdenklich stimmen die Geschäftszahlen der staatlichen Förderbank SNCI für das Geschäftsjahr 2016. Sie hat vergangenes Jahr „Finanzierungen“ in Höhe von 177,10 Millionen Euro stattgegeben. Davon gehen 160 Millionen auf Firmenbeteiligungen zurück, allein für die Beteiligung an der Kapitalerhöhung von Arcelor-Mittal wurde eine Summe von 95 Millionen ausgegeben. Dass sie sich dabei von der Regierung hat ausnehmen lassen – indem sie dem Schatzamt erst die staatlichen Zeichnungsrechte für rund 34 Millionen Euro abkaufen musste, die dann von Finanzminister Pierre Gramegna (DP) als unerwartete Einnahme in seinen Staatsfonds FSIGL überwiesen wurden, um dann in Börsenindizes angelegt zu werden –, und nur rund 61 Millionen an Arcelor-Mittal gingen, erklärt die SNCI nicht (*d'Land,* 26.8.216). Darüber hinaus hat die SNCI mit 50 Millionen Euro an der Kapitalerhöhung von SES im Rahmen der O3B-Übernahme mitgemacht und 900 000 Euro für die indirekte Beteiligung an Planetary Resources Inc ausgegeben. Womit 17 Millionen Euro für nicht-börsennotierte Unternehmen ohne Weltraumaktivität übrig bleiben. Sie hat 7,7 Millionen Euro Ausstattungskredite vergeben, wovon 2,4 Millionen an Handwerksbetriebe gingen, 800 000 Euro in den Handel und 4,5 Millionen Euro an Industriebetriebe. Vielleicht werfen Geschäftsbanken dem Luxemburger Mittelstand wegen der niedrigen Zinsen ja Kredite nach, so dass niemand die staatliche Förderbank braucht. Aber die SNCI macht keine genauen Angaben über die Zahl der eingegangenen Anträge. **ms**

Wirtschaft

50ter LIR

Le 4 août, le ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), a déposé le projet de loi pour un nouveau régime fiscal de la propriété intellectuelle. Le 50ter LIR vient donc remplacer le 50bis LIR, qui avait été une des principales armes de défiscalisation massive dans l'arsenal fiscal luxembourgeois. Écrite par le secteur financier pour le secteur financier (avec l'appui politique du gouvernement), son abrogation, devenue effective en décembre 2015, avait inspiré le commentaire suivant à la Banque centrale du Luxembourg : « La mise en place à l'époque de l'article 50bis dans toutes ses largesses illustre […] qu'une réflexion ex ante dans une optique non pas de court terme soutenue par des revendications sectorielles, mais de moyen et long terme englobant une vue d'intérêt général devrait à l'avenir conditionner des mesures de ce type. » Les temps ont changé : Le 50ter sera « Beps-conforme », c'est-à-dire émoussé : les marques (on se rappelle du cas McDonald's) et noms de domaine ne bénéficieront plus des faveurs fiscales. Les firmes devront en outre mener une partie de leur recherche-développement au Luxembourg pour en profiter. Une des voies royales des schémas de défiscalisation est ainsi condamnée. Pour les multinationales (et fiduciaires locales) bénéficiant encore des largesses du 50bis LIR, la période de transition durera jusqu'à la fin juin… 2021. **bt**

Ein landesweites Vermummungsverbot soll vor 13 harmlosen Frauen und die DP/LSAP/Grüne-Regierung vor Konkurrenz von rechts schützen. Die Rechnung geht nicht auf

Vivre à part

Ines Kurschat

Noch im Januar 2015 hatte Erziehungsminister Claude Meisch (DP) „mehr Dialog in unserer pluralistischen Gesellschaft“ angemahnt. Jetzt legt seine Regierung ein Burkaverbot gegen 13 Musliminnen vor, die bisher nicht einmal angehört wurden

Sven Becker

Eine vollverschleierte Frau im Iran. Burka und Nikab sind allerdings eher in Afghanistan und in den Golfstaaten verbreitet

„Nuanciert und ausgewogen“ nannte der grüne Justizminister seinen Vorschlag zum landesweiten Vermummungsverbot, den er am Montag Journalisten und den Abgeordneten der Justizkommission vorstellte. So dringend ist es, dass die Vorstellung mitten in die Sommerpause fällt. Félix Braz will den Artikel 563 im Strafgesetzbuch ändern: Wer sein Gesicht so verhüllt, dass er oder sie nicht zu identifizieren ist, macht sich strafbar. Aber nur an bestimmten Orten, wie in öffentlichen Verwaltungen, Gerichtsgebäuden, Schulen und Kindergärten, im öffentlichen Transport, in Krankenhäusern und Altersheimen, wobei die beiden Letzteren Ausnahmen selbst regeln können. Wer sich nicht an das Vermummungsverbot hält, dem/der droht eine Strafe von 25 bis 250 Euro.

Das Verbot, das wie Braz betonte, kein Burkaverbot sei, sondern alle Arten von Vermummungen betreffe (mit Ausnahme von Karneval und *Kleeschen*), stehe in einer „Luxemburger Tradition“: 47 Gemeinden verbieten die Gesichtsvermummung per Verordnung, die älteste gilt in der Hauptstadt (1902), andere, wie die in Bettemburg oder Mondorf, stammen aus den 1960-er Jahren. Von einem Vermummungsverbot erfasst seien somit 72,75 Prozent der Luxemburger Bevölkerung. Weil aber der Staatsrat in seinem von der Regierung in Auftrag gegebenen Gutachten unter Berufung auf den Europäischen Menschenrechtsgerichtshof (EGMR) in Straßburg festgehalten hatte, dass Eingriffe in Grundrechte wie die Religionsfreiheit oder Privatsphäre per Gesetz zu regeln seien, sei ein landesweites Verbot notwendig geworden. Verstöße gegen das Strafgesetzbuch werden von der Polizei kontrolliert. Die Gemeindeverordnungen bleiben trotzdem in Kraft.

Frankreich ist (nicht) Luxemburg

Auf die Straßburger Richter berief sich der Justizminister gleich mehrfach. Auch sein Gesetz baut, wie das französische Vermummungsverbot, das sich allerdings auf den gesamten öffentlichen Raum erstreckt, auf dem Argument des „vivre ensemble“, des gesellschaftlichen Zusammenlebens, auf. Frankreich hatte 2011 als erstes EU-Land das Tragen von Burka (Vollschleier mit Augengitter) und Nikab (Vollschleier mit Sehschlitz) in der Öffentlichkeit verboten und, als es von einer muslimischen Frau vor dem Europäischen Gerichtshof für Menschenrechte (EGMR) wegen Diskriminierung und Einschränkung ihrer religiösen Freiheiten verklagt wurde, das Verbot damit begründet, in dem republikanischen Land sei es „eine Grundbedingung des menschlichen Zusammenlebens“, sein Gesicht zu zeigen.

Die Richter hatten zwar weitere Gründe der französischen Regierung für das Verbot, die Gleichheit von Frau und Mann, die Menschenwürde sowie Sicherheitsbedenken, verworfen. Gerechtfertigt war das Verschleierungsverbot aber ihrer Meinung nach trotzdem, um die offene zwischenmenschliche Beziehung in der französischen Gesellschaft zu erhalten. Es gebe in Frankreich einen Konsens, dass für eine offene Kommunikation untereinander das Gesicht erkennbar sein sollte. Dem werde mit dem Verschleierungsverbot Rechnung getragen, hatten die Straßburger Richter erklärt. Der Staat habe hier einen weiten Beurteilungsspielraum.

Auf diese Begründung stützte sich Braz: Es gehöre zur luxemburgischen Gesellschaft, sein Gesicht zu zeigen und erkennbar zu sein, sagte er auf der Pressekonferenz. Das würden nicht zuletzt die Gemeindeverordnungen belegen. Allerdings gab es, als diese erlassen wurden, kaum Musliminnen in Luxemburg, geschweige denn vollverschleierte. Nun wird deutlich: Für diese Regierung gehören sie zur Gesellschaft nicht, oder nur bedingt, dazu. Dabei hatte Erziehungsminister Claude Meisch (DP) nach den Attentaten auf das Satiremagazin *Charlie Hebdo* in Paris in einem *Tageblatt*-Interview betont, Ereignisse wie diese seien „auch ein Zeichen dafür, dass wir insgesamt mehr Dialog in unserer pluralistischen Gesellschaft brauchen“.

Qualität der Interaktion

Das ist nicht der einzige Widerspruch und nicht die einzige Frage, die das Verbot aufwirft. Zum einen bezieht es sich eben nicht auf das Zusammenleben insgesamt, sondern nur auf das an bestimmten Orten. Es sei ein Unterschied, ob jemand einen Antrag auf einer Gemeinde stelle oder nur den Müll heraustrage, erklärte Braz. Man habe versucht, die Freiheit der Frauen so wenig wie möglich zu beschneiden. Wie aber unterscheidet sich die Qualität der Interaktion, wenn eine vollverschleierte Frau an einer Haltestelle steht und auf den Bus wartet, wo sie laut Entwurf den Schleier anbehalten darf, von jener im Innern des Busses, wenn sie sich hinsetzt? Die Identität von (verdächtigen) Personen klären kann die Polizei zu jeder Zeit. Grauzonen und Grenzbereiche könnten verantwortlichen Polizisten in Zukunft einiges Kopfzerbrechen abverlangen.

Die Straßburger Richter hatten den weiten Beurteilungsspielraum im Falle Frankreichs mit dem vorangegangenen ausführlichen Beratungsprozess begründet. So gesehen, stellt das Urteil eine Anerkennung des demokratischen Verfahrens dar, ehe das Gesetz von der Nationalversammlung verabschiedet wurde. Ob dies ebenso auf Luxemburg übertragbar ist, muss sich zeigen. Auf Nachfrage sagte Braz, er habe den Conseil des cultes, in dem die Religionsgemeinschaften vertreten sind, und die Shoura (Rat islamischer Gemeinschaften) über seine Pläne „unterrichtet“. Das deutet eher auf simple Information, denn auf eine echte Konsultation hin. Auf *Land*-Nachfrage teilte das Gremium lediglich mit, eine Stellungnahme vorzubereiten. In der Schura ist keine einzige Frau vertreten. Die Vollverschleierung betrifft jedoch ausschließlich Frauen, weshalb Burka und Nikab vielen Feminist_innen ein Dorn im Auge sind. Wie also wurden oder werden die Frauen in die Beratungen einbezogen? Von einer breiten, alle gesellschaftlichen Gruppen einbeziehenden, Pro- und Kontra-Positionen sorgfältig abwägenden Debatte kann zum heutigen Zeitpunkt keine Rede sein, auch wenn Braz wiederholt unterstrich, unterschiedliche Meinungen liefen „quer durch alle Parteien“ und „Redaktionen“.

Mehrheitenschutz

Doch die Urteile des Europäischen Menschenrechtsgerichtshofs zu den Vermummungsverboten Frankreichs und Belgiens wurden durchaus auch kritisch aufgenommen. Die Notion des „vivre ensemble“ existiert als einklagbares Recht nämlich gar nicht, weder in Frankreich oder Belgien, noch sonst irgendwo in Europa. Trotzdem hat der EGMR das Verbot als einen Weg des französischen sowie des belgischen Staates interpretiert, „die Rechte und Freiheiten anderer zu schützen“ („droit d'autrui d'évoluer dans un espace de sociabilité facilitant la vie ensemble”, 2014) und als „Wahl einer Gesellschaft“. Doch der Begriff des Zusammenlebens ist vage und flexibel auslegbar, so dass die Richter es selbst für notwendig hielten, vor der „Gefahr von Exzessen“ zu warnen. Was hindert eine Regierung eines EU-Landes künftig daran, die Straßen von gesellschaftlich geächteten Roma zu räumen, dies im Namen des Schutzes der Rechte anderer?, fragt Eva Brems, Rechtsprofessorin an der belgischen Universität Gent, zugespitzt. Oder „homosexuelle Propaganda“ aus der Öffentlichkeit zu verbannen, wie es Russland heute unter Berufung auf russisch-orthodoxe Traditionen tut? Eine demokratische Gesellschaft zeichnet sich gerade durch den Schutz ihrer Minoritäten aus. Das hatte der Europäische Menschenrechtsgerichtshof in seinen Urteilen sonst stets betont.

Umso wichtiger wäre es, dass der Gesetzgeber gründlich prüft, ob die Einschränkung von Minderheitenrechten und anderen Grundfreiheiten notwendig und verhältnismäßig ist. Aber kann ein Gesetz, das rund ein Dutzend Frauen betrifft (Braz spricht von 15, die Schura dem *Land* gegenüber von 13) verhältnismäßig sein? Stört ihr Gesichtsschleier wirklich das Zusammenleben? Welches, von wem? Was bedeutet es, wenn gerade jenen Frauen der Zugang zum öffentlichen Transport oder zu Gesundheitsdiensten erschwert würde? Bisher gab es, so räumte Félix Braz auf Nachfrage ein, keinen einzigen Gerichtsfall und auch kein Protokoll wegen verbotener Gesichtsvermummung, auch nicht in den Gemeinden.

Nassera Guezzen Azizi, eine französische Muslimin, die in Luxemburg lebt, befürchtet negative Folgen – für die Frauen, aber auch für das Miteinander: Mit dem Verbot riskiere der Gesetzgeber, konservativen Musliminnen, „die eine Minorität darstellen, weiter zu marginalisieren und ihre Bewegungsfreiheit einzuschränken“, so die Soziologin, die selbst noch keine vollverschleierte Frau auf Luxemburgs Straßen angetroffen hat. Azizi fürchtet, dass, ähnlich wie in Frankreich, junge muslimische Frauen hierzulande das Symbol des Gesichtsschleiers künftig bewusst wählen könnten, um sich „gegen eine Gesellschaft zu stellen, die ihnen feindlich gesonnen erscheint“, und so die soziale Spaltung verstärkt und ein Zusammenleben schwierig bis unmöglich wird, obwohl das Gesetz genau dieses zu fördern vorgibt. Andere Feministinnen, wie die Pariser Philosophin Élisabeth Badinter, sehen in der Vollverschleierung eine „politische Standarte“ eines radikalen Islams in Europa. Entsprechend verständnislos sind sie, dass der EGMR in der Burka keinen Verstoß gegen die Gleichheit der Geschlechter erkennen konnte.

In Frankreich waren zum Zeitpunkt des Gerichtsurteils (Juli 2014) geschätzte 1 900 Frauen vom Verbot betroffen. Betroffene Frauen berichteten seitdem wiederholt, dass sie sich auf der Straße nicht mehr sicher fühlen. Manche vermeiden gar, vor die Haustür zu gehen oder holen ihre Kinder nur noch mit dem Auto ab. In den Niederlanden, auf dessen Vermummungsverbot sich die Luxemburger Vorlage stützt, sollen geschätzte 100 bis 200 Frauen betroffen sein. Der niederländische Text, der bisher in erster Lesung angenommen wurde und seitdem wegen der Wahlen auf Eis liegt, beruft sich ebenfalls auf das Zusammenleben und die Kommunikation.

Rechtsextreme Vorlage

Was Braz nicht sagte: Die Debatte in den Niederlanden um ein Vollverbot islamischer Gesichtsschleier war 2005 von der offen islamfeindlichen, rechtsextremen Partei PVV um Geert Wilders angestoßen worden. Dem setzte die Koalition 2012 aus Sozialdemokraten und Liberalen einen eigenen Entwurf eines Teilverbots entgegen. Der Aufschrei im traditionell sich als liberal verstehenden Land war zunächst groß. So hatte sich der Staatsrat, das höchste juristische Beratungsgremium der Regierung, mehrfach dagegen ausgesprochen. Ein Verbot sei nicht notwendig und „nicht mit der Religionsfreiheit vereinbar“. Erst im November vergangenen Jahres, vor dem Hintergrund eines erstarkten Geert Wilders, stimmte das Parlament dem Text zu.

Auch in Luxemburg beugt sich nun die blau-rot-grüne Koalition dem Druck von rechts. CSV und ADR fordern beide ein generelles Vermummungsverbot im öffentlichen Raum. Obschon der Justizminister von Radio- zu Zeitungsinterview eilt und beteuert, die Vorlage sei „keine inhaltliche Kurswende der Regierung“ (*Wort*), ist sie genau das: Premierminister Xavier Bettel hatte noch im November betont, die Regierung bleibe der Ansicht, „dass ein Burkaverbot nicht notwendig ist, da die Gemeinden bereits jetzt über die nötigen Kompetenzen verfügen“. Damals wollte die Regierung die heiße Kartoffel den Gemeinden überlassen. Inzwischen hat sie ihre Taktik geändert, auch auf Druck der LSAP, die fürchtet, Wählerstimmen zu verlieren. Arbeitsminister Nicolas Schmit und LSAP-Parteichef Claude Haagen hatten sich öffentlich für ein Vollverschleierungsverbot ausgesprochen.

Er wolle 105 Diskussionen in 105 Gemeinden vermeiden, sagte Braz am Montag. Am 8. Oktober sind Gemeindewahlen. Das Gesetz solle landesweit Rechtssicherheit bringen. Sollte der Justizminister gemeint haben, mit einer scheinbar salomonischen Kompromissformel beiden Lagern, den Befürwortern sowie den Gegnern eines Burkaverbots, den Wind aus den Segeln zu nehmen, so hat er sich getäuscht. Die Burka-Debatte ist keineswegs vorbei; sie nimmt, im Gegenteil, an Fahrt auf: Sowohl der CSV als auch der ADR geht der Entwurf der Regierungskoalition nicht weit genug. Und die sozialen Netzwerke in Luxemburg kennen fast kein anderes Streitthema mehr.

Justizminister Félix Braz (Déi Gréng)

Cinéma d'État

josée hansen

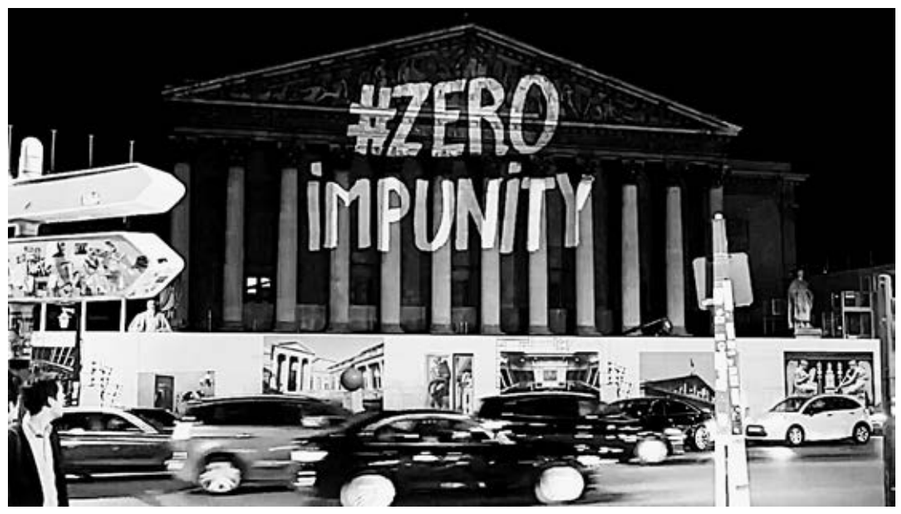

Captures d'écran A_Bahn

Projections organisées par la société A_Bahn pour son projet *Zero impunity*, fin juin à Paris

Le prix de l'intelligence « A_Bahn c'est du documentaire de création, du cinéma d'auteur, du nouveau média et même de la réalité virtuelle. Tous nos projets se construisent autour de la passion du discours. (…) La dimension citoyenne et engagée de nos projets constitue également notre ADN. Notre ambition est de générer de l'empathie pour rendre le monde un peu plus intelligent », lit-on sur le site internet de la jeune société de production, qu'ont établi Nicolas Blies, Marion Guth et Stéphane Hueber-Blies il y a cinq ans au Luxembourg et désormais aussi à Paris. À partir du grand-duché, ils développent des films destinés surtout au marché français, avec, souvent, des professionnels français pour les piloter. Ainsi de *Zero impunity*, un projet transmédia sur le viol comme arme de guerre, 150 000 euros du Film Fund, qui se décline en une série d'enquêtes journalistiques sur le sujet, publiées notamment sur le site de *Médiapart*, et une « campagne d'activisme » comprenant site web, « marche 3D » en-ligne, pétition électronique à l'adresse du nouveau président français Emmanuel Macron, campagne virale et projections sur des façades de bâtiments publics à Paris, avec l'ambition de faire bouger la justice internationale sur le sujet. Le projet sera clôturé par un long-métrage d'animation documentaire, réalisé en coproduction avec Melusine Productions, la société de Stéphane Roelants.

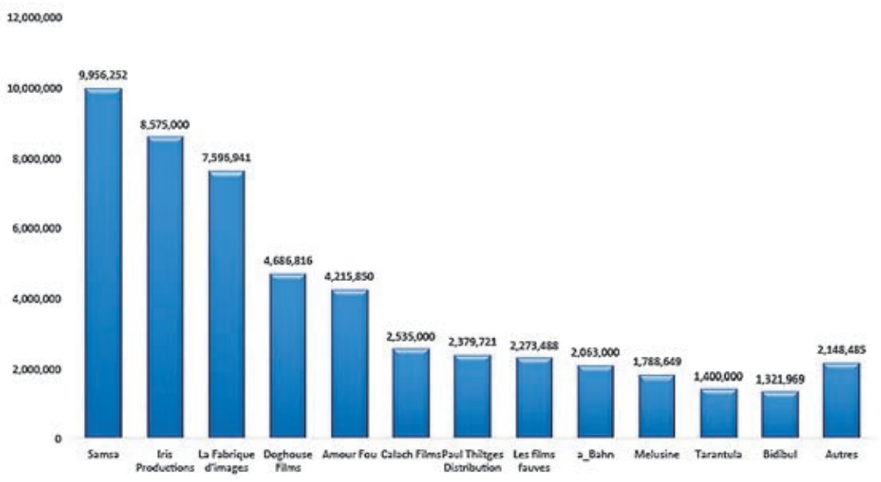

Part des aides directes du Film Fund reçues par les différentes sociétés de production, entre janvier 2016 et août 2017

Cela se passe quasiment sans impact au Luxembourg, sinon quelques messages de solidarité sur les réseaux sociaux d'internautes s'affichant en photo avec le *hashtag #zero_impunity*. Idéologiquement, la campagne rappelle celle des ONGs de développement contre les mines antipersonnel, elle aussi avec force images chocs. C'est toujours mieux d'être contre le viol et les mines antipersonnel, mais ne faut-il pas être contre la guerre tout court ? Et est-ce de la militance politique, une évidente citoyenneté ou de la culture ? Si c'est de la militance politique, faut-il la faire financer par un budget dédié à la culture ? Si c'est pour sensibiliser les décideurs politiques français, faut-il passer par le Luxembourg ? Autant de questions qui ne sont pas discutées, même pas abordées, parce qu'il n'y a pas de débat sur le financement du cinéma au Luxembourg (sinon de la part des professionnels du secteur, qui trouvent toujours qu'il n'y a pas assez d'argent). « A_Bahn est une petite société de production spécialisée dans les projets transmédia et de réalité virtuelle, justifie Guy Daleiden, le directeur du Film Fund, une société engagée qui, en plus, travaille à partir du Luxembourg ». Persuadé qu'il faut s'adapter et toujours évoluer vers les nouvelles technologies, il défend la prise de risque sur ce type de projets : *Fan Club,* un moyen-métrage en réalité virtuelle 3D de Vincent Ravalec, a obtenu 10 000 euros d'aides à l'écriture du CNC français, mais 60 000 euros en écriture et, la semaine dernière, 790 000 euros en production du Film Fund luxembourgeois.

51 millions d'euros Le Film Fund – ou, officiellement, Fonds de soutien à la production audiovisuelle – présentera son bilan de l'année 2016 à la mi-septembre. En se basant sur les montants d'aides allouées par le comité de sélection, publiés après chaque session, la dernière fois la semaine passée, le *Land* a fait un bilan sommaire des vingt mois écoulés. En huit sessions, ce jury de cinq personnes, présidé par le critique de cinéma Jean-Louis Scheffen, a analysé 184 demandes d'aides pour un montant de 106 millions d'euros. Il en a retenu 105, soit 57 pour cent, et leur a attribué 51 millions d'euros (une grande partie de ces aides, grosso modo la moitié des dossiers, sont destinées à l'écriture et au développement de projets, soit au maximum deux fois 60 000 euros chacune). C'est énorme, en comparaison aux 124 millions d'euros annuels de dépenses du ministère de la Culture tout entier (le Film Fund a son propre budget, sous les auspices du ministère des Médias). On peut trouver ces dépenses tout à fait justifiées, comme un investissement dans un secteur audiovisuel qui, avant l'introduction de ce système d'aide il y a un quart de siècle, était surtout composé de diffuseurs (CLT-Ufa, SES). Ou comme un investissement dans un millier d'emplois créatifs – réalisateurs, producteurs, auteurs, acteurs, techniciens… Mais il serait sain aussi d'en débattre parfois, de regarder ce que l'on fait, où l'on va.

Dans un texte ravageur intitulé *State and cinemas in Europe*, publié en 2007, le sociologue français Jean-Marc Leveratto analyse plus particulièrement la situation en France et au grand-duché, où les *Films made in Luxembourg* seraient, selon lui, clairement un cas de « culture d'État » : « To say it briefly, *écrit-il,* this 'State culture' seems to be the real basis of the national cinema policy, which means that the real model of the cinema industry in Luxembourg – despite 'Americanization' on the one hand and the national pride on the other hand – is the French concept of cinema industry as a 'national industry', an industry that has to be protected as an heritage of the past, even if there is no past. »[1].

Alors il y a mille explications pour cette dérive vers une « culture d'État » : le développement historique du secteur audiovisuel au Luxembourg, l'exiguïté du territoire et donc du marché, l'engagement très récent seulement de la seule chaîne de télévision nationale, *RTL Télé Lëtzebuerg*, au statut hybride (privée, elle a néanmoins une mission de service public), dans la production de contenu. Mais il faudrait au moins en débattre, il faudrait au moins entendre parfois un professionnel du cinéma qui défende bec et ongles son statut d'indépendant et se demande s'il n'est pas un de ces « katholische Staatskünstler » qu'abhorrait tant Thomas Bernhard, ou un fonctionnaire qui ne vit que de l'argent public, et quelles en sont les conséquences sur son indépendance intellectuelle. Et sur le contenu, l'idéologie et l'esthétique de ces films produits quasi à 90 pour cent grâce à l'aide publique ? Est-ce qu'il suffit de produire parfois un film comme *L'enquête*, sur l'affaire Clearstream (Vincent Garenq, Samsa, 2015) pour avoir un certificat du politiquement correct ? (La place financière est plutôt épargnée dans le film, sinon en images d'un pays trop riche…)

Quelles aides ? Combien de protectionnisme ? Depuis la loi du 22 septembre 2014, le Luxembourg a un nouveau système d'aides au cinéma, par lequel les anciens certificats d'investissement audiovisuel, très complexes dans le marchandage de crédits d'impôts pour lesquels il fallait trouver des partenaires financiers, ont été remplacés par des aides directes. Le système distingue toujours entre coproductions, où le producteur luxembourgeois est minoritaire, et productions nationales, genre *Superjhemp* par exemple. Si, pour les premiers, l'aide luxembourgeoise ne peut dépasser trente pour cent du budget du film (ou deux millions d'euros), elle peut atteindre jusqu'à 90 pour cent du financement, ou jusqu'à trois millions d'euros pour les autochtones. De cette somme, le producteur peut toucher jusqu'à dix pour cent, plus 7,5 pour cent de « frais généraux ». Au regard des sommes attribuées aux différentes sociétés locales depuis le début de l'année 2016 – presque dix millions d'euros pour les projets de l'historique Samsa, voir graphique 1 –, on parle de sommes assez conséquentes. Même si « ne regarder que ces chiffres bruts est injuste », comme l'affirme Guy Daleiden vis-à-vis du *Land*. Ces sommes sont attribuées par projet, les deux principaux longs-métrages concernés de Samsa étant *Superjhemp* de Felix Koch (2,56 millions d'euros d'aide à la production), qui est en post-production, et *Dead Noon* de Jeff Desom (2,95 millions), qui, pourtant, n'avance pas comme prévu et dont la somme attribuée a donc été reversée au Film Fund jusqu'à ce que le bouclage budgétaire de l'ambitieux projet soit complet. Qu'en est-il alors des films d'Iris Productions (Nicolas Steil), qui travaille de plus en plus sur des séries de fiction, aussi en collaboration avec des chaînes de télévision, comme *Arte* ? En vingt mois, elle s'est vue attribuer presque neuf millions d'euros d'aides directes, mais Nicolas Steil, qui est également président de l'Union des producteurs Ulpa, se plaint à qui veut l'entendre que le système luxembourgeois n'est plus compétitif, qu'il est de plus en plus difficile de trouver des projets intéressants à coproduire.

On peut trouver ces dépenses tout à fait justifiées, comme un investissement dans le secteur audiovisuel avec son millier d'emplois créatifs. Mais il serait sain aussi d'en débattre parfois, de regarder ce que l'on fait, où l'on va

En amont du festival de Cannes et de sa traditionnelle « journée luxembourgeoise », en mai, l'Ulpa a rencontré le Premier ministre pour lui faire part de ses doléances et demander une augmentation budgétaire – le budget du Film Fund est de 33,9 millions d'euros cette année et augmentera à 35,8 millions d'ici 2020, selon le budget pluriannuel de l'État. Les producteurs aimeraient surtout voir aboli, ou du moins substantiellement allégé, le « système à points » par lequel le Film Fund impose un certain nombre de contraintes au producteurs : recours à des professionnels luxembourgeois, tournage au grand-duché, etc. C'est ce système, dont les détails sont tenus secrets, qui fait que des techniciens et des acteurs luxembourgeois trouvent encore du travail sur ces tournages prestigieux, que les studios et les décors naturels sont utilisés pour les films et que ces « retombées économiques » sur les secteurs comme la gastronomie ou l'hôtellerie, toujours mises en avant dans les débats politiques, peuvent se faire. Pour les producteurs toutefois, elles sont une contrainte souvent très lourde à gérer – surtout face à un coproducteur français par exemple, dont le système d'aide impose également un tournage dans l'Hexagone.

Chiffres : Film Fund / graphiques : *Land*

Part des aides par discipline

À Cannes, le Premier ministre et ministre des Médias et de la Culture Xavier Bettel (DP) a annoncé avoir entendu et compris les revendications des producteurs et leur a demandé de lui faire parvenir leurs idées quant aux modifications nécessaires à la loi de 2014 en général, qui dépasse une simple augmentation budgétaire. Depuis, le Film Fund et l'Ulpa se sont concertés, et Guy Daleiden et ses services travaillent à une révision de la loi d'ici 2018. En attendant, une nouvelle aide financière appelée *Cineworld* a été introduite au printemps, permettant aux producteurs de toucher jusqu'à 200 000 euros d'aides directes pour collaborer à des films internationaux qui ont moins de rapport avec le Luxembourg, donc en dehors du système à points. Elle doit leur permettre de nouer des contacts professionnels avec des réalisateurs et producteurs importants, en vue d'une collaboration future.

Quelle évaluation ? Reste à savoir comment évaluer le cinéma *made in Luxembourg* ? Par les quelques critiques dans la presse autochtone, qui sont habituellement excessivement bienveillantes (et souvent amateures) ? Par les éventuelles retombées internationales : des ventes à des cinémas, des sélections à des festivals, seraient-ils de niche, ou la programmation sur des chaînes de télévision étrangères ? Jean-Marc Leveratto, tout comme son confrère Fabrice Montebello, mise beaucoup sur « l'expertise » des spectateurs qui, par l'achat d'un ticket de cinéma, contribueraient à cautionner un film. Mais on ne dispose guère de chiffres, le *box-office* est gardé comme un secret d'État et les données transmises à l'Observatoire européen de l'audiovisuel et sa base de données *Lumière* sont très fragmentaires – les deux premiers films luxembourgeois, *Le Club des chômeurs* et *Back in trouble*, tous les deux d'Andy Bausch, y atteignent aux alentours de 30 000 spectateurs en Europe. Or, dans le milieu du cinéma, il est de bon ton de conspuer Andy Bausch comme un auteur-réalisateur mineur qui ne ferait que des films manquant d'ambition artistique. Qui a raison ?

[1] texte disponible sous : *www.researchgate.net/publication/261805014_state_and_cinema_in_Europe*

Depuis le début de l'année 2016, le Film Fund a investi 51 millions d'euros en aides directes dans le financement du cinéma luxembourgeois. Pourtant, il n'y a ni débat, ni vraie évaluation de cet investissement

Wie verlässlich ist die Türkei als Nato-Partner?

Schleichender Abschied

Cem Sey, Berlin

Geraten zwei Türken aneinander, ohne den Faustkampf wagen zu wollen, sagen sie : „Ich wünsche Dir Erfolg im Leben!“. Was heißen soll: Geh zur Hölle! Es ist aber auch ein Gruß, mit dem altgediente Mitarbeiter am Ende ihrer Karriere verabschiedet werden. Ibrahim Kalin, Sprecher des türkischen Staatspräsidenten Recep Tayyip Erdogan, wählte just diesen zweideutigen Satz, um den Abschied von drei der vier höchstrangigen Generäle der Türkei zu verkünden. In der Republik Türkei ist es Tradition, dass am 30. August jedes Jahres, also am Jahrestag des Sieges der türkischen Streitkräfte über den griechischen Gegner im so genannten Befreiungskrieg, Beförderungen und Verabschiedungen in der Armee in Kraft treten. Zuvor tagt der Hohe Militärische Rat (YAS) und beschließt diese.

Kein Wunder, dass es in diesem Jahr kein „business as usual“ war. Ein Jahr nach dem versuchten Militärputsch war man auf alles gefasst. Auch das Nato-Personal verfolgte gespannt die Nachrichten aus Ankara, denn die türkische Armee ist die zweitgrößte des westlichen Verteidigungsbündnisses. Die Personalien waren dann keineswegs überraschend. Die Kommandanten der Land-, Luft- und Seestreitkräfte wurden allesamt in den Ruhestand versetzt. Der seit dem Militärputsch umstrittene Generalstabchef, Hulusi Akar, blieb auf seinem Posten, obwohl seine Rolle während des Putschversuchs bis heute ungeklärt ist.

Nach Bekanntwerden der Entscheidungen meldeten westliche Medien Besorgnis in den Nato-Etagen. Man wisse nicht, mit wem die Nato nun beim Bündnispartner Türkei zusammenarbeiten könne. Die Sorgen der Nato-Oberen sind nicht neu. Seit längerer Zeit fürchtete man, dass ranghohe türkische Militärs, die mit den Strukturen der Nato vertraut sind, und zum Teil sogar von Partnern im Militärbündnis ausgebildet worden waren, gefeuert werden sollten.

Militärstützpunkt im türkischen Incirlik

Nachdem die Befürworter eines EU-Beitritts der Türkei mit ihrer Heranführungsstrategie gescheitert sind, übernehmen Anhänger einer „privilegierten Partnerschaft“ die Regie

Dies war nicht die Sorge der überwältigenden Mehrheit der Türken. Im Gegenteil: Die meisten Menschen in der Türkei, unabhängig von ihrer politischen Couleur, haben keine Lust mehr auf eine traditionell selbstverliebte Armee. Streitkräfte, die von sich als Aufpasser der Nation sprechen, könnten jederzeit zuschlagen. Der Putschversuch vom Juli vergangenen Jahres gab dieser Angst neue Nahrung. Seit dem Putsch wurden mehrere Tausend Armee-Angehörige verhaftet, entlassen und vor Gericht gestellt. Das Regime in Ankara inszeniert die Gerichtsprozesse gegen die vermutlichen Putschisten ähnlich denen, wie sie das Dritte Reich oder Stalin in der Sowjetunion inszenierte. Dennoch empfinden Türken kaum Empathie für die entmachteten Generäle.

Sorgen machen sie sich allerdings über die Zukunft ihrer Armee. Die Opposition befürchtet, dass Erdogan eine Clique an die Armeespitze bringt, die ihm treu ergeben ist. Militärexperte Metin Gürcan sprach vor dem Putschversuch von vier gleich starken Fraktionen in den Reihen der türkischen Streitkräften. Nach den Ereignissen des vergangenen Sommers erstarkte nur noch die Fraktion der Islamisten. Die so genannte Nato-Fraktion hingegen ist abserviert. Dass die Regierung in Ankara die Kadettenausbildung den Kemalisten entzog und gleichzeitig den Zugang der Absolventen von Religionsschulen in die Armee ermöglichte, verstärkt den Argwohn in der Bevölkerung. Viele Beobachter befürchten nun, dass mit der aggressiven Kritik aus Ankara gegen westliche Verbündete die Neustrukturierung der türkischen Armee zu einer Krise in der Nato führen könnte.

Ein erstes Indiz liefert die Krise zwischen Deutschland und der Türkei, die ausgelöst wurde durch den Streit um die im türkischen Incirlik stationierten Bundeswehrsoldaten. Ankara hatte behauptet, im deutschen Bundestag säßen Terror-Unterstützer – gemeint waren die Abgeordneten der Linken – und untersagte daraufhin dem Verteidigungsausschuss des Parlaments den Besuch der Bundeswehrsoldaten in der Türkei. Daraufhin wurden deutsche Tornados, eingesetzt im Kampf gegen den so genannten Islamischen Staat, aus der Türkei nach Jordanien verlagert. Ein ähnliches Problem mit dem deutschen Personal auf Awacs-Aufklärungsflugzeugen im Nato-Stützpunkt Konya wurde diese Woche durch die Vermittlung der Nato fürs Erste wahrscheinlich entschärft. Nun sollen sieben deutsche Abgeordnete unter Leitung eines Nato-Vertreters doch noch ihre Soldaten besuchen dürfen.

Doch dieser Kompromiss und die Reaktionen darauf deuten auf größere Verwerfungen innerhalb der Nato. Alles dreht sich um eine Frage: Kann man dem türkischen Regime mit Kompromissen oder mit Prinzipienstärke Einhalt gebieten? Nachdem die Befürworter eines EU-Beitritts der Türkei mit ihrer Heranführungsstrategie gescheitert sind, übernehmen offensichtlich die Anhänger einer „privilegierten Partnerschaft“ die Regie. Es wird immer deutlicher, dass in der EU noch viele auf eine Zusammenarbeit mit Ankara hoffen und großzügig übersehen, dass das Regime in Ankara Menschenrechte mit Füßen tritt. Ihnen ist vor allem wichtig, dass die Türkei, wie ehedem im Kalten Krieg, sich politisch nach Westen hin orientiert und das militärische Bündnis ergeben unterstützt.

Die Zeiten, in denen die Türkei diese Rolle zuverlässig erfüllte, sind jedoch längst vergangen. Es wird immer wahrscheinlicher, dass Ankara das westliche Bündnis durch die Hintertür zu verlassen sucht. Erdogan und seine Anhänger nehmen Kompromissvorschläge, wie im Streit um den Nato-Stützpunkt Konya mit Freude entgegen und weiten ihre Spielräume aus. In der Nato nutzt die Türkei jede Gelegenheit, westliche Werte zu diskreditieren und sucht dabei zunehmend die Nähe zu Moskau und neuerdings auch China. Das Land erklärte in den vergangenen Wochen islamistische Uiguren zum ersten Mal zu Terroristen. Der türkische Außenminister Mevlut Cavusoglu betonte vergangene Woche bei einem offiziellen Besuch in China, dass die Türkei alles tun werde, um „China-Gegner in der Türkei zu eliminieren“. So nähern sich West-kritische türkische Politiker schleichend ihrem Ziel, ohne es klar ansprechen zu müssen, das Land irgendwann doch noch vom Westen abzukoppeln.

Europa und Dieselgate

Auf dem Prüfstand

Martin Theobald, Berlin

Es ist nun bald zwei Jahre her, dass der Dieselskandal bei Volkswagen ruchbar wurde. Was anfangs nach einer Unternehmensaffäre eines einzigen – wenn auch des weltweit größten – Fahrzeugherstellers aussah, betrifft heute die gesamte europäische Autoindustrie. Es mag vordergründig um die Verletzung von Vorschriften durch vorsätzlichen Betrug bei hochstandardisierten Tests gehen. Durch diese Manipulation konnten die vom Gesetzgeber vorgeschriebenen Emissionsgrenzwerte eingehalten werden. Im täglichen Straßenverkehr werden diese jedoch weit überschritten, was zu Lasten der Gesundheit der Bevölkerung geht. Diese Schummelpraxis, die etwa ein Jahrzehnt lang üblich war, gefährdet nun eine europäische Schlüsselindustrie.

Dieselmotoren sind in Europa weit verbreitet. Dazu trugen einerseits Innovationen wie die Direkteinspritzer-Technologie bei, aber auch die seit 1973 in Europa gültige Besteuerung von Treibstoffen. Diese werden seitdem nicht nach Energiegehalt, sondern nach Volumen besteuert. Damit entsprach man damals den Forderungen von Transportgewerbe und Landwirtschaft, die durch den Erdölschock Anfang der 1970-er-Jahre besonders betroffen waren. Zudem verringerte der geringere Verbrauch der Dieselmotoren die Erdölabhängigkeit. Vorreiter in der Dieseltechnologie war in dieser Zeit – bis etwa 1990 – die französische Autoindustrie. Später Fiat. Doch die Italiener stiegen mit ihrer Fokussierung auf Kleinwagen aus der teuren Dieseltechnologie aus und verkauften ihr *Common-Rail*-Patent an Bosch, womit es zu den deutschen Autobauern kam.

Partikelfilter, neue Technologien, Verringerung der dieseltypischen Nagelgeräusche verbesserten den rauen Ruf des Diesels. Als dann zu Beginn der 2000-er-Jahre die Treibstoffpreise deutlich anstiegen, entschieden sich immer mehr Käufer für einen Diesel. Geringerer Verbrauch und günstigere Preise an den Zapfsäulen waren kaufentscheidend. In den Jahren 2010 und 2011 erreichte der Diesel bei Neuzulassungen seinen Höhepunkt – bedingt auch durch den zweiten regulatorischen Schub durch die Klima- und Umweltpolitik in der Europäischen Union. Ende der 1990-er-Jahre wurden die nationalen Kohlendioxid-Emissionen mit den nationalen Klimaschutz-Zielen gleichgesetzt. Der CO_2-Ausstoß wurde zur Kenngröße für die Autoindustrie. Und auch für Autokäufer, die dachten, dass sie mit ihrer Entscheidung für einen Diesel sauberere Technologie unter der Motorhaube hätten. Heute ist der Diesel in Europa vor allen Dingen in zwei Segmenten verbreitet: bei Traktoren, Last- und Lieferwagen sowie Schiffen einerseits, andererseits bei Luxus- und Lifestyle-Pkw. Global gesehen, ist diese Entwicklung bei Motoren ohne Entsprechung.

Die Diesel-Schummelpraxis der Automobilbauer gefährdet nun eine europäische Schlüsselindustrie

Die Vorschriften in der EU unterscheiden sich grundsätzlich von denjenigen in den Vereinigten Staaten oder in Japan. In den USA ist etwa ein relativ hoher CO_2-Ausstoß zulässig. Deutlich restriktiver sind jedoch die Vorgaben für Emission von Feinstaub und Stickoxiden. Hinzu kommt, dass Erdöl in Europa importiert werden muss. Deshalb soll hier dessen Konsum weitgehend reduziert werden. Darüber hinaus ist ein „Konstruktionsfehler“ der Europäischen Union für den Dieselskandal mitverantwortlich: In verschiedenen Segmenten – etwa der Automobilindustrie – wurde ein europäischer Markt geschaffen, mit entsprechenden Vorschriften und Gesetzen. Die Umsetzung aber wurde den jeweiligen nationalen Regulatoren überlassen. Im EU-Binnenmarkt gilt, dass Produkte mit einem nationalen – wenn auch nur in einem Mitgliedsstaat anerkannten – Zertifikat oder einer entsprechenden Zulassung in der ganzen EU verkauft werden dürfen. Alle europäischen Autohersteller nutzen dies aus. Zu ihren Gunsten.

Beim Dieselskandal wird vor allen Dingen auf die Emissionen abgezielt. Diese können bei Labortests praktisch nach Belieben manipuliert werden. Doch der Betrug auf dem Messstand ist viel umfassender: Der effektive Verbrauch von Pkw beispielsweise liegt weit über den angegebenen Verbräuchen auf den Prüfständen. Differenzen von 30 Prozent bis über 50 Prozent sind dabei die Regel. Dies gilt für Benziner wie für Dieselmotoren. Mit weitreichenden Folgen: Denn gerne wird von der Politik angeführt, dass sich der Kraftstoffverbrauch in der EU in den vergangenen zwanzig Jahren deutlich verringert habe. Dabei werden für die Berechnung des Verbrauchs jedoch die auf dem Prüfstand ermittelten Werte verwendet, nicht die tatsächlich verbrannte Spritmenge. In der Praxis zeigt sich so, dass der Verbrauch gleichgeblieben, wenn nicht sogar gestiegen ist. Gründe dafür sind leistungsfähigere Motoren und dass Autos deutlich schwerer geworden sind, etwa aufgrund von Komfort- und Sicherheitsausstattungen. Diese erfordern viele zusätzliche Motoren und Bestandteile.

Der so genannte Dieselskandal trifft im Kern alle Autobauer. Sie schaffen es, Lücken und Fehlanreize der Regulierung auf europäischer Ebene auszunutzen und treffen dabei auf eine laxe Kontrolle durch die jeweiligen nationalen Behörden, wie etwa in Deutschland dem Kraftfahrbundesamt oder durch das jeweilige Verkehrsministerium. Letztere interpretieren diese Vorschriften in erster Linie als ein Instrument zur Exportförderung und Verteidigung des Marktanteils inländischer Hersteller.

Plus
de recul

Découvrez le nouveau
Lëtzebuerger Land
en vous abonnant
gratuitement
durant un mois.

land@land.lu
www.land.lu
téléphone 485757-1

La fin du monde et les années d'après

Bernard Thomas

Rationalisation bureaucratique Début 2016, un « groupe de travail post-accidentel » a été formé pour imaginer la (sur)vie dans un Luxembourg partiellement irradié. Il s'agit d'un exercice de rationalisation bureaucratique de l'impensable : Quel impact à moyen et à long terme un accident à Cattenom aura-t-il sur la santé physique et psychique des résidents, mais aussi sur l'écologie et l'agriculture, l'économie et les infrastructures, l'ordre public et le marché immobilier ? Une poignée de fonctionnaires du Haut-commissariat pour la protection nationale (ministère d'État), de la Division de la radioprotection (ministère de la Santé) et de l'Administration des services de secours (ministère de l'Intérieur) sont priés de chercher des réponses et d'élaborer des recommandations. Au fil des prochaines années (seulement une demi-douzaine de réunions se sont tenues jusqu'ici), des médecins, physiciens, agriculteurs, banquiers et assureurs devraient être associés à ces travaux. Patiemment, un titanique inventaire post-accidentel devrait ainsi être assemblé.

Les fonctionnaires luxembourgeois ne vont pas réinventer la roue : ils suivront largement la méthodologie et les problématiques élaborées par leurs collègues français du « Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique » (Codirpa). Créé en 2005 et coordonné par l'Autorité de sûreté nucléaire, ce comité réunit 130 experts répartis en neuf groupes de travail qui ont été intitulés : « vie dans les territoires ruraux contaminés », « suivi sanitaire des populations », « indemnisations » ou encore « gestion des déchets ». Leurs travaux auront duré sept ans et débouché sur quinze rapports finaux ; quelque 2 000 pages d'analyses et de recommandations.

Au Luxembourg, le Plan d'intervention d'urgence, présenté en 2014, établit un plan pour les premières heures et jours suivant l'accident. Mais la temporalité diffuse qu'est « l'après-accident » n'a jusqu'ici pas été pensée. Il aura fallu trente ans entre le premier Plan particulier d'intervention (1986) et l'institutionnalisation d'un groupe de travail qui analyse ce qui pourrait arriver dans les mois et années suivant un scénario-catastrophe. Comme si le voisinage immédiat de quatre réacteurs comptant parmi les plus vétustes d'Europe était une réalité tellement terrifiante que la seule réaction était de la refouler.

En parcourant les centaines de pages pondues par le Codirpa, on se retrouve face à des problématiques auxquelles on n'aurait a priori pas songé. Que faire par exemple des animaux de compagnie (la France compte dix millions de chats et 8,5 millions de chiens) ? En septembre 1939, les propriétaires londoniens d'animaux de compagnie firent euthanasier volontairement quelque 400 000 chiens et chats en moins de quatre jours. Ils avaient cru la campagne aérienne imminente, bien qu'elle n'allât commencer que sept mois plus tard. Estimant qu'« une séparation liée à l'incertitude sur le sort de l'animal est très perturbatrice pour les propriétaires », le Codirpa propose d'embarquer chiens et chats, tout en concédant que l'hébergement de ces animaux sera « compliqué ».

Le 4ᵉ démembrement Le jour X, tout dépendra du vent, et celui-ci souffle généralement du sud-ouest, direction Luxembourg. Selon certaines simulations, durant vingt jours de l'année les conditions météorologiques seraient même telles que la majeure partie du Grand-Duché serait touchée par le nuage. Le Plan particulier d'intervention de 1986 prévoyait des mesures de protection sur un rayon de 25 kilomètres à partir du site de Cattenom. Cette « première zone » englobait la Ville de Luxembourg et s'arrêtait juste devant Walferdange, Bridel, Mamer et Bascharage. Le Plan d'intervention d'urgence (PIU) de 2014 parle, lui, d'une « zone de planification primaire », subdivisée en deux sous-ensembles géographiques : le premier dans un rayon de quinze kilomètres et le second dans un rayon de 25 kilomètres à partir de la centrale. Pour cette première région, une « évacuation » peut être envisagée. Le PIU note : « Au cas où une évacuation est organisée dans la zone primaire, l'accès à celle-ci est interdit à l'ensemble de la population. »

En additionnant les habitants vivant dans un rayon de quinze kilomètres de la centrale (c'est-à-dire dans les communes de Dudelange, Bettembourg, Kayl, Roeser, Rumelange, Mondorf, Schengen, Frisange, Dalheim et Weiler-la-Tour), on arrive à 63 268 réfugiés potentiels. Ils devront trouver asile dans la « zone de planification secondaire ». Des centres d'accueil seront aménagés à Ettelbruck, Redange, Echternach et au Kirchberg. Dans le plan de 1986, les « régions d'hébergement » étaient situées bien plus au nord, dans les hôtels, écoles et hôpitaux des cantons de Diekirch, Vianden, Wiltz et Clervaux.

Les experts français du Codirpa s'interrogent sur un tel « éloignement des populations » (un terme qu'ils préfèrent à ceux d'« évacuation », de « fuite » ou d'« exode ») : Les territoires à évacuer devront-ils être interdits d'accès aux résidents ? Ou ceux-ci seront-ils libres de suivre ou non les recommandations des pouvoirs publics ? Le PIU luxembourgeois définit un « périmètre post-accidentel » : dans la « zone de protection de population » une évacuation « différée » pourra être ordonnée, y lit-on sans plus de précisions.

156 000 personnes avaient fui la préfecture de Fukushima en 2011. Seulement une minorité, pour la plupart les vieux et les pauvres, est retournée vivre dans les villes et villages. Les jeunes familles et les classes moyennes ont refait leur vie ailleurs. À l'inverse de l'Ukraine, les autorités japonaises ont lancé une politique de reconquête des territoires : Les rues, bâtiments et aires de jeu ont été décontaminés au karcher par 18 000 ouvriers. Pour une maison, ceci représente un chantier mobilisant sept personnes durant 21 jours. Les forêts environnantes resteront par contre contaminées, à moins d'abattre tous les arbres.

Tchernobyl-sur-Moselle Au moment même où le Luxembourg aura besoin de toutes les ressources disponibles, sa substance économique s'écroulera. Un territoire partiellement irradié mettra le Luxembourg devant des défis économiques quasi insurmontables. Les avenues et bureaux du Kirchberg et de la Cloche d'Or seront déserts. Car comment d'acheminer quotidiennement 89 000 frontaliers français vers la capitale, alors que les voies ferroviaires et l'A31 passent à quelques kilomètres de la centrale sinistrée. Quant aux expats travaillant pour les banques et groupes internationaux, ils seront probablement évacués illico par leurs maisons-mères – comme cela avait été le cas en mars 2011 à Tokyo, alors même que la capitale nippone se situe à 240 kilomètres de distance de Fukushima. Le secteur agraire sera aux abois. Car vers où exporter le Rivaner et Crémant « Appellation d'origine protégée – Moselle luxembourgeoise » et le lait estampillé Luxlait, une fois les noms du pays et du fleuve associés à la contamination radioactive ?

La diaspora luxembourgeoise, qui naîtrait d'un désastre nucléaire, serait un peuple sans terre… mais hautement endetté. La BCEE, Bil, BGL, Raiffeisen et l'ING (qui, ensemble, détiennent 90 pour cent des crédits immobiliers résidentiels) seront confrontés à des milliards d'euros de prêts immobiliers devenus, du jour au lendemain, toxiques. L'État luxembourgeois, qui est actionnaire de quatre de ces cinq banques, devra donc éponger les dettes. Or plusieurs décennies après la « restructuration sidérurgique », les habitants du Centre et du Nord referont-ils preuve de « solidarité nationale » vis-à-vis des nouveaux parias du Sud ? À la réunion annuelle du Codirpa de juin 2016, un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur français faisait un débriefing de ses séjours au Japon : « Les catastrophes naturelles ressoudent et renforcent la société. A contrario, sur l'impact nucléaire, c'est un peu le contraire », expliquait-il. Puis d'évoquer « des gens qui ont été déplacés, qui n'ont pas été acceptés et qui ont été considérés comme des pestiférés ».

Ce qui pourrait contribuer à cimenter la solidarité, c'est que, contre un accident nucléaire, il n'y a pas de protection privatisée. Car, comme pour les effets de l'amiante et les dommages de guerre, le risque nucléaire est expressément exclu des contrats d'assurance vendus au Luxembourg. (D'après les compagnies d'assurance contactées, il n'y aurait pas de demande pour ce produit.) D'abord, parce qu'aucune compagnie de réassurance n'accepte d'endosser un tel risque. Ensuite, parce que le principe de mutualisation ne fonctionne que pour des sinistres relativement localisés. Un accident nucléaire touchant une grande partie du territoire conduirait fatalement à la faillite des sociétés d'assurance luxembourgeoises. Le premier millier de clients pourrait éventuellement encore être remboursé, puis tout le système s'effondrerait.

1,5 milliard d'euros en dédommagements Depuis 1960, la responsabilité civile nucléaire est régie au niveau multilatéral. La Convention de Paris établit la responsabilité exclusive et « objective » de l'exploitant de l'installation nucléaire, c'est-à-dire que les victimes n'en auront pas à établir la faute ou la négligence avant de toucher leurs dédommagements. Signée en 2004, mais non encore ratifiée, la version révisée de la Convention de Paris augmentera les montants. Elle introduit un système par tranches : 700 millions pour l'exploitant nucléaire, 500 millions pour l'État et 300 millions d'euros financés par l'ensemble des États signataires. Alors que certains pays comme l'Allemagne et la Suisse ne limitent pas les dommages-intérêts, la France peut ainsi les plafonner à 1,5 milliard d'euros.

Dédommagements plafonnés et crédits immobiliers toxiques ; les impensés économiques de la phase « post-accidentelle »

Comme le note le groupe de travail « indemnisation » du Codirpa : « Contrairement au cas d'autres accidents de grande ampleur, les victimes n'auront ni le choix de refuser ce qui leur est proposé, ni la possibilité de demander à l'exploitant la réparation intégrale de leur préjudice sur le terrain du droit commun. » En plus, ce sera le pays où se trouve le réacteur qui aura la compétence juridique exclusive et unique. La victime luxembourgeoise devra donc se payer les services d'un avocat français et plaider sa cause devant le Tribunal de grande instance de Paris.

Aux yeux du ministère de l'Environnement, la Convention de Paris constitue un des privilèges injustifiés qui ont été accordés à l'industrie nucléaire et qui protègent moins les victimes que les exploitants.

Vues sur Cattenom ; août 2017

Comme d'autres États sans installation nucléaire sur leur territoire (dont l'Autriche et Irlande), le Luxembourg n'a pas ratifié le protocole. Pour les victimes luxembourgeoises, le droit commun continue donc à s'appliquer en matière d'accident nucléaire. Avec comme inconvénient que le résident lésé aura à prouver un lien de responsabilité entre EDF et le dommage subi. Mais, il aura l'avantage que les compensations qu'il pourra réclamer ne seront pas d'office limitées. (En théorie du moins, car que se passera-t-il lorsque l'exploitant entre en faillite ?)

Dans leur réponse à une question parlementaire posée par les députés verts Josée Lorsché et Henri Kox, les ministres de l'Environnement, Carole Dieschbourg (Déi Gréng), et de la Santé, Lydia Mutsch (LSAP), évoquent une des raisons principales de leur refus de ratifier la Convention de Paris de 2004 : les indemnités prévues ne couvriront « qu'une fraction minime des demandes de réparation ». Les coûts de la décontamination sont en effet estimés à 160,5 milliards à Fukushima et à 200 milliards d'euros à Tchernobyl. Les coûts occasionnés par une méga-catastrophe sur sol européen ont été évalués à une « minimale Spannweite » de 100 à 430 milliards d'euros. C'est du moins le chiffre qu'avance le Forum ökologisch-soziale Marktwirtschaft dans une étude commanditée par Greenpeace et publiée en mai 2017. On y lit : « Die zu erwartenden Kosten eines nuklearen Unfalles (dreistelliger *Milliarden*bereich) sind um ein vielfaches höher als die Haftungs- und Deckungsvorsorge europäischer Nachbarstaaten (dreistelliger *Millionen*bereich). »

Contre-attaque Le ministère de l'Environnement, en concertation avec le ministère de la Justice, « analyse l'opportunité » d'introduire dans le droit luxembourgeois un régime spécifique : celui de la « responsabilité civile nucléaire ». Les travaux avanceraient bien et un premier avant-projet de loi pourrait être soumis au conseil de gouvernement à la rentrée. Dans une dizaine d'articles, ce texte inscrirait la « responsabilité objective » des exploitants dans le droit luxembourgeois, et ceci sans limitation des indemnités payables.

En faisant sauter les plafonds des dédommagements fixés par les accords internationaux, la loi luxembourgeoise est censée forcer EDF à intégrer les frais cachés du nucléaire dans ses calculs comptables et à augmenter ses réserves. L'avant-projet de loi participe à une nouvelle stratégie qui était apparue avec le recours conjoint de l'Autriche et du Grand-Duché contre la décision de la Commission européenne d'autoriser le projet nucléaire anglo-chinois Hinkley Point C. Plutôt que par des appels moraux, le gouvernement veut combattre le nucléaire avec des armes économiques et juridiques, pour ainsi faire apparaître le véritable prix du nucléaire. Ce qui pourrait rendre nerveux les exploitants nucléaires. Car EDF est affaibli : en novembre 2015, l'État français a annoncé la non-perception du dividende (environ deux milliards d'euros par an) jusqu'en 2018. Un mois plus tard, suite à l'érosion de sa capitalisation boursière, EDF quitte le prestigieux CAC 40. En 2016, Moody's et S&P abaissent leur note de long terme. Dans son livre *Transition énergétique* (2017), l'eurodéputé vert Claude Turmes parle d'un « cercle vicieux » : « Plus EDF s'endette, plus ses notes diminuent ; plus l'entreprise accède à des conditions de crédit difficiles, plus elle s'endette. »

Or une loi luxembourgeoise sur la responsabilité civile nucléaire sera-t-elle un jour opposable à EDF ? Le ministère de l'Environnement vient de commandité une note de consultation sur la question à un cabinet bruxellois spécialisé dans le droit de l'environnement. Dans leurs conclusions, remises en avril 2017, les juristes écrivent : « Les victimes luxembourgeoises pourraient introduire une action en indemnisation à l'encontre des exploitants des centrales nucléaires françaises et belges devant un juge luxembourgeois appliquant le droit national en matière de responsabilité civile nucléaire ». Une victime pourra donc plaider contre un exploitant nucléaire devant un juge luxembourgeois, dont la décision devrait en principe être exécutée en France. À voir comment l'huissier de justice, venu encaisser quelques dizaines de milliards d'euros, sera reçu au siège d'EDF, avenue de Wagram…

Alors que le Groupe de travail post-accidentel élabore des scénarios pour une vie dans un Luxembourg contaminé, le gouvernement songe à créer une responsabilité civile nucléaire

Ein Vielzahl neuer Hotels sind in Planung. Ganz so spruchreif, wie sich das die Staatssekretärin für Tourismus wünscht, sind die Projekte aber noch nicht

Unterkunft gesucht

In Weiswampach ist ein Feriendorf mit Wellnesshotel geplant

Michèle Sinner

Es klang beeindruckend, als Staatsekretärin Francine Closener (LSAP) vergangene Woche sagte, bald würden zehn neue Hotels in Luxemburg entstehen, die zusammen zusätzliche 1 300 Zimmer anbieten würden und damit die Bettenkapazität landesweit um 17 Prozent steigern würden. Das umso mehr, als die Entwicklung in den vergangenen Jahren eher in die andere Richtung zeigte und die Kapazität stetig sank. 2011 zählte das Statec noch 262 Hotels, Herbergen und Pensionen in Luxemburg, die zusammen 8 415 Betten vermieteten. Dieses Jahr sind es nur noch 226, die 7 525 Zimmer im Angebot haben.

Hotelsterben Für das „Hotelsterben" gibt es viele Ursachen. Der steigende Wohlstand hat dazu geführt, dass die einheimische Bevölkerung sich mehrmals jährlich einen Auslandsaufenthalt leisten kann, während noch 1980 die Aufenthaltsdauer von Gebietsansässigen in Luxemburger Hotels bei durchschnittlich 8,6 Tagen lag. Auch für die traditionelle Kundschaft aus den Niederlanden und Belgien ist der Strandurlaub im Süden dank Billigflieger erschwinglicher geworden. Für kleine Privatbetriebe, die sich mit Google-Ads nicht auskennen, ist es im Internet-Zeitalter zudem schwieriger geworden, die Kunden überhaupt noch zu erreichen und Buchungen zu erhalten. Weil in den goldenen Jahren des Bankgeheimnisses der Betrieb wie von selbst lief, wenn den Mittelständlern aus den Nachbarländern, die ihre Coupons bei den Bankfilialen im Grenzgebiet abholten, zur Übernachtung noch ein *Menu gastronomique* serviert wurde, hat so mancher Betrieb den Moment verpasst, zu investieren und umzurüsten.

Um dabei ein wenig Abhilfe zu schaffen, sieht der neue Fünfjahresplan für Investitionen in der Tourismusbranche, den Closener vergangene Woche vorstellte, nicht nur vor, dass auch Privatunternehmen Zuschüsse beantragen können, sondern auch, dass die staatlichen Zuschüsse ab kommendem Jahr nicht mehr nur zehn, sondern 20 Prozent der Investitionssumme betragen können. Dass aber nur wenig neue Hotels entstehen, ist, wie so vieles in Luxemburg, auf die Grundstückspreise zurückzuführen. Die Rendite für Büroimmobilien ist höher als der Ertrag, den ein Hotel einbringt, deshalb haben Bauträger wenig Interesse daran, ihre wertvollen Parzellen innerhalb der Bauperimeter mit Hotels zu bestücken. So ist die Situation in der Tourismusbranche der in Industrie und Handwerk nicht unähnlich: Politik und Arbeitgeberverbände bemühen sich, auf Auslandsreisen Industriebtriebe anzulocken und den Unternehmergeist zu beschwören, obwohl es keinen Platz gibt, um Fabriken anzusiedeln und die Ateliers und Hallen in Gewerbegebieten knapp und teuer sind.

Welcher Tourismus? Seit das Hochhaus in Kirchberg endlich renoviert ist und die Luxexpo eine neue Daseinsberechtigung sucht, versuchen die Staatssekretärin und ihre Berater, unter dem Akronym Mice den Kongresstourismus zu fördern. So soll das Kongresszentrum in den neun Monaten im Jahr, in denen keine EU-Ministertagungen stattfinden, ausgelastet und irgendeine Aktivität für die Luxexpo während der 50 Wochen jährlich gefunden werden, in denen weder Herbst-, noch Frühjahrsmesse ist. Doch wirklich ausgebaut werden konnte diese Aktivität bisher nicht, weil es an Betten fehlt, in denen Kongressteilnehmer schlafen könnten. Während der Luxemburger Ratspräsidentschaft vor zwei Jahren wurde der Terminplan unter anderem dadurch bestimmt, ob es ausreichend Hotelzimmer für die Delegationen gab. Das Vorhaben der chinesischen Cargolux-Partner, eine direkte Passagierverbindung zwischen Zhengzhou und Luxemburg herzustellen, um chinesische Touristen zwischen Eifelturm in Paris und Karl-Marx-Haus in Trier abzusetzen, um ihnen eine Designer-Handtasche und eine teure Armbanduhr zu verkaufen, hat sich bisher nicht konkretisiert. Das ist nicht nur darauf zurückzuführen, dass der Flughafen kein Langstreckenflugzeug abfertigen kann, sondern ebenfalls darauf, dass man nicht weiß, wo man eine Jumbo-Ladung Touristen übernachten sollte. Darüber hinaus war in den vergangenen Jahren nicht ganz klar, welche Art von Tourismus man in Luxemburg will. Francine Closener gelobte bei der letzten *Vakanzefoire*, sie wolle Luxemburg zum Wanderparadies nach dem Vorbild der Schweiz machen, zum Urlaubsziel für Familien mit Kindern und für Aktivtouristen auf der Suche nach Bewegung. Noch vor wenigen Jahren warb Luxemburg auf Tourimusmessen mit grauhaarigen Models um weniger mobile Senioren. Bis Jahresende, versprach Francine Closener vergangene Woche, werde sie Leitlinien für den Tourismus vorstellen, ein Weißbuch, wie es bisher keins gegeben habe, das unter anderem diese Frage klären soll. Bis dahin freut sie sich darüber, dass bei den geplanten Projekten für alle etwas dabei ist.

Findel Ganz so spruchreif wie es Closener glauben machen wollte, sind die Pläne jedoch noch nicht. Das Hotel in der Flughafen-City in Findel, dämpft Luxairport-Direktor Johan Vanneste die Erwartungen, werde „nicht in naher Zukunft" entstehen, sondern eher in fünf bis zehn Jahren. Geplant ist es auf dem offenen Parkplatz neben der Einfahrt zum Golfgelände gegenüber des Flughafengebäudes. Bevor das Hotel gebaut werde könne, müsse erst ein neues Parkhaus neben der Abflughalle errichtet werden. Dennoch habe sich bereits ein halbes Dutzend Interessenten gemeldet, die es betreiben wollen. Hotels mit direkter Anbindung an das Flughafenterminal seien sehr gefragt, hat sich Vanneste belehren lassen. Den Masterplan für die Flughafenstadt haben Albert Speer Architekten entworfen, die viel am Flughafen Frankfurt gearbeitet und die Anbindung des Hotels in Findel mit einer Fußgängerbrücke quer über Straße und Parkplatz hinweg vorgesehen haben.

Kirchberg Am konkretesten sind deshalb wohl die zwei Hotelprojekte, die in Kirchberg entstehen sollen. Einerseits, weil dort der Fonds Kirchberg Grundstückseigentümer ist und die Bedingungen diktiert, und weil der Fonds eine gewisse Erfahrung mit der Firma Continental Motor Inns Luxembourg (CMIL) hat, welche die Hotels baut, die von der Accor Hotel-Gruppe betrieben werden, wie Sofitel und Novotel. Im Ringen um eine dichtere Bebauung und bessere Flächennutzung in Kirchberg ist sich der Fonds mit CMIL einig geworden, den letzten Streifen Grünfläche gegenüber des Europäischen Gerichtshofs entlang der Rue du Fort Niedergrünewald zu bebauen. Dort soll ein neuer Gebäudekomplex entstehen, der neben einem Polizeikommissariat Büroflächen und ein Hotel beherbergt. 2020 soll dort ein Mama Shelter eröffnen, das Zimmer ab 99 Euro anbietet und in der Kategorie vier Sterne anzusiedeln ist, aber „cooler" ist, wie FUAK-Präsident Patrick Gillen sagt. Die Mama Shelter, beispielsweise in Paris, wurden von der Familie Trigano gegründet, die einst den Club Med miterfand, und sind ein Mekka für Hipster. Nach dem Prinzip Zu Hause in der Welt sollen sie Komfort und Geborgenheit bieten, wie das sonst nur Muttern kann, mit Innendesign von Phillipe Stark, unbegrenztem Wifi und ein wenig Wellness und Co-Working obendrauf. Vor ein paar Jahren hat die Accor-Gruppe Anteile an Mama Shelter erworben. Die Wahl dieses Konzeptes für das neue Hotel in Kirchberg, das 145 Zimmer haben soll, haben die Betreiber, nicht der Fonds Kirchberg, getroffen. Doch bei der Vorstellung des FUAK-Jahresberichts meinte Infrastrukturminister François Bausch (déi Gréng), er sei einmal Gast im Mama Shelter in Bordeaux und dort zufrieden gewesen.

Gegenüber vom Fußballstadion in Kockelscheuer darf das Unternehmen Giorgetti keine Büros bauen. Deshalb sollen dort drei Hotels, ein offenes Schwimmbad, eine Schlittschuhbahn und eine Konzerthalle entstehen. Man befindet sich am Anfang der Planungsphase

Für das zweite Hotel, das im Stadtteil Grünewald, in Spitalnähe entstehen soll, wünscht sich Bausch ebenfalls ein Lokal, das den Ansprüchen des „globalen Nomaden" entspricht. Dieses Hotel von zwischen 100 und 200 Zimmern ist Kern eines neuen Blocks, in dem auch Büro- und Wohnflächen geplant sind, um den Übergang zwischen den Bürokasernen am Boulevard J. F. Kennedy und den Wohnvierteln dahinter zu schaffen. Um herauszufinden, was der globale Nomade braucht, hat sich der Fonds Kirchberg von Hotelspezialisten beraten lassen. Als Vorbild könnte beispielsweise das Zuko in Amsterdam (*livezuko.com*) gelten, so Patrick Gillen, der daran erinnert, dass mit dem Projekt des unterirdischen Bahnhofs bei der Luxexpo das darauf geplante Hotel starb. Im Zuko in Amsterdam gibt es vom Stockbettzimmer bis zum 30 Quadratmeter-Loft alles, was Geschäftsmänner und -frauen auf der Durchreise, IT-Spezialisten in mehrwöchiger Mission, Unternehmensgründer auf der Suche nach Investoren, Firmenchefs mit Messestand brauchen: großes Frühstück, Spiel- und Unterhaltungszimmer mit DVD-Kollektion, Salons und Konferenzräume, die Möglichkeit in einer eigenen oder in der Gemeinschaftsküche zu kochen, einen Laden, der das Notwendigste bietet, von Körperpflegemitteln über Grundnahrungsmittel. Dabei ist das Notwendigste vom Feinsten und alle Räumlichkeiten mit skandinavischen Design-Möbeln ausgestattet.

Cloche d'Or Zu den konkreten Projekten zählt auch das der Familie Grosbusch, von Beruf Obst- und Gemüsehändler, die ihren Betrieb nach Ellingen verlegt haben und auf der freien Parzelle auf der Cloche d'Or nahe den Post-Räumlichkeiten ein Hotel von 123 Zimmern in der Vier-Sterne-Plus-Kategorie plant. Die Abrissarbeiten der alten Anlagen laufen. Im Herbst, hofft René Grosbusch, sollen die noch ausstehenden Genehmigungen vorliegen und die eigentlichen Bauarbeiten beginnen können, denn die Eröffnung ist für Weihnachten 2018 geplant. Wer es betreiben soll, steht noch nicht fest, sagt Großbusch. Auch wie das von Architekt Jim Clemes geplante Hotel aussehen soll, will er derzeit noch nicht verraten, weil noch Änderungen vorgenommen werden sollen. Im Gewerbegebiet Cloche d'Or wären laut PAG erträgliche Büroflächen möglich gewesen. Doch sie sehen sich eher als Händler und Unternehmer, denn als Immobilienpromotoren, sagt René Grosbusch. Die Straße hinunter habe es ein zwischen Firmenberatern und Telekomunternehmen gut gehendes Hotel gegeben, das dann EU-Institutionen weichen musste. Dass es im neuen Stadtviertel Ban de Gasperich Potenzial für Hotels gebe, um Geschäftsreisende unterzubringen, dachten sich auch die Promotoren selbst. Im PAP Grossfeld ist ein Hotel mit 200 Zimmern vorgesehen, heißt es aus dem Wirtschaftsministerium. Näheres dazu konnten während der Bauferien weder Grossfeld, noch die Stadtverwaltung Luxemburg verraten.

Das Hotels der Grosbuschs und das von Grossfeld sollen aber nicht die einzigen im Süden der Hauptstadt bleiben. Das Bauunternehmen Giorgetti plant in Kockelscheuer, gegenüber vom Fußballstadion, gleich drei Hotels, wie Marc Giorgetti erzählt. Eines in der Kategorie Drei-Sterne-Plus, eines in der Kategorie Vier-Sterne-Plus und ein Apart-Hotel, insgesamt 500 Zimmer. Dabei befinde man sich erst am Anfang der Planungsphase, sagt Giorgetti, wer Betreiber werden soll, ist demnach noch nicht klar. Warum er plötzlich Hotels statt Büros baut? Weil es nicht geht. „Das Gelände ist als Freizeitzone eingetragen", so der Bauunternehmer, der erklärt, dass Büros dort nicht möglich, dort aber das seit Jahren diskutierte offene Schwimmbad der Hauptstadt, sowie eine offene Eispiste und eine neue Konzerthalle für 3 000 Leute für Den Atelier hinkommen sollen – auch das alles noch Verhandlungssache. Den Atelier will die Information nach dem gescheiterten Luxexpo-Experiment nicht kommentieren. Laut Giorgetti könnte es bis vier Jahre dauern, bis die Pläne Wirklichkeit weden.

Wickringen Die Gebrüder Giorgetti hatten nach dem Debakel um das Fußballstadion und Liwingen und das Einkaufszentrum in Wickringen dem Unternehmer Guy Rollinger seine Grundstücke abgekauft und planen dort einen Gebäudekomplex mit Verkaufs- und Ausstellungsflächen für historische beziehungsweise sehr teure Autos. Der ACL könnte eine Filiale in dieser Motor-City oder Motorwelt eröffnen, die Kfz-Kontrollstelle SNCH eine Sonderstelle für Oldtimer einrichten. Dort soll ebenfalls ein Hotel mit 100 Zimmern entstehen. Als Vorbild für das Konzept nennt Giorgetti die Kette Motorwelt aus Deutschland, die an verschiedenen Standorten Ausstellungs- und Verkaufsflächen sowie Hotels betreibt. Diese Unterkünfte heißen V8 und die Begeisterung für viele Zylinder drückt sich auch in der Innenausstattung aus: Bettenkopf- und Fußteile aus Oldtimern, als Dekor im Zimmer eine Zapfsäule in Retrooptik. Dieses Konzept möchte Giorgetti nicht unbedingt *tel quel* übernehmen, aber eine Zusammenarbeit mit der deutschen Motorwelt schließt er nicht aus. In zweieinhalb bis drei Jahren könnte das, wie er es scherzhaft nennt, V12 die Türen öffnen.

Petingen Was beim Privatunternehmer mit dicker Kapiteldecke einfach klingt, damit tun sich Gemeinden mit Ambitionen, zum Tourismuszentrum zu werden, schwer. Wie schwer, erzählt Roland Breyer (CSV), Erster Schöffe in Petingen. Seit zehn Jahren arbeitet er am Projekt „Hotel". Schon damals habe man festgestellt, dass es im Süden ein Defizit an Hotelinfrastrukturen gebe. Dabei habe man mit Titelberg, Giele Botter, dem Zug 1900 so einiges an Attraktionen zu bieten. Weil die Gemeindeverantwortlichen feststellen mussten, dass Hotelbetreiber heutzutage zwar gerne Hotels führen, aber weniger in Grund und Boden investieren wollen, auf dem die Hotels stehen, kaufte die Gemeinde Grundstücke zusammen, um einen Pachtvertrag abschließen zu können, erschloss Straßen und plant, ein neues Wellness-Zentrum neben das Schwimmbad Piko in Rodingen zu bauen. Ihr Wunschhotel: ein Jufa, der Jung-Familienhotels, die sie gut kennt, weil sie Generationen von Petinger Schulkindern nach Österreich in den Schiurlaub geschickt hat. Die Jufa-Gruppe betreibt rund 60 Familien-, beziehungsweise Jugendhotels und ist dermaßen gefragt, dass sie es mittlerweile nicht einmal mehr nötig hat, die Hotels selbst zu bauen. Weil die Gemeinde aber gemäß der Ausschreibungsregeln für öffentliche Aufträge, kein Hotel nach Maß für ein bestimmtes Unternehmen bauen kann, musste für das zehn-Millionen-Projekt ein Investor gefunden werden. Ein örtlicher Bauunternehmer wollte es wagen, doch diese Woche gab es einen Krankheitsfall in der Unternehmerfamilie, erzählt Breyer, so dass das Engagement nicht mehr sicher sei. Im September sollte der Pachtvertrag durch den Gemeinderat und damit das Jufa mit 55 Zimmern für die Gemeinde Petingen unter Dach und Fach gebracht werden. Doch nun steht das Projekt wieder in Frage und die Gemeinde muss sich aus Neutralitätsgründen heraushalten. Diese plötzliche Wendung schmerzt Breyer, dem Zeitplan zufolge sollte vergangenen Juni Baubeginn sein und 2019 Ouvertüre. Auf jeden Fall hätte Petingen gerne für das Kulturjahr 2022 Gäste im Jufa-Hotel empfangen. Nun führt er wieder Telefonkonferenzen mit der Firmenzentrale in Österreich, die sich gegenüber dem *Land* nicht äußern will.

Weiswampach Auch die Lamy-Gruppe aus Belgien findet es noch zu früh, um zum Projekt Feriendorf in Weiswampach Details bekanntzugeben. Sie ist vorsichtig, weil kommende Woche noch Termine mit verschiedenen Ministerien anstehen, um die Genehmigungen zu gewähren. Schöffe Norbert Morn ist seinerseits sehr optimistisch und erklärt, dass ein Teil des Camping-Platzes an den künstlichen Seen umgebaut werden soll. In einer ersten Phase sollen 50 Ferienhäuser gebaut werden, dazu ein Wellnesshotel mit 50 Zimmern, 25 Studios und fünf Suiten. Die belgische Baugruppe hat eine ganze Reihe solcher Anlagen an der französischen Küste und in den Alpen gebaut, sowie eines in den Ardennen, das Golden Lakes Village am Lac des heures d'eau. Das Resort, in dem sich identische Ferienhäuser wie in der *Truman Show* aneinanderreihen, wirbt mit Wassersportaktivitäten wie Jetski. Dass Weiswampach touristisch aufrüstet, erklärt Morn mit der schwindenden Camping-Begeisterung in den vergangenen Jahren. Bei den hiesigen klimatischen Verhältnissen wolle man Besuchern ein Angebot machen, das sie ganzjährig und witterunabhängig nutzen können. Die Initiative dazu, so Morn, ging von der Gemeinde aus, die Eigentümerin der Grundstücke bleibt.

Im Uhrzeigersinn: In der Rue du Fort Niedergrünewald soll 2020 ein Mama Shelter eröffnen. In Weiswampach entsteht ein Feriendorf. Fünf bis zehn Jahre könnte es dauern, bis ein neues Hotel in der Flughafenstadt vor dem Golf Club Grand Ducal steht. Im Viertel Kirchberg-Grünewald ist ein weiteres Hotel geplant, was Reisende vom Typ „globaler Nomade" beherbergen soll

Des manquements répétés relevés dans la lutte anti-blanchiment

Les banques sont-elles dépassées ?

Georges Canto

Alors que les États membres de l'UE doivent normalement avoir mis en œuvre la quatrième directive anti-blanchiment depuis le 26 juin, les amendes ont plu sur les banques en l'espace de quelques semaines. Fin juin, au Luxembourg, la CSSF a sanctionné la banque Edmond de Rothschild Europe, filiale locale du groupe suisse éponyme, pour « avoir manqué à l'obligation de mettre en place un solide dispositif de gouvernance interne » portant notamment sur la lutte contre le blanchiment. La banque devra s'acquitter d'une pénalité de neuf millions d'euros.

Ailleurs dans le monde, on constate la même tendance des autorités de tutelle à sévir contre les établissements locaux ou étrangers pour des insuffisances dans leurs systèmes de contrôle « anti money laundering ». Ainsi, le 30 mai, la Réserve fédérale américaine a annoncé imposer une amende de 41 millions de dollars à la Deutsche Bank, pour des « pratiques peu sûres et bancales » ayant débouché sur un scandale de corruption portant sur une dizaine de milliards de dollars. A Singapour, toujours fin mai, Credit Suisse a été condamné à payer une somme (plutôt modeste) de 453 000 euros pour des lacunes du même genre. Et, début août en Australie, la Commonwealth Bank, le plus grand établissement du pays, a été assignée devant la Cour fédérale pour « violations graves et généralisées des lois contre le blanchiment », risquant une amende record.

Mais en la matière le « pompon » est certainement détenu par la France, avec plusieurs lourdes sanctions en prononcées en juin et juillet. La plus sévère a été infligée début juin à BNP Paribas par l'Autorité de contrôle prudentiel et de régulation (ACPR) : la banque reçoit un blâme et doit payer une amende de dix millions d'euros pour « plusieurs insuffisances importantes » dans son dispositif de LAB-FT. Le régulateur lui a signifié huit griefs à l'issue d'un contrôle réalisé en 2015 portant sur des transactions des trois années précédentes, sachant que plusieurs manquements graves avaient déjà été pointés lors d'une mission menée en 2012.

Mi-juillet, c'est la Société Générale qui a été épinglée, toujours pour les mêmes raisons, écopant d'un blâme et d'une sanction pécuniaire de cinq millions d'euros. Des carences ont été relevées en 2015 dans la détection et l'analyse des opérations atypiques, ainsi que des lacunes dans les obligations déclaratives : plusieurs opérations n'ont pas été portées à la connaissance de Tracfin (la cellule française anti-blanchiment, équivalente de la CRF au Luxembourg) alors qu'elles auraient dû l'être, d'autres l'ont été avec beaucoup de retard.

Mais des banques de plus petite taille ont aussi fait les frais de la fermeté de l'ACPR, qui a ainsi imposé fin juin un blâme et une amende de deux millions d'euros au Crédit Agricole Vendée-Atlantique, pour des manquements divers, « graves et nombreux » dans la lutte anti-blanchiment, comme un recueil insuffisant d'informations sur les personnes politiquement exposées. Une sanction très lourde pour une banque régionale de cette taille (2 160 collaborateurs et 860 000 clients au moment du contrôle).

Malgré le risque financier et surtout de réputation qu'elles encourent avec de telles poursuites, il faut bien reconnaître que plusieurs banques incriminées ont fait preuve, au minimum, d'imprudence ou de laxisme dans leurs opérations avec ou dans certains pays et zones géographiques peu connus pour leur transparence. L'affaire mettant en cause la Deutsche Bank concernait des relations avec la Russie : des fonds publics détournés auraient transité par la banque entre 2011 et 2015, via ses implantations à Moscou, New York et Londres pour l'équivalent en roubles russes de dix milliards de dollars. Les procédures contre Edmond de Rothschild et contre Credit Suisse seraient de leur côté liées au scandale de corruption éclaboussant le fonds souverain de Malaisie (dont le Premier ministre est accusé d'avoir perçu indûment près d'un milliard d'euros), une affaire qui fait également l'objet de procédures aux États-Unis et en Suisse, où la Finma, équivalent de la CSSF, s'est saisie du dossier des deux banques. Quant à BNP Paribas, il a été établi qu'une certaine opacité touchait ses « filiales outre-mer » (en fait dans des centres *offshore*) rendant difficile l'accès à l'information de la part des autorités françaises de contrôle.

Patrick Gabots

Dans les locaux de la Cellule de renseignement financier (CRF) au sein de la Cité judiciaire

En réalité la plupart des banques sont surtout confrontées à un manque de moyens, à l'ingéniosité des criminels et aux facilités que donnent à ces derniers les évolutions technologiques.

Pour être efficaces, les dispositifs anti-blanchiment demandent des investissements importants en ressources humaines et matérielles, que même de grands établissements ont du mal à mobiliser. Ainsi dans le cas de la SG et de BNP Paribas, le régulateur a dénoncé des « délais excessifs » entre la détection d'une opération suspecte et sa déclaration à Tracfin. En 2014, chez BNPP il est monté à 413 jours, alors que la loi oblige à une déclaration immédiate. En février 2016, le stock de déclarations transmises par les agences du groupe et non traitées dépassait les 3 000. Humiliation suprême : la cellule Tracfin a dû elle-même à plusieurs reprises signaler plusieurs transactions suspectes à la banque, alors que cette dernière n'avait pas encore traité les dossiers.

En cause, non seulement des procédures inadaptées mais aussi des effectifs insuffisants, une situation également pointée en Australie où la Commonwealth Bank n'aurait pas signalé en temps et en heure, voire pas du tout, des transactions financières douteuses (pour environ 52 millions d'euros) par manque de moyens adéquats. Des retards de signalement qui ont conduit selon Austrac, homologue local de la CRF, « à une perte d'informations et de preuves, et ont permis davantage de blanchiment d'argent par la suite ».

La plupart des banques sont confrontées à un manque de moyens, à l'ingéniosité des criminels et aux facilités que donnent à ces derniers les évolutions technologiques

La lecture des rapports annuels d'activité des cellules anti-blanchiment montre également que les banques sont quelque peu dépassées par le renouvellement constant du phénomène de blanchiment.

En matière d'escroqueries, qui représentent toujours la grande majorité des affaires (82 pour cent au Luxembourg), les « améliorations » apportées par les délinquants expliquent que les désormais fameuses « fraudes à la nigériane » et « fraudes au président » fassent toujours autant de victimes. Selon la CRF, en 2015 un ordre de virement supérieur à dix millions d'euros et plusieurs autres de plus d'un million à destination de Hong-Kong, de Finlande et d'Allemagne ont pu être annulés in extremis grâce aux mesures de vigilance détectant les tentatives de fraude au président. La cellule luxembourgeoise, comme son homologue belge la CTIF, note également la montée en puissance de nouvelles fraudes comme celle « au faux numéro de compte » où une entreprise est invitée à régler ses factures à un fournisseur dont les coordonnées bancaires auraient prétendument changé.

Les différentes formes de blanchiment ont de plus en plus tendance à se mêler (« polycriminalité ») et à se compenser les unes les autres. Le rapport 2015 de la CRF donne l'exemple d'un cas qui « combine blanchiment lié à un trafic de devises et à un trafic de stupéfiants ». Selon la CTIF les espèces directement issues de la vente de drogue permettent de rémunérer les travailleurs clandestins de sociétés actives dans les secteurs de la construction, du nettoyage et de la restauration. En échange, ces dernières effectuent des paiements internationaux aux trafiquants sur la base de fausses factures.

Les nouvelles technologies financières servent beaucoup les intérêts des escrocs, ce qui fait écrire à la CTIF que « les milieux criminels et terroristes ont saisi cette perche numérique et utilisent de plus en plus les nouveaux instruments électroniques mis à leur disposition pour blanchir le produit de leurs activités illicites ». C'est le cas des monnaies virtuelles dont l'un de leurs principaux attraits, à des fins criminelles, réside dans le fait qu'elles favorisent l'anonymat. Les investigations en sont compliquées, car si la traçabilité des flux est rendue possible par la « blockchain » elle ne permet pas d'identifier le donneur d'ordre et le bénéficiaire effectif.

De plus certaines formules de financement proposées par les FinTech sont propices aux opérations de blanchiment. En Belgique il a été prouvé que des sites de *crowdfunding,* où la destination finale des fonds levés n'est pas toujours connue des donateurs, ont permis de transférer des fonds à l'étranger sans passer par le système financier réglementé et que, plus grave, des collectes organisées sous couvert d'activités charitables ou humanitaires, ont en fait servi à financer des actions terroristes.

La CTIF note que les risques peuvent s'avérer très élevés dans le cas où intervient une combinaison de FinTech qui multiplie les strates, et donne comme exemples le recours à des monnaies virtuelles combiné à l'utilisation d'un portefeuille de monnaie électronique, ou le recours à un établissement de monnaie électronique associé à du crowdfunding.

Par leur ampleur et leur sophistication, ces manipulations frauduleuses sont de plus en plus le fait d'organisations criminelles : d'après Europol, plus de 5 000 groupes internationaux de crime organisé de plus de 180 nationalités sont actuellement surveillés dans l'UE ! Autrefois très hiérarchisées et centralisées, ces structures ont laissé place à des groupes constitués en réseaux, caractérisés par un degré élevé de souplesse, de mobilité, d'aptitude à utiliser les moyens de communication électronique et travaillant ensemble pour exploiter de nouvelles opportunités. Elles disposent d'une grande capacité à agir sur le plan international, avec l'aide d'associés situés dans de multiples domaines et pays.

Dans ces conditions les banques auront toujours un coup de retard et les mailles de leur filet anti-blanchiment laisseront toujours passer de gros poissons, malgré toutes leurs diligences, le renforcement de leurs moyens et les amendes qu'on pourra leur infliger.

Chronique Internet

Wayback, l'indispensable mémoire

Jean Lasar

Sans préavis et sans explication, le gouvernement indien vient de proscrire l'accès des internautes à Wayback Machine, site à l'adresse *archive.org/web* qui garde en mémoire quelque 300 millions de pages web et permet de retrouver des contenus mis en ligne sur la toile et effacés depuis. Dans un premier temps, faute de détails sur cette initiative saugrenue, on en a été réduit aux conjectures quant aux motivations de ce blocage. L'instruction a été donnée aux fournisseurs d'accès par le Département indien des télécommunications. *India Today* relève que contrairement aux sites pornographiques, de *torrents* ou de partage de fichiers que le gouvernement indien s'emploie à rendre inaccessibles, Wayback Machine n'enfreint aucune loi et remplit une utilité sociale évidente. La censure a été mise en place de manière inégale, certaines régions perdant l'accès au site, d'autres le conservant. Les administrateurs de Wayback Machine disent s'être adressés au ministère et au département des Télécommunications indiens pour obtenir des explications, mais n'avoir obtenu aucune réponse. « Évidemment, nous sommes déçus et préoccupés par cette situation et très impatients de comprendre pourquoi cela arrive et de voir un accès total à *archive.org* restauré », ont-ils dit.

India Today note qu'avec cette censure il sera « plus difficile pour les Indiens d'attraper les menteurs sur le Net ». L'Inde compte aujourd'hui quelque 462 millions d'internautes, sur une population de 1,3 milliard, soit la deuxième communauté nationale d'internautes après les Chinois. Cette décision « peut même porter un coup aux efforts de l'Inde pour se débarrasser de la corruption, de l'hypocrisie et va probablement rendre certaines entités du gouvernement indien moins enclins à rendre des comptes », avance le journal.

Selon la *BBC,* plutôt que de basses machinations politiques, c'est de partage illégal de fichiers qu'il s'agit : deux entreprises de Bollywood auraient obtenu des injonctions de blocage portant sur quelque 2 650 sites, parmi lesquels une majorité de sites de partage mais aussi Wayback Machine. La *BBC* nomme Prakash Jah Productions, à l'origine de la comédie *Lipstick Under My Burkha* et Red Chillies Entertainment, connu pour la romance *Jab Harry Met Sejal*, comme ayant requis cette censure pour empêcher la diffusion de copies pirates de leurs films.

Nous voilà rassurés, le gouvernement indien n'en est pas encore à mettre en cause le droit du public à consulter des promesses passées des administrations et politiciens et à faciliter délibérément la réécriture de l'histoire. Il ne s'agit « que » de détenteurs de droits ayant eu la main lourde au moment de requérir la censure de sites piratant leurs films. Au moins cet épisode aura-t-il servi à mettre en évidence la grande utilité sociale de Wayback Machine, qui s'était pourtant déjà retrouvé de manière indue dans la nasse d'une razzia menée en 2014 par le gouvernement indien contre les sites de propagande jihadiste.

Créée en 2001 et croissant de quelque 100 terabytes de données par mois, Wayback Machine revêt une importance croissante dans notre environnement « post-vérité »

Créée en 2001, croissant désormais de quelque 100 terabytes de données par mois ramenées par ses robots qui chalutent inlassablement le web, cette mémoire vivante du Net revêt une importance croissante dans notre angoissant environnement « post-vérité ». C'est une copie sur Wayback Machine d'un post du leader séparatiste rebelle en Ukraine Igor Girkin qui a permis d'établir qu'il s'était vanté que ses troupes avaient abattu un avion identifié comme appartenant à l'armée ukrainienne – avant que l'on ne découvre qu'il s'agissait d'un appareil civil de la Malaysian Airlines. Par la suite, Girkin avait effacé son *post* et mis l'attaque sur le compte des militaires ukrainiens.

Réaction à l'interview avec l'ancien directeur général de la CSSF, Jean Guill, parue le 28 juillet 2017

« Tenir la plume »

André Elvinger

À l'article paru au *Lëtzebuerger Land* du 28 juillet 2017, qui reproduit un entretien entre le rédacteur Bernard Thomas et M. Jean Guill, ancien Directeur général de la CSSF, on tombe sur un encart, en caractères gras, où M. Guill dit : « Ce que je ne trouve vraiment pas bien, c'est que le ministère des Finances fasse écrire des projets de loi par des études d'avocats ou des firmes d'audit. Au cours des dernières années, cette pratique s'est malheureusement répandue ».

Dans l'entretien avec Jean Guill qui occupe toute la page 9 de cette édition du *Lëtzebuerger Land,* cette brève citation est mise en exergue par la rédaction à tel point qu'un lecteur un peu superficiel risque de ne pas pousser plus loin la lecture. Surtout, ce passage est ainsi sorti de son contexte où Jean Guill répond, entre autres, à l'observation de M. Bernard Thomas, qu'« au Luxembourg, les frontières entre secteur financier et autorité de régulation ont toujours été très poreuses. À tel point qu'on ne peut pas vraiment parler de lobbying, mais plutôt de partenariat public-privé ». La réponse de Jean Guill, telle que rapportée ci-dessus, est précédée par un passage selon lequel « les frontières ne sont en effet pas aussi tranchées qu'on pourrait l'imaginer en théorie. C'est d'ailleurs une caractéristique de toutes les places financières. Le législateur et le régulateur ne travaillent pas dans le vide. Ils doivent connaître les exigences pratiques du secteur. » Et tout en disant « à mon avis, il est très important que ce soit le régulateur qui tienne la plume pour rédiger les projets de loi », M. Guill précise que cela devrait se faire « en tenant compte des observations et des idées apportées par les praticiens ». Par exemple, à propos du Comité pour l'amélioration de l'infrastructure de la place financière de Luxembourg, le « Codeplafi », aujourd'hui remplacé par le Haut comité de la place financière, M. Guill dit que cette institution, « où figuraient des représentants des études d'avocats, des banques et des fonds, préparait les textes de loi ensemble avec les fonctionnaires de la CSSF ou de l'Institut monétaire luxembourgeois qui en assuraient la présidence et le secrétariat ».

Le soussigné, membre de ce Comité dès sa création et plus tard pendant des années membre du Haut comité, a gardé, lui aussi, un excellent souvenir du travail en commun entre les représentants du secteur public et ceux du secteur privé. Au-delà de toute polémique entre les mérites respectifs du secteur public par rapport au secteur privé, la vraie question est, en toute simplicité et objectivité, de savoir qui est le mieux placé pour la préparation de textes législatifs.

Dans sa réponse au *Lëtzebuerger Land* et déjà dans sa préface au Rapport annuel 2013 de la CSSF, Jean Guill emploie les termes « tenir la plume » pour la rédaction des lois, une tâche qu'il réclame pour le secteur public et, en particulier, pour le régulateur. Or tout dépend de ce qu'il fait entendre par « tenir la plume ».

En dernière instance, c'est nécessairement le gouvernement qui « tient la plume » pour le dépôt d'un projet de loi auprès de la Chambre des députés. Mais la rédaction d'un projet de loi commence, bien avant, par la première ébauche, conduisant à un avant-projet, le tout en passant par des discussions en comité.

Qu'y-a-t-il de mal [...] à faire appel aux ressources disponibles, y compris dans le secteur privé, là où l'on constate que l'État ne peut pas tout faire à la fois ?

La préparation d'une loi est un exercice à la fois difficile et passionnant, puisque, à partir de la matière brute des faits, il s'agit de créer un cadre tout en prévoyant à l'avance les avantages et les inconvénients de la solution retenue.

À juste titre, à la question de M. Thomas : « Le législateur a donc toujours un retard à l'allumage ? », Jean Guill répond : « Forcément, car on ne saurait réglementer ce qui n'existe pas encore. Une innovation financière, tout comme une crise, produit une demande de protection et de sécurité juridique qui peut émaner des clients ou des acteurs de la place financière ». Ce n'est là qu'une confirmation de la vieille constatation, bien connue en doctrine, selon laquelle « le code est en retard sur les faits ». À ce titre déjà, les « praticiens », parmi lesquels, n'en déplaise à M. Thomas, les « Wirtschaftsanwälte » qu'il prend en grippe dans d'autres de ses articles, ont une longueur d'avance inévitable sur le régulateur.

D'autre part, il y a une différence d'esprit et d'approche entre ceux qui pratiquent les affaires et ceux qui les contrôlent. Dès lors, les premières ébauches d'un projet de loi ou d'un règlement sur une matière nouvelle viennent, là encore tout naturellement, de ceux qui sont mieux informés à ce stade. Et je me permets de penser, au terme d'une longue expérience, qu'en tout cas là où l'innovation joue un rôle essentiel sur le plan juridique, les avocats sont bien placés à ce stade de « la plume », souvent mieux que les services, y compris juridiques, du régulateur, qui, par contre, seront, eux, en première place pour la rédaction de ce qui a trait au contrôle.

Enfin, dans certains domaines l'administration n'est pas neutre : c'est souvent le cas pour le fisc. N'a-t-on pas pu constater récemment que certains textes préparés par les administrations fiscales se sont trouvés en conflit avec des droits légitimes du contribuable voire avec les droits de l'homme, à tel point que les critiques des praticiens ont reçu l'appui, à propos de ces projets de loi, du Conseil d'État par des oppositions formelles. Et dans le secteur financier, c'est le Conseil d'État qui, en ce qui concerne les sanctions administratives, a dû rappeler dans ses avis que le respect de la Convention européenne des droits de l'homme exige que les recours devant la juridiction administrative soient de pleine juridiction et non seulement d'annulation.

Certes, il peut y avoir des excès dans le rôle réservé par le secteur public au secteur privé : il semble que tel ait été le cas récemment à propos du projet de loi sur le bail commercial où, a-t-on dit, le gouvernement, sans autre examen de fond, aurait littéralement repris le texte préparé par l'avocat de l'une des organisations directement intéressées. Mais ce faux-pas n'a pas manqué d'être dénoncé et corrigé par des amendements significatifs au projet.

Le soussigné se permet de penser que là où, selon M. Guill, le ministère des Finances demande à une étude d'avocats ou une firme d'audit de préparer une première ébauche de projet de loi, il s'agit de textes comportant, entre autres sur le plan européen, une grande technicité et où la collaboration des praticiens, premiers en contact avec la matière, est très utile, sans pour autant exclure l'examen à fond par les juristes du ministère et, selon la matière, du régulateur.

Mais encore, plus généralement, qu'y a-t-il de mal, dès lors que notre pays fait souvent face à des défis de compétence, à faire appel aux ressources disponibles, y compris dans le secteur privé, là où l'on constate que l'État ne peut pas tout faire à la fois ?

André Elvinger est avocat à la Cour et un des fondateurs de Elvinger & Hoss

Patrick Galbats

Sven Becker

L'actuel ministre des Finances, Pierre Gramegna, et son prédécesseur, Luc Frieden, en 2014 à la Chambre ; siège de la CSSF sur la route d'Arlon

Kleine Zeitzeugin

Jammern ist ein Menschenrecht!

Michèle Thoma

Jammererinnen sind out, sie haben keine Lobby, sie passen nicht mehr in unsere Welt. Ihr Ruf ist schlecht, keine will so ein herunter ziehendes Wesen sein, das es nicht und nicht schafft, sich selbst zu optimieren. Wenn schon sonst nichts. Jammern ist nicht sexy, Geld kommt damit nicht aufs Konto, wegen der Ausstrahlung. Steht in jedem Ausstrahlungsratgeber. Sogar BettlerInnen müssen positiv drauf sein, vor der totalen Jammergestalt weichen alle zurück. Jammerer sind unattraktiv, etwas Schmieriges, Klebriges geht von ihnen aus, in dem sie selber kleben. Karma, Scheiße, murmelt Jämmerling, das wird man doch wohl noch sagen dürfen. Dass alles sich gegen einen verschworen hat, Chefin, Gepaxter, Hund, das Unkraut, das einem über den Kopf wächst, die Eltern sowieso, dann ist auch noch die Pizza beschissen.

Hiob in einer Darstellung (ca. 1504) von Albrecht Dürer

Hiob kann sich an die höchste Instanz wenden, ansonsten gibt es staatliche Stellen, bitte schön, und professionelle Hilfe

Jammer nicht so! wird Mensch, der zu tristen Tiraden neigt, in denen er die Hauptrolle innehat, eine ohne jeden Glanz, zum Schweigen gebracht. Wer will schon ein Jammerlappen sein? Hiob kann sich an die höchste Instanz wenden, ansonsten gibt es staatliche Stellen, bitte schön, und professionelle Hilfe. Die Nachbarin in der Schürze, die es nicht mehr gibt, die einer auflauert, um sie mit unattraktiven News zu versorgen, Stützstrümpfe, Nacktschnecken, die Ausländer, bitte an eine Betreuungsstelle weiter reichen. Oder ihr Facebook empfehlen. Der Freund, der immer das Gleiche lallt, er will sich ja gar nicht helfen lassen, lautet die Diagnose der Alltagsgerüsteten. Weil es so gemütlich ist im Jammersumpf, im Jammersud, wie schön kann man doch darin versinken und sich betrinken. Freundlich wird er an eine dafür zuständige Stelle verwiesen.

Was, klar, sehr oft sehr richtig ist, bekanntlich tritt die perfide Depression in den lustigsten und profansten Maskierungen auf. Ein paar Liebesschwingungen, gratis, sind trotzdem gut, für den, der immer wieder abprallt an der Glätte der allgemein kompatiblen Kommunikation.

Ich rede hier von der banalen Variante, die dem Ich-bin-gut-drauf-bis-ich-draufgehe-Mensch nicht mehr unterlaufen soll. Es ist einfach unappetitlich, einen Stoßseufzer auszustoßen, ein bisschen zu ächzen, etwas Negatives abzusondern, was alles so Scheiße läuft momentan. Ein Verhalten, das angeblich nichts bringt, unproduktiv, kindisch, Realität und Verantwortung verweigernd. Ich rede vom sich Beschweren und sich so Erleichtern. Egoistisch? Bitte, reich mit deine Plage gegen meine Klage, das ist doch ein fairer Tausch, man nennt es sich Austauschen.

Lösungsorientiert denken! Dein Problem! Deine Geschichte! Die Kommunikationsprofis grenzen sich ab, sich Abgrenzen ist das Allerwichtigste, lernt mittlerweile jeder Lebensanfänger.

Nicht mal die edle Schwester des Jammerns und des Sichbeklagens, das Klagen, wird noch hinreichend geachtet. Auf der Seufzerbrücke in Venedig wird höchstens geseufzt, weil zu viele Seufzerbrückenabklappererinnen einem auf die Zehen treten. Wo ist in unserer funktionstüchtigen Kultur der Ort, an dem Wehklagen noch gepflegt wird? Im Katholizismus wird nur die Selbstanklage masochistisch kultiviert. Für Klageweiber, meinetwegen auch Klagemänner, falls sie die Eignung aufbringen, gibt es null Jobangebote. Warum hat nicht jede Stadt eine Klagemauer, einen zentralen Platz, einen Tiefpunkt, an dem Mensch sich rituell erleichtern kann? Warum hat Luxemburg keinen Klagefelsen? Statt nur Brücken, auf denen Menschen sich selber entsorgen, hopp und ex, nur keine Umstände machen.

Tratsch, Klatsch und auch das übel beleumundete Jammern sind in die diversen Foren ausgewandert. Hier hat der Beschwerdechor noch Mitglieder. Hier, vor einem beinahe anonymen Kollek-tief, kann Mensch sich noch ausweinen, ausgreinen.

So, geneigte Leserin, gebeugter Leser ... genug gejammert! Für heute.

Quatrième intervention dans la série du *Land* sur les perspectives de l'Université du Luxembourg

Gouvernance « top down » ou cogestion démocratique ?

Frédéric Krier

La présentation d'un nouveau projet de loi concernant l'Université du Luxembourg s'est faite à un moment pour le moins inopportun. Le ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche Marc Hansen (DP) a esquissé les grandes lignes de son projet lors d'une conférence de presse le 3 avril 2017 – deux jours plus tôt, le Conseil de gouvernance (CG) avait adopté le budget révisé pour 2017 et décidé de lancer une politique de rigueur pour l'ensemble des composantes de l'Université[1]. Politique qui se traduisait dans l'immédiat par l'engagement d'une « chief transformation officer » ainsi que par la soumission de toute une série de propositions d'épargne par le géant mondial de conseil en stratégie d'entreprise McKinsey (avec des mesures telles que la réduction de la fréquence du nettoyage et des horaires d'ouverture, voire d'une participation du personnel au frais de… café)[2], le non-renouvellement des CDD venant à échéance et un gel de nouveaux recrutements.

Entre la conférence de presse et le dépôt du projet à la Chambre des Députés le 8 mai, le recteur de l'Université a été prié de démissionner ; depuis le directeur administratif a également dû abandonner ses fonctions.

Dans un communiqué de presse intitulé « Crise interne : Klump remplacé par McKinsey[3] », nous (c'est-à-dire l'OGBL, seul syndicat représenté au sein de la délégation du personnel de l'Université) avions souligné que cette situation était le résultat de la politique choisie au moment même de la mise en place de l'Université : « La situation actuelle est (…) l'effet de l'approche utilitariste dominant l'orientation de l'enseignement et de la recherche depuis la création de l'Université en 2003 (et qui s'exprime notamment via le surpoids des milieux patronaux luxembourgeois au sein du [CG]), d'autre part elle est le résultat des lacunes au niveau de la transparence et du dialogue social en interne. » Manque de transparence et de dialogue souligné en effet dans les évaluations externes successives de l'Université, alors que ceux-ci tendent en général à lui donner des bonnes notes par rapport à la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Le choix d'une organisation de l'Université « top-down » avec un recteur aux prérogatives étendues et un principal organe de décision, composé exclusivement de personnes extérieures, tous nommés par le gouvernement, est évidemment en nette contradiction avec les traditions d'autonomie et d'autogestion de la communauté académique (enseignants, étudiants et personnel) telles qu'elles existent dans nos pays voisins. J'ai d'ailleurs moi-même siégé dans les années 1990 comme représentant étudiant au conseil d'administration de l'Université des sciences humaines de Strasbourg avec droit de vote délibératif et participé à l'élection de son président comme à la décision de rebaptiser cette université en Université Marc Bloch.

Au lieu de cela, le gouvernement luxembourgeois de l'époque choisissait un modèle de gestion orienté sur le « modèle universitaire anglo-saxon » (selon les dires de feu Germain Dondelinger) plutôt que sur celui de l'Europe continentale.

Le choix de désigner le principal organe de direction comme « conseil de gouvernance » plutôt que d'utiliser le terme plus traditionnel « conseil d'administration » donnait déjà des indications sur l'orientation idéologique de la toute jeune Université. Le gouvernement s'appuyait sur une terminologie directement reprise du langage de la gestion d'entreprise, popularisée d'abord dans le domaine managérial, puis intégrant le discours sociopolitique à la suite des travaux de théoriciens d'organisation tels Oliver Williamson (prix Nobel en sciences économiques en 2009).

Le chercheur canadien Alain Deneault a décrit le processus inversant la compréhension de la gouvernance d'entreprise *(corporate governance)* comme équivalent à « ce que la politique est à la société dans son ensemble » à une vision de la politique et de l'administration publique qui devient « l'analogue de la gestion d'entreprise » : « Sous couvert de réaffirmer la nécessité d'une saine gestion des institutions publiques, le terme désignera non seulement la mise en œuvre de mécanismes de surveillance et de reddition des comptes, mais également la volonté de gérer l'Etat à la manière prétendument efficace d'une entreprise[4] ».

Il n'est alors pas étonnant que dans la description des missions du CG dans l'exposé des motifs du projet de loi initial (n°5059) sur l'Université du Luxembourg, nous retrouvons à deux reprises – dans la même phrase ! – le mot « efficace » : « Sa mission est de garantir une planification *efficace* à long terme; il se porte garant d'une gestion *efficace* des ressources ainsi que de l'autonomie de l'établissement » [je souligne].

Ce souci d'efficacité s'alignait au profil affiché de l'Université, qui, tout en devant être « internationale avant d'être nationale », devait répondre aux « besoins sociétaux et économiques » du Grand-Duché. En ce qui concerne les besoins sociétaux, l'exposé de motifs évoque seulement l'« ancrage de l'identité nationale[5] ». Pour les besoins économiques, le texte est bien plus détaillé : « promotion de la coopération entre l'Université et l'économie, attraction de ressources économiques et humaines étrangères, développement des nouvelles technologies de la communication, promotion de l'esprit d'entreprise. »

La coopération avec l'économie nationale s'est depuis faite sous formes de chaires financées par des partenaires externes (par exemple TDK, ArcelorMittal, Atoz,…). À vrai dire, l'apport de ces collaborations au budget global de l'Université est resté plutôt négligeable (inférieur à 1 pour cent du budget global) et a ressemblé plutôt à du sponsoring. Une nouvelle qualité semble cependant atteinte avec le récent partenariat conclu avec l'entreprise de confiserie Ferrero, qui finance directement cinq étudiants en leur versant une allocation équivalente à leur frais de logement. Dans un commentaire dans l'hebdomadaire *Le Jeudi,* le journaliste Jérôme Quiqueret a d'ailleurs soulevé ce cas comme un exemple de « l'immixtion des multinationales dans l'enseignement supérieur, qui y trouvent un moyen de s'assurer du transfert de compétences du public vers le privé et de se préparer de futurs collaborateurs à bon marché, dont elles privent d'ailleurs des sociétés plus modestes[6] ».

Par ailleurs, la nouvelle Université, bien que restant un établissement public, ressemblait elle-même davantage à une entreprise privée, du fait que tous les contrats de travail se faisaient dorénavant selon le droit privé (quoique les dernier fonctionnaires détachés ne quittent l'Université qu'à l'heure actuelle – et ne seront d'ailleurs pas remplacés).

Le choix d'une organisation de l'Université « top-down » est en nette contradiction avec les traditions d'autonomie et d'autogestion de la communauté académique telles qu'elles existent dans nos pays voisins

Sven Becker

Femmes de ménage nettoyant les locaux de l'Université à Belval

Or, même la Chambre des fonctionnaires et employés publics ne mettait pas en cause ce fait dans son avis de l'époque (24 mars 2003), mais se contentait de réclamer un meilleur traitement des enseignants du secondaire qui avait donné des cours au Centre universitaire. Par ailleurs, elle estimait que « le mode de désignation du président/recteur ainsi que ses pouvoirs exorbitants semblent rappeler la période de l'absolutisme du XVII^e^ siècle plutôt que les réalités démocratiques et les responsabilités collectives du XXI^e^ ».

De manière perspicace, la Chambre de travail (avis du 11 juillet 2003) considérait que la nouvelle Université était un hybride étrange « entre deux concepts d'université diamétralement opposés », d'une part « une université privée hautement spécialisée (…) à rayonnement international et au service exclusif de l'économie privée domestique », d'autre part une « université 'normale de masse', publique, 'généraliste' ».

Le modèle de gestion de l'Université était surtout attaqué par la Chambre des Employés privés (avis du 19 juin 2003), qui estimait que la composition du CG poussait la « soi-disant neutralité » d'experts externes à l'absurde. La Chambre des employés privés, évoquant également le « risque » que l'Université de Luxembourg soit « dirigée par des étrangers, faute d'un nombre suffisant de Luxembourgeois qualifiés et volontaires », soulevait des questions quant au fonctionnement d'un organe composé uniquement d'experts externes, qui ne se retrouvent au Luxembourg que six fois par an et ne connaissent pas la réalité du terrain. Par la force des choses, le futur CG ne serait pas réellement autonome, mais soumis à des prises d'influence externes constantes : « Comment un Conseil composé uniquement d'externes peut-il valablement délibérer, ne connaissant guère la vie interne de l'établissement qu'il dirige ? Il doit se baser sur des documents préparés ailleurs – à l'Université de Luxembourg même, au ministère, au sein d'autres milieux intéressés ? – pour prendre des décisions. Inévitablement une politique de 'lobbying' va se créer. »

Le soutien le plus enthousiaste du modèle de gestion choisi par le législateur provenait par contre de la Chambre de commerce, qui, dans son avis du 11 juin 2003, soulignait que le CG était la solution la plus adéquate au management d'une université « moderne », c'est-à-dire d'une Université qui sert les intérêts de l'économie nationale : « La Chambre de commerce salue la mise en place d'un conseil de gouvernance composé exclusivement de membres externes à l'Université (…). Le management d'une Université moderne est complexe et implique donc une ouverture à des experts extérieurs à la tradi-

tion universitaire. Le profil de l'Université est profondément marqué par les besoins économiques actuels et futurs du Luxembourg. Pour réussir dans sa mission, l'Université se doit d'établir un lien de coopération étroit avec les acteurs du monde économique luxembourgeois et plus particulièrement les entreprises. La Chambre de xommerce juge donc incontournable d'accorder une représentation forte des acteurs du secteur privé au conseil de gouvernance de l'Université. »

Cette revendication de la Chambre de Commerce n'est pas restée lettre morte : les trois représentants « nationaux » actuels (à côté de quatre académiques provenant d'autres universités) sont tous issus des milieux patronaux. Le président du CG, Yves Elsen, à titre principal CEO d'Hitec, est en même temps président du CA de Villeroy&Boch et siège dans celui de la Fedil.

En même temps, le scepticisme de la Chambre des employés privés par rapport à un organe de direction composé exclusivement de personnalités externes – à l'exclusion de toute participation démocratique du personnel de l'Université et du corps étudiant – s'est également avéré justifié. En effet, il n'est souvent pas clair qui prend réellement les décisions à l'Université. À côté du recteur, on a pu avoir pendant longtemps l'impression que le commissaire du gouvernement était la voix la plus influente au CG, alors qu'il n'y disposait que d'un rôle d'observateur. En tout cas, la situation actuelle montre, loin de l'« efficacité » visée, des lacunes au niveau de la planification à long terme. Cela est manifeste notamment au niveau de la politique de recrutement du personnel : l'Université a mené pendant des années une politique d'embauche appuyée, menant à une augmentation rapide des effectifs (plus de 1 700 à l'heure actuelle) avant de tirer brusquement le frein de secours et de décréter un gel généralisé des recrutements – ce qui risque d'avoir des conséquences sur l'offre académique et sur le développement futur de l'Université.

En vue d'une amélioration du fonctionnement interne de l'Université, l'OGBL réclame depuis des années un renforcement de la transparence et du caractère démocratique des processus de décision, d'une part, ainsi qu'une représentation du personnel (et accessoirement des étudiants) avec voix délibérative au CG, d'autre part. Enfin le syndicat plaide pour un renforcement du Conseil universitaire (CU), seul organe comprenant les représentants élus du personnel et des étudiants.

Le projet déposé par le ministre Hansen répond-il à ces demandes ? Force est de constater que tel n'est pas le cas. Le projet prévoit certes qu'à côté des observateurs issus des corps professoral et étudiant, le président de la délégation du personnel sera à l'avenir invité à assister comme observateur aux réunions du CG (mais non à celles du CU), ce qui peut être considéré comme un pas en avant par rapport à la situation actuelle et permettra aux représentants du personnel de connaître les discussions au sein du CG. En même temps, cela reste bien inférieur à ce qui est prévu dans le droit du travail luxembourgeois pour les sociétés commerciales, où un tiers des administrateurs ou membres du conseil de surveillance dans les entreprises avec plus de mille salariés ou bénéficiant d'une participation financière de l'État d'au moins 25 pour cent doivent être des représentants des salariés. Si les salariés de l'Université tombent sous le droit privé, le gouvernement ne semble pourtant pas leur vouloir accorder les droits de représentation dont disposent leurs collègues dans le secteur privé.

En outre, l'augmentation du nombre des membres du CG de sept à neuf n'est pas prise comme occasion d'élargir le cadre des personnes susceptibles d'y siéger, par exemple en intégrant des représentants des milieux associatifs ou culturels du pays. Le projet de loi souligne au contraire que les membres du CG sont choisis « en raison de leur expérience et compétence en matière d'enseignement supérieur et de recherche ou en matière de gestion et de gouvernance » (Art. 6-1).

En général, le rôle du CG se trouve encore renforcé par le nouveau projet de loi. Il nommera à l'avenir le recteur – ce que le ministre considère être un accroissement de l'autonomie de l'Université. Or, les membres du CG continuent à être nommés par le gouvernement, les représentants du personnel et des étudiants n'auront aucune possibilité d'influencer la désignation du recteur. Le projet de loi prévoit que le CG décidera également seul sur le règlement d'ordre intérieur de l'Université, alors que la loi sur le dialogue social en entreprise de 2013 prévoit la codécision de la délégation du personnel dans les entreprises avec plus de 250 salariés à partir des prochaines élections sociales.

En parallèle à l'augmentation des effectifs du CG et au renforcement de son pouvoir de décision, les représentations élues du personnel et des étudiants perdent en fait des attributions. Le CU, qui jusqu'ici était censé régler les affaires pédagogiques et scientifiques ainsi qu'assister le rectorat lors de l'élaboration du plan pluriannuel, devient un organe purement consultatif, avec l'argument (avancé dans le commentaire des articles) que « les membres du CU, qui exercent tous des fonctions dans l'enseignement, la recherche et l'administration, ne disposent pas forcément du temps nécessaire pour élaborer des documents présentant souvent un haut degré de technicité » !

Le gouvernement croit à la supériorité naturelle des experts externes, par exemple issus des cabinets d'audit ou de think tanks, dont l'expertise « neutre » lui sert de caution

Quant aux conseils facultaires, qui, selon la loi en vigueur, proposent « le programme pédagogique de la faculté et le programme de recherche de la faculté », ils ne figurent même plus dans le projet de loi et seront donc abolis. Le gouvernement indique ici un souci de simplification administrative ; il s'agit (de nouveau selon le commentaire des articles) « d'alléger le processus décisionnel de l'Université et d'éviter un éparpillement des prises de décisions ».

Des processus de décision démocratiques, une participation réelle des différentes catégories du personnel et des étudiants à toute décision relevant de l'organisation interne et du développement futur de l'Université sont donc identifiés comme entraves au sacro-saint principe de la simplification administrative.

Un peu à l'instar des conseils nationaux de compétitivité réclamés tant par la Commission européenne que par le patronat national, le gouvernement croit à la supériorité naturelle des experts externes, par exemple issus des « Big Four », de cabinets d'audit ou de think tanks dont l'expertise « neutre » sert à donner une caution à une politique, dont l'objectif premier est l'amélioration de la compétitivité des entreprises nationales.

Le titre de notre communiqué de presse n'était donc peut-être pas seulement un sarcasme. À moins évidemment que quelques députés aient le courage d'introduire encore des amendements au projet de loi sur la table…

Frédéric Krier est historien de formation, docteur en philosophie et secrétaire central du SEW/OGBL pour le département « Enseignement supérieur et Recherche ». Il est également membre du Bureau exécutif de l'OGBL

[1] Alors que lors de la même réunion, le CG adoptait les comptes financiers de 2016, exercice qui se clôturait sur un résultat positif de 2,75 millions d'euros, tandis que l'exercice précédent affichait un excédent de plus 6 millions d'euros.

[2] Voir à ce sujet : Peter Feist, « Und dann kam die CTO », *d'Lëtzebuerger Land* du 21 avril 2017 ; sur les licenciements subséquents au niveau du personnel de nettoyage et de sécurité employé par des sous-traitants de l'Université: Josée Hansen, « Variables d'ajustement », », d'Lëtzebuerger Land du 16 juin 2017.

[3] Disponible en ligne : *http://www.ogbl.lu/blog/crise-interne-klump-remplace-par-mckinsey/?back_cat=18&back_year=2017*

[4] Alain Deneault, Gouvernance : *Le management totalitaire,* Lux Editeur [Montréal], 2013, p.11.

[5] Ce qui s'est traduit en pratique dans des travaux d'historiennes et d'historiens à inclination postmoderne œuvrant surtout à la déconstruction de l'identité nationale plutôt qu'à son ancrage.

[6] Jérôme Quiqueret, « Fondu de principes », *Le Jeudi* du 28 juillet 2017.

Zu Gast

Vermummungsverbot: ein ausgeglichenes Gesetz

Eugène Berger

Diese Woche hat die Regierung ein Gesetz vorgestellt, welches im öffentlichen Raum ein Verbot von Niqab und Burka einführen wird. Doch dieses Vermummungsverbot an sich ist keineswegs eine neue Entwicklung. Die Stadt Luxemburg hat zum Beispiel bereits vor 80 Jahren ein Vermummungsverbot in ihrem Polizeireglement verankert. Zahlreiche Gemeinden sind diesem Beispiel im Laufe der Jahre gefolgt.

Eugène Berger ist Fraktionspräsident der DP

Dennoch ist die gesellschaftliche Auseinandersetzung mit dem Thema Burka sinnvoll und notwendig. Und damit auch die Frage, ob die gegenwärtigen kommunalen Instrumente ausreichen. Die Tatsache, dass in Luxemburg die Burka nur selten anzutreffen ist, darf unsere Gesellschaft nicht aus der Pflicht nehmen, sich mit dem Thema offen auseinanderzusetzen. Passt eine Burka zu den Werten unserer offenen Gesellschaft? Muss eine Gesellschaft ein derartiges Symbol der Unterdrückung von Frauen aus religiösen Gründen hinnehmen? Ist die Einhaltung der öffentlichen Ordnung gewährt, wenn Menschen sich vollständig verhüllt im öffentlichen Raum bewegen?

Die Aufgabe des Gesetzgebers ist es die Einhaltung der öffentlichen Ordnung zu garantieren. Der Gesetzesvorschlag der Regierung trägt dem Rechnung, indem er eine Vermummung in öffentlichen Einrichtungen auf nationaler Ebene verbietet.

Dabei geht es eben nicht um die Einschränkung der Religionsfreiheit, sondern um die Einhaltung der öffentlichen Ordnung. Menschen, die sich im öffentlichen Raum aufhalten, müssen identifizierbar sein. Neben den naheliegenden Sicherheitsaspekten, sollte allerdings auch das zwischenmenschliche Miteinander nicht außer Acht gelassen werden. Ein gutes Zusammenleben bedingt, dass jeder seinem Gegenüber im öffentlichen Raum in die Augen schauen kann.

Das neue Gesetz wird die bereits geltenden kommunalen Polizei-Reglements nicht ersetzen, sondern vervollständigen. So wird das Vermummungsverbot auf den öffentlichen Transport und öffentliche Einrichtungen, allen voran in Schulen und Krankenhäusern ausgeweitet. Diese Regelung stellt einen Mittelweg dar zwischen den Lösungen, wie sie in unseren Nachbarländern aktuell praktiziert werden. Während in Frankreich und Belgien die Vermummung im kompletten öffentlichen Raum gesetzlich verboten ist, hat Deutschland lediglich seinen eigenen Beamten die Verschleierung des Gesichts in öffentlichen Verwaltungen untersagt. Luxemburg wird in Zukunft hingegen ein gesetzliches Verbot in öffentlichen Einrichtungen haben, wobei die einzelnen Gemeinden weiterhin die Möglichkeit haben ein absolutes Vermummungsverbot auf ihrem Gebiet durchzusetzen, wie die Hauptstadt es seit 80 Jahren praktiziert.

Geht dieses Gesetz zu weit, nicht weit genug? Die Regierung hat letztendlich eine ausgeglichene Lösung gefunden, welche die kommunalen Bestimmungen sinnvoll ergänzt und die Einhaltung der öffentlichen Ordnung gewährleistet ohne die Religionsfreiheit des Einzelnen anzutasten.

Elsa Rauchs (au centre de la photo) est une jeune comédienne qui sait allier ses deux passions, celle pour le théâtre et celle pour les voyages. Après son installation impressionniste *Mam Punto op Peking*, vu au Fundamental Monodrama Festival et au Walfer Kulturschapp, elle reprend ce mois-ci son *Projet Nomade*. Initié en 2014 dans une caravane en Belgique, traversant les régions rurales et offrant des spectacles aux habitants en échange d'un peu de place au sein de leurs villages, le projet se sédentarise le temps d'un été à Bonnevoie. L'idée reste la même : l'équipe de quatre acteurs, une chanteuse, un vidéaste et une graphiste part à la rencontre du quartier qui l'accueille, soit cette fois autour de la Banannefabrik, et y crée un spectacle. Ce dernier s'inscrit dans le cadre du *Summerpackage* d'Independent Little Lies, coproducteur du *Projet Nomade,* dont le résultat sera montré le 20 août à 17 heures au Kasemattentheater. **jh**

Politique

Neuf pour du neuf

À expiration du délai, la Ville d'Esch-sur-Alzette a reçu neuf candidatures suite à son offre d'emploi assez vague pour le recrutement du successeur de Charles Muller à la direction du Théâtre municipal. Une commission de recrutement, qui ne sera constituée qu'en septembre, analysera les dossiers de candidature et fera les éventuels entretiens. Charles Muller a annoncé dans des entretiens qu'il aimerait assister la nouvelle recrue durant une saison encore. **jh**

Dé(ca)pitée

C'est en informant son ministre de tutelle Xavier Bettel (DP) de la fin prochaine – à la mi-août – des mandats des administrateurs de l'établissement public *Radio 100,7* que sa présidente François Poos a appris qu'elle ne sera pas reconduite à son poste. Ancienne journaliste à *RTL Radio Lëtzebuerg,* curatrice et chercheuse spécialisée en photographie à l'Uni.lu, Françoise Poos avait repris le flambeau il y a cinq ans du juge Pierre Gehlen. Elle était à la fois très engagée et très populaire au sein de la radio. Au Kirchberg, l'on craint désormais que Xavier Bettel veuille nommer un ami politique à la tête de la radio de service public (six millions d'euros de dotation publique cette année), dont Anne Brasseur (DP) avait proposé l'abolition pure et simple il y a vingt ans. Le gouvernement garantit, à partir de 2021, dix millions d'euros d'aide par an à *RTL Télé Lëtzebuerg,* tout en prolongeant ses missions de service public. La nomination du nouveau conseil d'administration devrait être à l'ordre du jour du premier conseil de gouvernement à la rentrée de septembre. **jh**

Politique

White collars whitewater

Depuis la démission d'Enrico Lunghi en automne dernier, Laurent Loschetter, le délégué du conseil d'administration à la gestion du Mudam, se donne un mal fou pour faire régner une ambiance d'enfer au musée avec moult idées managériales importées du secteur privé, comme une excursion de *rafting* en équipe (photo : Adrenaline Rafting). Mais l'adrénaline provoquée par la peur en eaux rapides ne peut rassurer l'équipe de l'inquiétude quant à son avenir professionnel. En début de semaine, *Paperjam.lu* a annoncé un premier nom possible pour la direction : Suzanne Cotter, Australienne, actuelle directrice du musée Serralves de Porto et déjà membre du comité d'acquisition du Mudam, serait en bonne position après le premier tour d'entretiens menés par le comité de sélection. Or, ni l'intéressée, ni les représentants officiels du Mudam n'ont voulu commenter la rumeur. En coulisses, les observateurs du secteur ont réagi avec bienveillance à ce nom : anglophone et professionnelle aguerrie, elle a une bonne réputation en tant que curatrice pour des institutions européennes et internationales. **jh**

Festival

De la mélancolie aux *Congés annulés*

En faisant sa programmation pour les *Congés annulés* de cette semaine, Marc Hauser a-t-il pensé au fait que tous ceux qui ne sont pas sur les îles grecques ou la Côte d'Azur le jour de l'Assomption, traditionnellement la semaine la plus calme de tous les congés d'été, se piquent régulièrement une déprime pas possible de devoir rester sous la pluie et la grisaille et travailler ? Les trois stars internationales que proposent les Rotondes les prochains jours sont toutes dans une veine mélancolique et contemplative. Il y a d'abord l'Allemand Christian Löffler, ce soir, vendredi 11 août, pour un croisement entre musique rêveuse et basses puissantes. Puis demain, samedi 12 août, les Rotondes accueilleront *le* phénomène musical des derniers mois : le Néerlandais Joep Beving (photo). Dans la veine d'un Hauschka, d'un Chilly Gonzalez ou même d'un Chicho Schlimé, Beving joue du piano de manière décomplexée, pour un public de musiques populaires. Sauf que l'homme au look baba-cool n'a pas du tout planifié sa carrière, mais doit son succès au simple hasard d'avoir mis à disposition son premier album sur Spotify, pour rire. Il aura ainsi atteint 85 millions d'auditeurs en *streaming*. Sa musique, fortement inspirée du minimalisme d'un Philip Glass par exemple, est très contemplative et introvertie, il dit vouloir se connecter à son public et donner de l'espoir à travers sa mélancolie.

Le véritable coup de cœur de la semaine prochaine toutefois sera la Néo-Zélandaise Aldous Harding, mardi 15 août, frêle petite personne qui joue un folk également très mélancolique. Mais il ne faut pas s'y méprendre, sur scène elle est « sidérante » (*Télérama*), offrant alors toute l'étendue de son incroyable voix cristalline, qui a parfois la fragilité des premiers Björk et à d'autres moments la force d'une PJ Harvey enragée. Et la comparaison n'est pas hasardeuse, puisque son dernier album, *Party*, est produit par John Parrish.

Côté luxembourgeois, on pourra voir Only 2 Sticks et Seekers lundi 14, et Epicure mercredi 16 août, ainsi que des deejays locaux en avant-soirées (*rotondes.lu*). **jh**

Luxemburgensia

Creative cluster goes local

La créativité – « sur les idées et l'inspiration » – sera le thème général des *Walfer Bicherdeeg* 2017, qui auront lieu les 18 et 19 novembre cette année. La semaine dernière, nos confrères du *Wort* et de la *radio 100,7* ont rendu compte des changements annoncés au *Lëtzebuerger Buchpräis*, le prix du livre attribué à Walferdange par la Fédération des éditeurs. Là où le règlement prévoyait jusqu'ici une attribution du prix par vote public, sur base d'une *long list* établie par un jury, la Fédération tente désormais de donner plus de crédibilité au prix en en réduisant les catégories et en laissant le choix des gagnants au même jury de professionnels. Le grand public, mobilisé par les auteurs et les éditeurs, pourra toujours émettre un vote électronique pour un prix du public. **jh**

Impossible à Walferdange

Un prix spécial « coup de cœur » du jury avait été attribué l'année dernière lors de la remise du *Buchpräis* (voir ci-dessus) à la publication des textes des *Impossible readings* chez Hydre Editions, textes écrits pour la manifestation marathon que l'asbl Independent Little Lies avait organisée pour les dix ans du Mudam. Or, les *Impossible readings* changent de concept avec chaque édition. La prochaine aura lieu ce lundi soir, 14 août, à 20 heures au Walfer Kulturschapp, dans le cadre de la résidence des Eschois au Centre du pays. Le thème de cette lecture croisée : la poésie. Nathalie Ronvaux et Florent Toniello y liront, et confronteront leurs mots aux images de Sandy Flinto et de Martine Deny. **jh**

Luxemburgensia

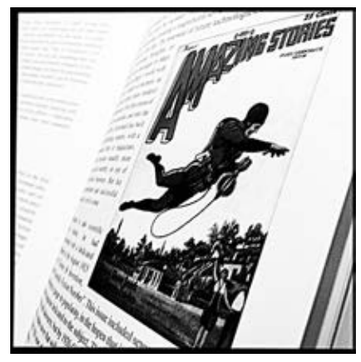

Les Anciens et les Modernes

A-t-on jamais publié autant qu'à l'heure actuelle ? Entre les anciennes et les jeunes maisons d'édition (Hydre, Kremart...), les revues littéraires et culturelles (*Galerie, Nos cahiers,...*) et la presse classique (*Kulturissimo*, supplément *Livres* du *Tageblatt*, la *Warte* du *Wort* et, bien sûr, le *Land*...) chaque auteur un tant soit peu inspiré devrait désormais trouver la place qui lui convient pour ses textes, qu'ils soient littéraires ou théoriques. Avec leur nouveau et troisième numéro, qui vient de paraître, *Les Cahiers luxembourgeois* (n° 2017-2) affinent leur profil en publiant des textes d'auteurs peut-être un peu moins connus (à part Jean Back, Lambert Schlechter, Maryse Krier ou Gast Groeber). C'est surtout la deuxième partie, avec un essai d'Eric Schockmel sur Hugo Gernsback (photo : TPC), sur lequel il est en train de réaliser un film documentaire, un résumé par Fabio Spirinelli de sa thèse sur la politique culturelle luxembourgeoise ou les répliques des auteurs Guy Helminger et Pol Sax au texte de Ben Fayot sur l'Europe (qui était déjà une réponse à un premier texte de Helminger), qui rend la publication intéressante. Davantage que la mise en page toujours un peu trop austère ou les dessins trop sages de Mathis Toussaint. **jh**

Art contemporain

De Bommeleeër an der Neibelsch

josée hansen

Frank-Thorsten Moll invite les artistes luxembourgeois Jerry Frantz et Sali Muller à développer leurs idées soumises pour Venise – et leur offre une belle exposition sur le thème de la vanité à l'Ikob à Eupen

Dans un coin du gigantesque espace d'exposition (700 mètres carrés) du premier étage de l'Ikob, à Eupen, une vidéo – qu'on ne voit guère au début, mais dont on perçoit tout de suite les sons – montre Jerry Frantz en train de polir des douilles de cartouches d'armes. Il les prend sur les genoux une à une, comme de fragiles bébés, et les frotte jusqu'à ce qu'elles brillent comme des bijoux – et lui transpire. Devant l'écran, qui ne montre en fait que la documentation de la performance de l'artiste le jour du vernissage, le 14 mai, les accessoires qui lui ont servi ce jour-là sont exposés comme pour que l'ensemble forme une installation. Bien sûr, on pense tout de suite à *Balkan baroque*, la performance de l'artiste-star serbe Marina Abramovic, en 1997 dans la cave du pavillon international de la Biennale de Venise. En plein conflit des Balkans, l'artiste y était assise sur un amas d'os de bœufs ensanglantés qu'elle s'acharnait à nettoyer, comme pour inverser le cours des choses, pour faire oublier la boucherie qui ravageait alors sa patrie.

Jerry Frantz se défend de la comparaison, affirme ne pas s'en être inspiré : « Je nettoie la mort ! (*Abramovic aussi, ndlr.*) Ces cartouches ont toutes servi. En les nettoyant jusqu'à ce qu'elles brillent, je voudrais interpeller le spectateur sur la glorification des armes de guerre et de la violence… » À 62 ans, Jerry Frantz se souvient encore de ses tantes à Clervaux qui, jadis, cela devait être peu après la Deuxième Guerre mondiale, chérissaient les douilles de canon comme des objets de luxe, en posaient sur les meubles ou les fleurissaient. Dans une deuxième salle de l'exposition, Frantz y fait directement référence en les exposant sur des socles, dans le noir, et illuminées d'un spot central, comme on montrerait des objets précieux dans une bijouterie. L'installation s'appelle *Objets de gloire,* et on pense à *Schlak* de Giuseppe Licari, l'année dernière à *Public Art Experience* à Belval. Jerry Frantz met la proximité stylistique de leur esthétique sur le compte de la sympathie qu'avaient immédiatement ressenti les deux artistes en se rencontrant.

L'Ikob (acronyme de Internationales Kunstzentrum Ostbelgien) est un musée assez incroyable. Initié il y a vingt ans par l'infatigable Francis Feidler, artiste et enseignant, le musée est établi depuis 1999 dans un ancien bâtiment industriel aux airs brutalistes, il se love derrière un supermarché dans cette petite ville de 20 000 habitants. Les colocataires de cette plus grande institution d'art contemporain de la communauté germanophone de Belgique aguichent les passants avec des publicités pour un solarium avec massages et manucure. Depuis mars 2016, l'Allemand Frank-Thorsten Moll, ancien du Zeppelinmuseum de Friedrichshafen et de la Kestnergesellschaft à Hanovre, en a repris la direction. Il connaissait l'artiste luxembourgeois Jerry Frantz pour l'« ambassade » de sa *République libre de Clairefontaine,* installée à l'Ikob. C'est lorsque Frantz dut aller la démonter pour faire place à une exposition du musée qu'est née, lors de la rencontre avec Moll, l'idée de l'actuelle exposition *Museum of vanities*, de Jerry Frantz et Sali Muller à l'Ikob. Le projet initial avait été un dossier commun pour le pavillon luxembourgeois à Venise (dont le concours fut remporté par Mike Bourscheid), dossier développé avec la curatrice indépendante Maria Rus Bojan (qui avait monté les initiatives *Re:Location* au début des années 2000, entre autres au Casino Luxembourg, et avait été la commissaire de *Locked In*, en 2008 au même Casino). Comme la surface d'exposition de l'Ikob dépasse largement celle de la Ca' del Duca, le concept a été élargi et Moll en a repris le curatoriat.

Par rapport au dossier vénitien, l'exposition a notamment permis d'ajouter un certain nombre de pièces et de développer d'autres idées. Ainsi, si leur concept initial jouait sur la dualité de l'interprétation de la vanité – satisfaction de soi-même ou orgueil versus caractère éphémère de l'existence humaine ou finitude –, les deux artistes que tout semble opposer (le sexe, l'expérience, l'âge – Sali Muller a 26 ans de moins que Jerry) ont pu affiner leurs idées et leur donner une autre envergure ici.

Ainsi notamment de la grande salle d'accueil de l'exposition : Jerry Frantz y propose une grande installation double, *My home is my castle, anywhere !*, réalisée pour l'occasion et qui se décline en une copie de la *Gëlle Fra* de Claus Cito, couchée dans une boîte de transport réalisée sur mesure, et un missile air-air de l'armée luxembourgeoise (type AIM-9 Sidewinder), posé verticalement, et dont la boîte de transport, identique à celle de la sculpture, est posée par terre. Le long d'un mur, des miroirs ronds, 150 centimètres de diamètre, sont alignés par terre. Pour *Crystal clear*, Sali Muller y a apposé des strates de silicone. L'ensemble est majestueux, cohérent, et une belle entrée en matière des deux œuvres : là où Jerry Frantz interroge le patriotisme, voire le nationalisme (la *Gëlle Fra*, monument au souvenir des victimes de la Première Guerre mondiale, n'en est-elle pas l'incarnation même ?), et son prolongement belliqueux, Sali Muller se consacre plutôt au narcissisme de notre époque (voir les réseaux sociaux) et à l'impossibilité de représenter une personne dans son entièreté.

Ailleurs, Muller posera des miroirs en vis-à-vis (*Face à face*, 2016) ou découpera les parties centrales de miroirs aux cadres dorés, de façon à ce que le spectateur ne puisse plus s'y contempler (*The missing part,* 2017). Ses interprétations de la vanité sont parfois un peu littérales, trop premier degré, comme les caissons lumineux de *Gloomy views,* techniquement bien faits – de simples panneaux perforés noirs devant une source de lumière –, mais ne montrant que des squelettes et des crânes, des vraies vanités quoi.

Jerry Frantz, quant à lui, a développé certaines de ses idées déjà effleurées à d'autres occasions. Comme son *Atelier subversif,* vu une première fois à l'occasion de *The Project,* en 2014 dans une maison abandonnée à Luxembourg-Gare. Là où l'atelier de bricoleur de bombes – on était alors en plein procès du Bommeleeër – installé dans une cave crade chez Bradtké évoquait quelque groupuscule politico-radical, l'atelier à Eupen (*Trials and errors I : Atelier subversif*) rappelle plutôt une bonne *Stuff* luxembourgeoise, avec sa grande table en bois massif, son horloge murale ancienne, son crucifix et ses explosifs certes bricolés, mais bien rangés sur des étagères. « Je voulais qu'ici, l'atelier soit plus bourgeois, explique Jerry Frantz. Je voulais qu'on croie que cela pourrait être chez n'importe qui. »

La thématique des explosifs ne le lâche plus, « parce que désormais, nous sommes confrontés au quotidien à cette folie meurtrière des hommes et à la glorification des armes ». Étrangement, en déambulant dans son *Musée des vanités*, on se souvient de l'exposition sur la Première Guerre mondiale à Käerjeng, où toutes sortes d'armes, de cartouches et de douilles étaient également exposées derrière des vitrines, avec un éclairage optimal – mais sans aucune distance ironique.

L'exposition *Museum of vanities* de Jerry Frantz et Sali Muller dure encore jusqu'au 20 août à l'Ikob – Musée d'art contemporain à Eupen / Belgique ; plus d'informations : *www.ikob.be.*

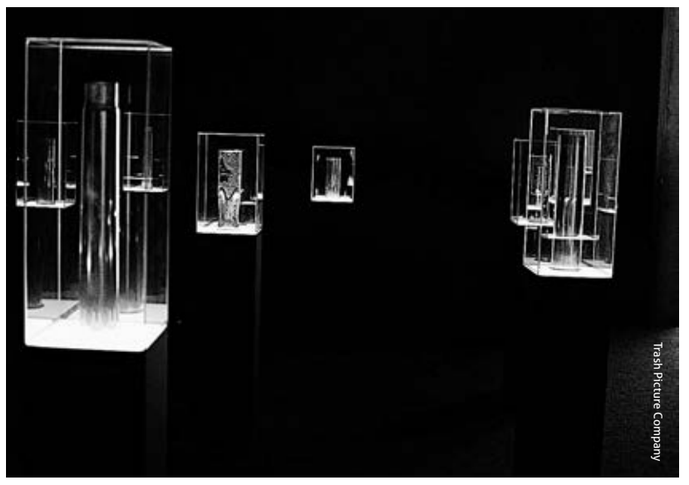

Jerry Frantz : *My home is my castle, anywhere !* (installation) ; Jerry Frantz : *Trials and errors II : Terminal cleaning* (performance / vidéo) ; Sali Muller : *The missing part* ; Jerry Frantz : *Trials and errors III : Objets de gloire* (de haut en bas)

Ansel Elgort est « Baby »

Cinéma

La playlist d'Edgar Wright

Edgar Wright, l'homme derrière la fameuse *Three flavours cornetto trilogy* (*Shaun of the dead, Hot fuzz, The world's end*, 2004-2013) et *Scott Pilgrim vs. The World* (2010) est de retour avec un mélange entre film de casse et comédie d'action, inspiré par The Driver (1978) de Walter Hill et bien d'autres long-métrages truffés de courses-poursuites et de personnages durs à cuire. L'originalité de *Baby driver* est le fait que son protagoniste, surnommé Baby (Ansel Elgort), souffre d'un acouphène et passe ses journées à écouter de la musique pour atténuer le sifflement constant dans ses oreilles, même pendant les braquages pour lesquels il est recruté comme chauffeur par un gangster, Doc (Kevin Spacey).

***Baby driver* d'Edgar Wright reste un exercice de style, un clip de 112 minutes**

Cette omniprésence de musique, un choix éclectique d'une bonne trentaine de chansons dont la plupart date des années 1960/1970 et parmi lesquelles figure évidemment *Baby driver* de Simon & Garfunkel, donne lieu à une séquence d'ouverture magistrale. Le jeune chauffeur y démontre toutes ses capacités au volant et Edgar Wright son talent de mise en scène. Depuis *Drive*, de Nicolas Winding Refn, on n'avait pas vu une course-poursuite filmée d'une manière aussi originale et intense. S'ensuit un plan séquence élaboré à l'aide du chorégraphe Ryan Heffington, toujours sur fond musical bien sûr, où la promenade du héros ainsi que la chanson sont en parfait accord avec les mouvements et les bruitages de son environnement.

Après cette première petite escapade vers la comédie musicale, la virtuosité du réalisateur britannique et la brochette de stars comme Kevin Spacey, Jon Hamm et Jamie Foxx continuent à nous impressionner ainsi tout le long, mais n'arrive pas à cacher pour autant que le scénario de *Baby driver* n'est finalement qu'un patchwork de tous les films du même genre. Le héros qui cherche à se défaire de l'emprise du caïd après un dernier casse, les personnages de gangsters avec un grain de folie et le grand amour avec lequel Baby veut prendre la route pour une nouvelle vie sont tout autant de stéréotypes servant une intrigue qui s'arrange par ailleurs un peu trop avec les coïncidences.

Bien que le second degré et l'hommage soient une partie intégrante du concept, les dialogues convenus et le dénouement prévisible de Baby driver finissent par lasser justement cette génération de spectateurs auxquels la playlist d'Edgar Wright parle probablement le plus. Le public plus jeune, forcément muni d'un bagage cinématographique moins important sera sans doute attiré par l'affiche du film rappelant inévitablement celle du jeu vidéo GTA V.

Mis en scène de manière assez originale pour sortir du lot et trop peu osé pour compter comme ré-interprétation du sous-genre du *heist movie, Baby driver* reste finalement plus un exercice de style, un clip de 112 minutes, porté par des acteurs charismatiques dont le jeune Ansel Elgort (*Divergent*, 2014) est sans doute la découverte la plus surprenante. **Fränk Grotz**

Visites d’atelier (2)

Interfaces

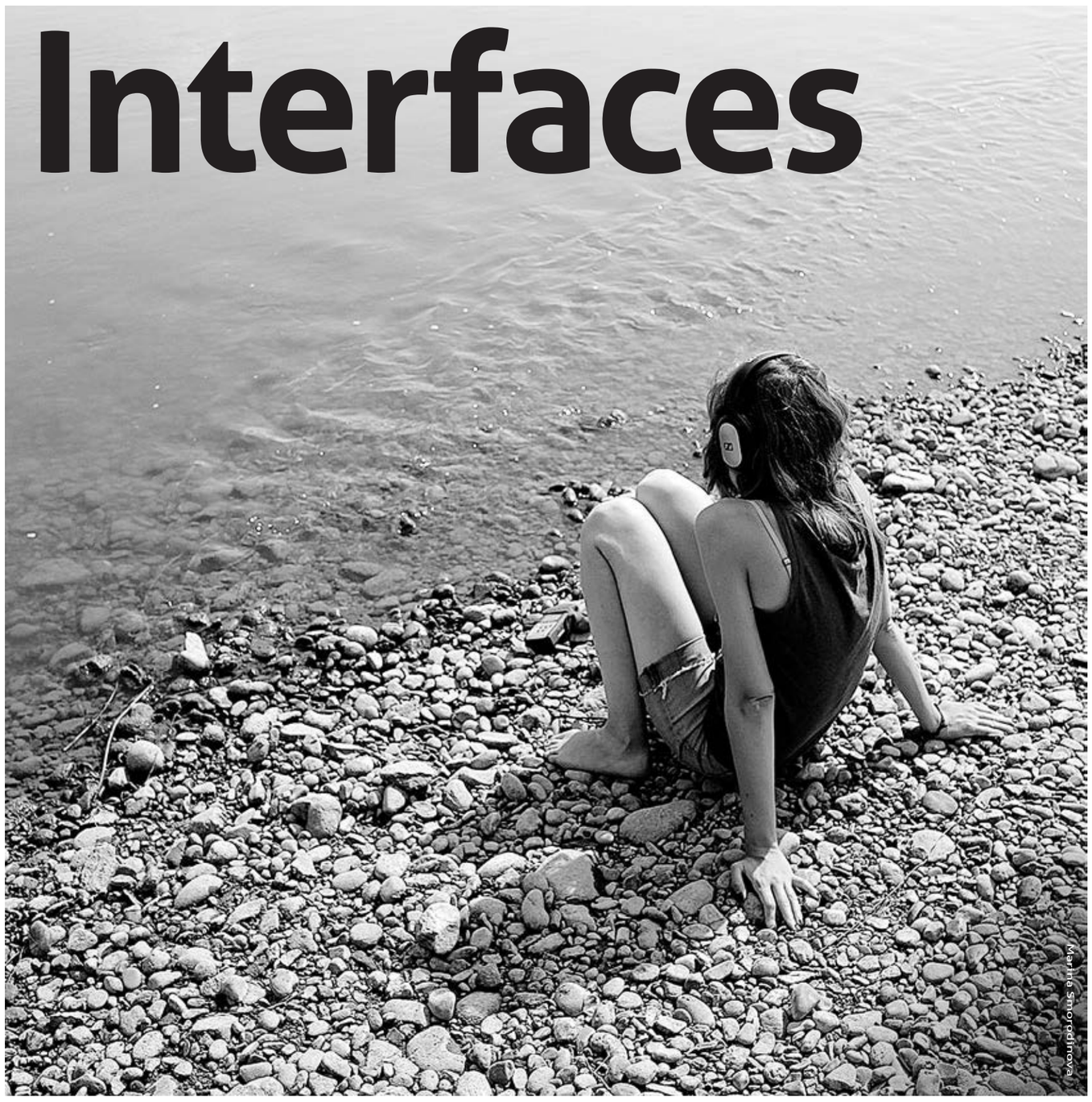

Lorsqu’on lui demande de nous remettre une photographie d’elle au travail, elle nous tend une image la représentant au bord de l’eau

Loïc Millot

Aux Rotondes se tient, jusqu’au 27 août, la *Triennale jeune création*, manifestation pluridisciplinaire dédiée aux artistes de la Grande Région. La thématique choisie par la curatrice Anouk Wies – *Jet Lag / Out of Sync* – a placé cette quatrième édition sous le signe des migrations et des dérèglements sensoriels. L’occasion opportune de rencontrer Marina Smorodinova, 29 ans, qui expose cet été quatre photographies sonores issues de la série *Listen to the world* (2012-2017). Un sac de randonneuse sur le dos, la jeune femme arrive à la terrasse d’un café pour évoquer son parcours et son travail artistique.

Née en 1988, en pleine perestroïka, Marina a grandi sur les cendres de l’Union soviétique. Sa mère travaille dans le social, son père dirige une micro-entreprise dans le secteur des produits chimiques. En ces temps incertains, de nouvelles générations entrevoient un horizon qui ne sera pas communiste. À l’école, où l’on entre à l’âge de sept ans en Russie, la jeune fille veut s’essayer à tout : la danse, la musique, le dessin... Après des débuts capricieux dans le domaine des arts plastiques, elle opte pour la musique, qu’elle pratique jusqu’à l’âge de douze ans, avant de se réconcilier avec le dessin cinq années plus tard, au moment d’intégrer la faculté de philosophie de Saint-Pétersbourg, au département « Gestion des conflits ». Elle passe ses journées à étudier le langage et les sciences humaines (sociologie, anthropologie) et suit, le soir venu, des cours d’arts plastiques à la faculté de la ville. Mais l’enseignement dispensé par son professeur ne lui convient pas – « trop traditionnel, trop constructiviste », dit-elle malicieusement. Elle décide de compléter sa formation en se rendant à l’étranger, armée d’un passeport culturel. Direction la France, où elle vient de réussir le concours d’entrée de l’École supérieure des arts de Lorraine (Metz). Au cours de ces cinq années d’apprentissage, Marina s’initie à la photographie argentique puis entreprend, dès 2012, la réalisation de *Listen to the world*, un ensemble réunissant treize portraits d’hommes et de femmes expatriés en Europe et en Russie. Le concept est simple : une personne, une ville, un portrait.

L’intérêt de cette série vaut tout d’abord pour la relation que l’artiste a nouée en amont avec les sujets photographiés. Ce sont parfois de lointaines connaissances, le plus souvent des inconnus rencontrés au hasard par le biais de sites d’hébergement chez l’habitant. Dans un dépaysement permanent autrefois cultivé par les surréalistes, Marina va en terra incognita, aux quatre coins de l’Europe, à la recherche d’un habitant qui lui ferait découvrir la ville dans laquelle il réside depuis peu de temps. L’échange se poursuit au cours d’une immersion urbaine, escapade à l’issue de laquelle Marina demande à son hôte de s’arrêter, les yeux fermés, pour « écouter le monde dans lequel il vit ». L’expérience, inspirée de l’art sonore, vise à modifier la perception de l’espace, admet la possibilité d’habiter autrement le monde. C’est à cet instant, lorsque les visages se rendent disponibles à leur environnement, que la jeune femme déclenche la prise de vue. On songe, en voyant les poses hiératiques adoptées par ses modèles, aux adolescents portraiturés par Rineke Dijkstra sur le rivage. Est également citée Dorothée Smith, dont le travail l’a incitée à refroidir les couleurs pour recréer la lumière blanche, si caractéristique des pays nordiques, qui nimbait son enfance à Saint-Pétersbourg.

Marina Smorodinova avoue travailler le plus souvent à l’extérieur, dans le train ou au café, l’ordinateur posé sur les genoux, accumulant des images pour ses projets futurs

Les quatre photographies sélectionnées pour la *Triennale* ont été prises respectivement dans les rues de Luxembourg, de Flensbourg, de Hambourg et de Berlin. Le temps est dorénavant suspendu aux méditations d’Eric, de Cecilia, de Viktoria ou de Nick (cf. photo). Leurs visages recueillis, soustraits à la rumeur du monde, se détachent des paysages architecturaux logés dans les arrière-plans évanescents. Ces portraits de jeunes adultes prennent place dans un dispositif audio-visuel (des sons d’ambiance urbaine se mêlent à des voix) qui entre en résonance avec les travaux actuels de Marina, centrés ces dernières années sur la pratique vidéo et les collaborations musicales. Que ce soit sous la forme traditionnelle du film, ou par le biais de triptyque et d’installations vidéo, elle opte à chaque fois pour une approche poétique du réel, convoquant tout aussi bien le cinéma des premiers temps que les films de Michelangelo Antonioni, dont les personnages sont confrontés à un environnement moderne qui leur est étranger (*Il deserto rosso*, 1964). Elle admire également la construction ouverte de ses récits (*L’Avventura*, 1960), qui laisse libre cours aux multiples interprétations du spectateur. Aucun artiste soviétique ou russe, en revanche, ne semble avoir influencé ses créations. Après un temps de réflexion, elle murmure tout de même le nom d’Andreï Zviaguintsev, l’auteur du *Retour* (2003) et de *Leviathan* (2014), deux films primés par les plus importants festivals européens. Le court-métrage qu’elle a réalisé, *À la lumière de ce qui précède,* partage certaines affinités stylistiques avec le cinéaste : même propension à la contemplation et aux plans-séquences, et commune opacité du récit, comme chez Antonioni.

Quand elle n’est pas en train d’exposer, Marina poursuit son voyage infini, entre Forbach, où elle anime des ateliers d’éducation artistique en collaboration avec l’association Castel Coucou, et Montreuil, où elle vit actuellement, en attendant d’intégrer à la rentrée prochaine l’école du Fresnoy-Studio national des arts contemporains. Elle a pu également participer au sous-titrage du film de Clément Cogitore, *Braguino* (2017), dont le tournage s’est déroulé dans un village de Sibérie. Dans ces conditions, il est bien difficile de situer l’atelier de l’artiste... Marina avoue travailler le plus souvent à l’extérieur, dans le train ou au café, l’ordinateur posé sur les genoux, accumulant des images pour ses projets futurs. Son atelier tient dans un interstice, entre le dehors et son espace de vie où, concède-t-elle, « il y a un mur qu’on peut appeler “atelier”, où je colle des images et des textes, au tout début d’un projet ou au cours de son montage ». Lorsqu’on lui demande de nous remettre une photographie d’elle au travail, elle nous tend une image la représentant au bord de l’eau. Comme dans les portraits de *Listen to the world*, son regard refuse au spectateur le jeu illusionniste du regard : la jeune femme tourne le dos, contemplative, un casque sur la tête, écoutant de la musique. Ultime dérobade romantique. Puis Marina Smorodinova reprend la route, s’envolant à vélo vers d’autres chemins.

Congés annulés

Post coitum, animal triste

Sébastien Cuvelier

Un spectateur tient un briquet allumé et alterne quelques mouvements nonchalants de gauche à droite, au rythme de la musique. La chanson s’appelle *K.* et ouvre l’album éponyme de Cigarettes After Sex. C’est le cinquième morceau de leur set *sold out* aux Rotondes dans le cadre des *Congés annulés*, et on se demande ce qui est passé par la tête de cet homme pour allumer son briquet lors de ce moment bien précis. C’est que nous ne sommes pas ici en face d’un groupe de *hard rock* aux relents 80s de type Extreme ou Scorpions, qui aime incorporer l’un ou l’autre *slow* dans son répertoire agressif (une pratique qui mériterait une thèse tant elle était répandue au siècle dernier et a complètement – ou presque – disparu). Non, le quatuor sur scène se tend vers l’*ambient* voire la *dream pop,* et n’a pas varié d’un iota la rythmique depuis le début du concert. Et, *spoiler*, la rythmique ne changera jamais. Une heure de musique lancinante sur le même tempo, lent, très lent, avec une lumière tamisée, très tamisée. Pour peu qu’on ait avalé un steak frites et bu quelques verres de rouge avant de venir, c’est difficile de résister au coup de pompe.

Cigarettes After Sex, au centre d’une *hype* assez incompréhensible, n’est par contre clairement pas un groupe de scène

Les silhouettes qu’on distingue dans la pénombre, c’est Cigarettes After Sex, un bon groupe, avec un bon premier album lorgnant beaucoup sur Mazzy Star, plus que recommandable, à écouter le soir, allongé dans le canapé, avec un bon Nuits-Saint-Georges, éventuellement en allumant quelques bougies. Ce groupe, au centre d’une *hype* assez incompréhensible au vu du style de musique, pas spécialement commerciale, n’est par contre clairement pas un groupe de scène. Greg Gonzalez et ses acolytes ont l’air d’être sous Prozac. Limite hagards. On se demande si une corde attachée à son dos retient ce barbu à la voix diaphane, pour qu’il ne s’endorme pas sur son micro. La salle des Rotondes est comble, le public s’étend jusqu’au bar, par définition bruyant. Vu de derrière, la distance à la scène couplée au son relativement faible n’aide pas à rentrer dans l’ambiance. Heureusement, le volume ira en s’accroissant progressivement vers la mi-concert, permettant de s’envelopper confortablement l’espace d’un instant dans ces morceaux sensuels tirés de l’album ou du premier EP tels que *Nothing’s gonna hurt you baby*, *John Wayne* ou *Affection*. Puis ressentir la même lassitude de nouveau. C’est une expérience bizarre que de se retrouver devant ces statues de cire, musiciens au jeu scénique inexistant, entouré d’un public en partie *emo* (on avait presque oublié ce phénomène aussi), majoritairement féminin, écouter de la musique aussi atmosphérique. Le set se termine sur *Apocalypse*, après ce qui a semblé être une éternité. Comment et pourquoi ces morceaux rêveurs, romantiques, sentimentaux deviennent tout d’un coup monotones, insipides, ennuyeux ?

La veille au même endroit, le duo britannique The KVB se produisait dans un tout autre registre, plus nostalgique et bruyant. Une guitare, un synthé et une boîte à rythmes, tout ce qu’il faut pour un rock froid, sombre, aux effluves de *shoegazing*. Les influences sont claires : The Jesus & Mary Chain, Spacemen 3, Joy Division, Cabaret Voltaire, My Bloody Valentine,... Une *cold-wave* aussi classique que moderne, mise en image pour souligner via des visions urbaines hypnotiques ces sons aux confins du psychédélisme. Le chant désincarné de Nick Wood semble manquer d’air tandis que la voix de Kat Day est quasiment inaudible. Ces sonorités vocales fonctionnent comme autant d’instruments supplémentaires, s’incrustent dans les textures existantes et leur donne un semblant de vie, contrastant avec la rythmique rectiligne des machines. Une reprise des Rolling Stones (*Sympathy for the devil*) amène un (très léger) côté pop dans le bazar, puis le mur de son s’érige de nouveau. Un son certes connu et pas méga original, mais un son malsain qui se cogne aux murs, rebondit et plonge dans la cave. On perçoit un écho profond, d’une noirceur indélébile. On pense à Suicide. Les orages de la veille se répercutent dans la salle vrombissante. Les gens dansent. Assise sur scène, une petite fille observe les musiciens d’un air stupéfait. Elle s’en souviendra.

The KVB aux Rotondes

Art contemporain

Amphibologies complexes

Mitra Tabrizian : *Tehran 2006* ; LightJet Type C

Contrairement à ce que suggère le titre, la majorité des œuvres de *Double coding* au Mudam ne proposent pas de discours à double sens

Sofia Eliza Bouratsis

Proposé par Charles Jencks[1] en 1977, le terme de « double coding » désigne la combinaison d'éléments distincts de manière à ce que l'architecture communique simultanément avec le grand public et avec une minorité de connaisseurs. Il y a dans ce terme, par ailleurs utilisé en psychologie, un lien avec celui de l'ironie. *Double coding* est aussi le titre de l'œuvre de l'artiste slovaque Lucia Nimcová dont s'inspire le titre de l'actuelle exposition au Mudam. Cette œuvre est un montage vidéo composé de *rushs* cinématographiques réalisés en Slovaquie entre 1968 et 1989. Ces images, apparemment banales, ne le sont pas en raison de leur histoire : elles ont été censurées et se retrouvent aujourd'hui en dehors de l'histoire du cinéma. C'est, selon le texte des commissaires, ce caractère ambigu de l'écriture de l'histoire et de ses narrations, que tente d'aborder l'exposition.

Or, l'exposition (composée de dix œuvres faisant toutes partie de la collection du Musée) évoque plutôt la manière dont les artistes problématisent et interprètent les évènements historiques. Elle se déploie ainsi en faisant un tour du monde – de l'Amérique latine au Vietnam en passant par les États-Unis, le Moyen Orient et l'Europe de l'Est – ; et en plongeant dans des thématiques très diverses – de la transposition d'une expérience vécue en œuvre d'art (Carlos Amorales) au mensonge et à son ancrage inévitable dans le réel (Mel Chin) ; de la modification de documents (Cyprian Muresan, Svätopluk Mikyta) aux rapports entre libéralisme, religion et propagande (Wael Shawky) ou à la question des liens entre histoire, mémoire personnelle et construction de l'identité (Danh Vo) et, pour finir, de la violence inhérente à l'histoire (Andrea Mastrovito) à la question centrale de la représentation idéologiquement chargée (Mira Tabirzian).

Si une exposition est avant tout l'expérience sensible d'une narration, d'une histoire racontée avec des œuvres d'art ; et si cette proposition pose une question fondamentale en mobilisant des œuvres de qualité ; il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans le déroulement de son récit, comme si elle échappait à son propre fil. Comme si l'exposition ratait par moments la question posée : celle précisément du discours à deux (ou à plusieurs) niveaux.

Le terme de « double coding » pourrait évoquer un autre type de double langage faisant partie de l'histoire de l'humanité, celui de l'Oracle de la Pythie en Grèce antique. Ce personnage mythologique était connu pour ses « amphibologies » : ses réponses qui étaient grammaticalement construites de manière à avoir un double sens. Plus qu'ambiguës, elles étaient ouvertes à deux interprétations concurrentes. C'est en pensant à cette notion que l'on comprend mieux ce qui pose problème dans l'exposition : contrairement à ce que suggère le titre, la majorité des œuvres ne proposent pas de discours à double sens.

Deux œuvres seulement concernent cette dynamique de l'ambiguïté et cristallisent le questionnement suggéré par le titre de l'exposition : la vidéo *The Cave (Istanbul)* par Wael Shawky qui avec son imagerie « triche » et joue intelligemment avec le regard du spectateur ; et *Tehran* de Mira Tabirzian. Cette photographie qui pourrait être documentaire est en réalité une mise en scène. C'est en prenant le temps de la regarder que l'on comprend que le positionnement théâtral des sujets, leur langage corporel et le contexte de l'image ont été méticuleusement choisis. Il y a en effet ici un réel « double coding » que l'on repère à plusieurs niveaux : critique de la révolution islamique d'abord et des conditions de vie en Iran, mais critique aussi du regard occidental idéologiquement chargé qui réduit l'Iran aux discours médiatiques occidentaux ; évocation aussi de l'ambiguïté du medium photographique, censé capturer le réel, mais capable aussi de le mettre en scène et de l'aliéner. C'est en effet ce double jeu – à la fois avec le réel historique et avec le regard du spectateur – et que l'on ne retrouve pas dans les autres œuvres montrées, qui constitue l'élément clé de cette exposition selon son titre. Cette ambivalence est si puissante dans l'œuvre de Mira Tabirzian – le pouvoir qu'a une photographie de questionner à la fois la représentation d'une société face à elle-même et face au regard extérieur – qu'elle se distingue immédiatement des autres œuvres qui, sans rien perdre de leur intérêt, apparaissent alors comme étant hors sujet. Mais cela fait peut-être partie du choix commissarial : brouiller les pistes du récit même de l'exposition pour mieux exprimer la confusion inhérente à l'interprétation de toute narration.

[1] Charles Jencks : *The New Paradigm in Architecture: The Language of Postmodernism*, Londres, Academy Editions, 1977 – Il s'agit d'un livre fondateur pour la théorie de l'architecture et de la postmodernité.

L'exposition *Double coding* avec des œuvres de la collection du musée, commissaire : Marie-Nöelle Farcy, assistée de Lisa Baldelli, dure encore jusqu'au 10 septembre au Mudam ; *www.mudam.lu.*

Fotografie

Betriebskultur

Boris Loder

Es ist ein bekanntes Motiv auf Werbeplakaten oder in Magazinen: Unternehmen, die Kampagnen mit Porträts ihren eigenen Mitarbeiter lancieren, gelten zumeist als modern und sympathisch. Gleiches gilt für Firmen, die Stiftungen oder Aus- und Fortbildungszentren für ihre Mitarbeiter gründen und so auf zeitgemäße Weise in die eigene als auch in die gesellschaftliche Zukunft investieren.

Dass dieses Phänomen nicht erst in Zeiten hipper Werbeagenturen und dem *whitewashing* diverser Multis aufkam, zeigt die aktuelle Ausstellung *La Forge d'une société moderne* des CNA in Düdelingen. Die von Marguy Conzémius und Françoise Poos kuratierte Ausstellung präsentiert rund 150 Bilder aus den Jahren 1911 bis 1937, die zur Promotion der Arbed und des Institut Emile Metz angefertigt wurden. Die Fotografien stammen aus einem Korpus von 2 400 gläsernen Fotoplatten, die 2007 im Lycée Privé Emile Metz in Dommeldingen entdeckt und von der Amicale ehemaliger Schüler dem CNA zur Archivierung übergeben wurden. Mit Hilfe der Berliner Hochschule für Technik und Wirtschaft wurden die Bilder aufwändig restauriert und digitalisiert.

Die Bilder aus der Zeit der Industrialisierung Luxemburgs zeigen unter anderem die imposanten Produkte der Stahlindustrie, wie gigantische Zahnräder, kunstvolle Kaminplatten oder skulptural anmutende Kurbelwellen. Im Mittelpunkt stehen jedoch die Arbed-Mitarbeiter, die stolz neben ihren Produkten, bei der Ausbildung im psychotechnischen Labor des Instituts oder bei den organisierten Freizeitaktivitäten an der belgischen Küste zu sehen sind. Die Brillanz und Schärfe der restaurierten Bilder lässt den Betrachter ebenso erstaunen wie die kunstvolle Inszenierung der Motive, die auf einen ausgeprägten Sinn für Formen und Bildkomposition hinweist.

Die Fotografien aus dem von Emile Metz' Witwe gegründeten Institut dokumentieren die Bestrebungen der Arbed, eine soziale und pädagogische Rolle zu spielen und die Arbeiter – ganz nach dem Ideal heutiger Personalpolitik – persönlich an Unternehmen und Produkt zu binden. Das Ausmaß der fotografischen Kommunikation der Ausbildungs- und Fertigungsprozesse bezeugt den Anspruch des Unternehmens, fortschrittlich zu sein und Einfluss auf die Entwicklung von Gesellschaft und Arbeitswelt auszuüben. Wie im Pressetext vermerkt, bildete doch gerade die neue Arbeiterschaft den Kern des „nation-building". Die gewandelte Mentalität in Form einer Abkehr von ausbeuterischen Arbeitsbedingungen der frühen Industrialisierung zeigt sich schon allein darin, dass Menschen sowohl als Subjekte pädagogischer Ausbildung als auch als Produzenten der Produkte im Mittelpunkt der Fotografien stehen.

Die Fotografien aus dem von Emile Metz' Witwe gegründeten Institut dokumentieren die Bestrebungen der Arbed, eine soziale und pädagogische Rolle zu spielen

Die Präsentation der Bilder in hochwertigen Holzrahmen entlang der Wände wird ergänzt durch Schaukästen in der Mitte des Raumes

Inspiriert von dieser Sammlung startete die Universität Luxemburg 2012 mit Hilfe des CNA das Forschungsprojekt Famosos (*Fabricating modern societies*), das sich einerseits mit der damaligen Sicht auf Arbeitskräfte und deren Ausbildung beschäftigt, andererseits mit der visuellen Darstellung des Arbeiters und dem Einfluss dieser Repräsentation auf gesellschaftliche und unternehmerische Strukturen.

Trotz akribischer Dokumentation über Aufnahmezeit und -ort war längere Zeit unklar, wer Urheber der technisch und künstlerisch überaus hochwertigen Aufnahmen war. Es bedurfte einiger Forschungsarbeit, um herauszufinden, dass es sich dabei um den Arbed-Chemiker Camille Aschmann handelte, Urgroßvater des Fotografen Christian Aschmann. Aschmann war zudem ab 1920 Chemielehrer am Institut Emile Metz. Sein Enkel, Philippe Aschmann, und Co-Kuratorin Françoise Poos würdigen den Fotografen in einer Präsentation im Oktober (siehe Informationen).

Die Präsentation der Bilder in hochwertigen Holzrahmen entlang der Wände wird ergänzt durch Schaukästen in der Mitte des Raumes, die zum einen eine Auswahl verschiedener Publikationen der Bilder zeigen, zum anderen jedoch auch den archivarisch-technischen Bereich beleuchten und neben Informationen zu Aufnahmeverfahren, Restauration und Reproduktion auch einige der Glasplatten bereithalten.

Mit *La Forge d'une société moderne* liefern das CNA und die beteiligten Institutionen nicht nur einen umfassenden Einblick in die Entwicklung der Luxemburger Stahlindustrie und der schon damals großen Bedeutung einer *corporate identity*, sondern veranschaulichen auch vorbildlich, wie ansprechende Archivarbeit gemacht wird.

Die Ausstellung *La Forge d'une société moderne* dauert noch bis zum 17. Dezember im Centre national de l'audiovisuel in Düdelingen. Dienstag bis Sonntag von 10 bis 22 Uhr, Eintritt frei. Katalog in der Ausstellung erhältlich. Infos: *www.cna.lu*

Veranstaltungen: 23./24.9.: Einführung in das Kollodium-Nassplatten-Verfahren mit Joël Nepper und Séverine Peiffer. / 12.10. 19:30 Uhr: Präsentation *Camille Aschmann: Autor und Fotograf* von Françoise Poos und Philippe Aschmann / 30.11. 19:30 Uhr: Vortrag: *Maschinen, Massen und die Metaphern. Visuelle Konstruktionen von Industriearbeit(ern) im Luxemburg der Zwischenzeit.* Von Ira Plein, Mitglied des Famoso Forschungsteams.

Lettre de Kirghizistan

Au nom du père

Le mémorial Ata-Beyit (« tombeau du père »)

À Tchon-Tach, un massacre fut commis au nom d'une révolution qui se voulait égalitaire. On y tua des hommes, mais on y falsifia aussi le sens de certains mots : Humanisme, socialisme, liberté, égalité et fraternité…

Laurent Mignon

À Ata-Beyit, il est des regards qui continuent à hanter le pèlerin, longtemps après qu'il ait quitté ces terres de feu et de sang. Ata-Beyit, c'est le « tombeau du père ». Du père de Tchinguiz Torekoulovitch Aïtmatov, le grand romancier du Kirghizistan et d'ailleurs. Cependant la traduction, mot pour mot, du kirghiz n'est guère satisfaisante. Ata-Beyit, c'est le tombeau de nombreux pères, fils et frères : De Torekoul Aïtmatov bien entendu, mais aussi de Boris Belochitski, de Kan-Taï-Diou, de Iosif Meldenberger, de Grigori Tarantchenko, d'Erkinbek Esenemanov et de beaucoup d'autres encore. En 1938, 137 hommes, de 19 nationalités différentes, furent exécutés par la police secrète de l'État soviétique et puis enterrés dans une fosse commune à Tchon-Tach, un village situé à quatorze kilomètres au sud de Bichkek, la capitale du Kirghizistan. Ils avaient eu le courage de s'opposer au régime brutal de l'homme de fer, Staline.

Après la découverte du site en 1991, Tchinguiz Aïtmatov fit procéder à des analyses ADN et put ainsi faire identifier la dépouille de son père. Face à ses ossements, il aurait éclaté en sanglots : « Père, cela fait cinquante ans que je te cherchais. Où étais-tu ? » Pour le jeune Tchinguiz, il n'avait guère été facile d'être le fils de quelqu'un que le stalinisme avait marqué au fer rouge : Ennemi du peuple. Torekoul Aïtmatov avait été arrêté en 1937. Sa famille n'entendit plus jamais parler de lui. Lui qui avait été l'un des tous premiers dirigeants bolchéviques au Kirghizistan fut fusillé en 1938. En secret, avec 136 compagnons de déroute. Ainsi donc, la révolution dévorait ses enfants et c'est le monde entier qui devenait orphelin. Dans la fosse commune de Tchon-Tach, l'on retrouva, outre des ossements humains ; des objets, des documents et de nombreuses zones d'ombres aujourd'hui exposés dans le petit musée jouxtant le mausolée d'Ata-Beyit érigé par le romancier en mémoire de son père et des autres victimes de la répression.

Mais ce qui frappe le plus, ce sont les regards inquiets des victimes sur les photographies jaunies qui sondent l'âme des visiteurs du musée. Des regards qui sont autant de témoignages. Car à Tchon-Tach, un massacre fut commis au nom d'une révolution qui se voulait égalitaire. On y tua des hommes, mais on y falsifia aussi le sens de certains mots : Humanisme, socialisme, liberté, égalité et fraternité… Autant de mots détournés, autant de mots à réinventer… Peut-on vraiment encore les prononcer aujourd'hui sans aussi invoquer les visages émaciés aux regards hantés du mausolée de Tchon-Tach ?

Comment ignorer qu'il y ait des centaines de Tchon-Tach sur ce continent naufragé que fut l'Union soviétique, le temps d'un rêve fou ? Les spectres de Tchon-Tach hanteront toute recherche d'une société plus humaine, plus fraternelle. Peut-être bien qu'ils sont les garde-fou de futurs rêves égalitaires.

Leurs regards au-dessus de ses épaules, le lecteur relisant l'œuvre d'Aïtmatov ne peut que s'interroger si les récits du romancier soviétique ne cherchent pas, entre les lignes, à reformuler les mots dérobés par les sbires de Staline. Ses œuvres sont peut-être bien une quête du sens original des mots à l'origine de la Révolution d'octobre. Un acte de courage et de défi. Il faut une bonne de dose de culot, en effet, pour oser se dire humaniste et socialiste malgré l'histoire… Or Aïtmatov chantait l'homme debout. Il le chanta jusqu'au bout.

En effet Ata-Beyit ne fut pas le premier monument que le romancier avait bâti pour son père. En 1963, une émouvante et courageuse dédicace dans son court roman *Mère terre* déjà évoquait le père – et aussi la mère, Nagime –, alors que le texte suggérait la possibilité d'un autre socialisme, plus humaniste et, peut-être bien, moins moscovite : « Père, je ne sais pas où tu es enterré. Torekoul Aïtmatov, je te dédie. Mère, tu nous as élevés, tous les quatre. Nagime Aïtmatova, je te dédie [ce roman]. »

Tchinguiz Aïtmatov (1928-2008),

n'est pas un inconnu au Grand-Duché. Auteur de nombreux romans et nouvelles, traduits du russe en français et en allemand, dont *Djamilia*, *Une journée plus longue qu'un siècle* et *Les rêves de la louve*, il fut ambassadeur de l'Union soviétique puis de la Russie au Luxembourg, où il demeura jusqu'en 1994.

Vacance de poste

La Direction de la Santé

se propose de recruter

un médecin ou psychiatre (M/F) à mi-temps pour la division l'inspection sanitaire

sous le statut du fonctionnaire de l'Etat

Les demandes avec lettre de motivation, curriculum vitae et copies des diplômes sont à adresser pour le 31 août 2017 au plus tard à

Dr Jean-Claude Schmit,
Directeur de la santé
Villa Louvigny,
Allée Marconi,
L-2120 Luxembourg

Les renseignements relatifs au profil de poste et aux exigences particulières peuvent être consultés sur le site *www.sante.public.lu*

Tout renseignement supplémentaire peut être demandé par téléphone au chef de division Dr Pierre Weicherding tél. : +352 247-85650.

---

d'Lëtzebuerger **Land**

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983

Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant, rédacteur en chef** Romain Hilgert (48 57 57-22; rhilgert@land.lu), **Rédaction** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), Josée Hansen (48 57 57-26; jhansen@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-28; ikurschat@land.lu), Michèle Sinner (48 57 57-20; msinner@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu) **Photos** Sven Becker (sbecker@land.lu) **Administration** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Publicité** Maison Moderne Media Sales 10, rue des Gaulois Luxembourg; boîte postale 728, L-2017 Luxembourg (27 17 27 27-32 ; francis.gasparotto@maisonmoderne.lu) ; **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 3,50 € **Abonnement annuel** 120,00 € **Abonnement étudiant/e** 65,00 € **Comptes en banque** CCPLLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLLULL : IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLLULL : IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEELULL : IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLLULL : IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL : IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

Ministère du Développement Durable et des Infrastructures
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 07.09.2017 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
Administration des bâtiments publics,
10, rue du Saint-Esprit,
L-1475 Luxembourg

Intitulé :
Travaux de façade ventilée en aluminium à exécuter dans l'intérêt du Palais de justice à Diekirch - réaménagement

Description :
– 315 m² revêtement de façade en tôle métallique, alu, thermolaqué
– 12 volets coulissants, pliants recouverts de tôle métallique, alu, estampée, thermolaqué, 2x90x230 cm
– 1 porte de garage sectionnelle avec protection anti-infraction accrue

La durée prévisible du marché est de 45 jours ouvrables.
Début prévisionnel des travaux : novembre 2017.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.
La remise électronique est autorisée.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour les travaux de façade ventilée en aluminium à exécuter dans l'intérêt du Palais de justice à Diekirch - réaménagement » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission.

Informations complémentaires :
Date de publication de l'avis 1701119 sur *www.marches-publics.lu* : 07.08.2017

Fonds pour le Développement du Logement et de l'Habitat

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 18.10.2017 à 10.00 heures

Description :
Soumission 2179 - Immeuble résidentiel 23 Logements « Bei der Poirt » rue de Luxembourg à Grevenmacher - Travaux de façade / crépis

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Le cahier spécial des charges peut être retiré via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*)

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour … » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la règlementation sur les marchés publics avant la date et heure fixées pour l'ouverture.

La version intégrale de l'avis n° 1701206 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

LE FONDS BELVAL

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 20.09.2017
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Le Fonds Belval
1 Avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 26840 1
Email: *soumission@fonds-belval.lu*

Section II : Objet du marché

Description succincte du marché :
Soumission relative aux travaux de menuiserie intérieure métallique dans l'intérêt du Bâtiment Laboratoires - aile Sud à Esch Belval.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
A télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*)

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Réception des offres :
La remise électronique des offres est autorisée pour cette soumission. Les offres portant l'inscription « Soumission pour… » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
09.08.2017

La version intégrale de l'avis n° 1701215 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ausstellung

Doppeltes Stigma

Anina Valle Thiele

Dass es in den 1920-er Jahren viele lesbische Jüdinnen und schwule Juden gab, ist bis heute kaum bekannt

Durch ihren Spitznamen „Jaguar“ und die Verfilmung *Aimée & Jaguar* (Max Färberböck, 1999) wurde Felice Schragenheim berühmt. Ihre lesbische Beziehung zur nichtjüdischen NS-Mitläuferin Elisabeth „Lilly“ Wust bot den perfekten Stoff für eine glamouröse Hollywood-Verfilmung. Schragenheim, deren großer Wunsch es einst war, Journalistin zu werden und literarisch in die Fußstapfen ihres Onkels Lion Feuchtwanger zu treten, wurde – nachdem sie eine Weile untergetaucht war – vermutlich im März 1945 im KZ Bergen-Belsen ermordet.

Magnus Hirschfeld gilt als einer der Urväter der homosexuellen Emanzipationsbewegung. 1919 sollte er in Berlin-Tiergarten das wegweisende Institut für Sexualforschung gründen. Hirschfeld wurde zum Parade-Hassobjekt der Nazis. Am 6. März 1933 wurde das Institut von den Nationalsozialisten geplündert und zerstört und seine Bibliothek bei der Bücherverbrennung auf dem Berliner Opernplatz vernichtet.

Nicht alle der 24 Biografien der Ausstellung *Lesbisch, jüdisch, schwul* im Resistenzmuseum in Esch/Alzette, die vom Schwules Museum in Berlin ausgearbeitet wurde, sind so bekannt wie die Schragenheims oder so prominent wie die Vita Hirschfelds.

Dass es in den 1920-er Jahren viele lesbische Jüdinnen und schwule Juden gab, die das geistige und künstlerische Leben und die Lebenskultur der Weimarer Zeit prägten, ist bis heute kaum bekannt. Doch die im Escher Resistenzmuseum präsentierten Biografien sind schillernd, wie die von Elsa Conrad, die 1887 in Berlin geboren, einen der spektakulärsten Damenclubs im Berlin der goldenen 20-er Jahre, das exklusive „Mali und Igel“ leitete, das nach der Machtübernahme der Nationalsozialisten 1933 geschlossen wurde. Conrad, die keinen Hehl aus ihrer Abneigung gegen das NS-Regime machte, wurde im Oktober 1935 nach einer Denunziation wegen „Beleidigung der Reichsregierung“ und weil sie „lesbisch veranlagt war“ und „Verhältnisse zu lesbisch veranlagten Frauen“ unterhielt, verhaftet.

Homosexuelle Juden erlebten ihre Religion und ihre sexuelle Orientierung als doppeltes Stigma. Die Kennzeichnung der einzelnen Häftlingsgruppen in den Konzentrationslagern sah eine Doppelstigmatisierung eines „homosexuellen Juden“ ausdrücklich vor: ein Davidstern mit rosa Winkel. Die Anzahl der Häftlinge in den Vernichtungslagern, die auf diese Weise als „jüdisch und homosexuell“ gebrandmarkt wurden, ist bis heute nicht bekannt. Während die Forschung von 5 000 bis 10 000 ausgeht, ist die Dunkelziffer hoch, trauten sich doch die Wenigsten ihre Homosexualität offen auszuleben. Ginge man von einem durchschnittlichen Bevölkerungsanteil von 1,5 bis 5 Prozent Homosexueller aus, so dürften sich unter den sechs Millionen ermordeten Juden zwischen 90 000 und 300 000 Lesben und Schwule befunden haben, liest man auf einer Tafel zu Beginn des Ausstellungsrundgangs, der aus insgesamt 25 Tafeln aus Pappe besteht, auf denen man die Schicksale der wegen ihres Jüdischseins und ihrer sexuellen Orientierung während der NS-Zeit Verfolgten nachlesen kann.

Die textlastige Ausstellung glänzt – wie die meisten Wechselausstellungen im Resistenzmuseum – nicht gerade durch ein beeindruckendes didaktisches oder museumspädagogisches Konzept. Wer die dort präsentierten 24 Einzelschicksale nachlesen will, muss Interesse und Zeit mitbringen. Und doch lohnt sich dies. Die Lebensgeschichte Karl Baers etwa ist die Geschichte eines jüdischen Intersexuellen. „Ich bin als Knabe geboren, als Mädchen erzogen worden“, schrieb die als Martha Baer geborene und als Karl M. Baer gestorbene in seinen/ihren Memoiren *Aus eines Mannes Mädchenjahren*, erschienen unter dem Pseudonym N.O. Body (sprich: Nobody). Schon Anfang des Jahrhunderts ging Martha Baer zwei Jahre nach Galizien und widmete sich dort dem Kampf gegen Menschenhandel und Prostitution. Der homosexuelle Herbert Budzislawski hingegen gehörte einer illegalen Gruppe junger kommunistisch-jüdischer Widerstandskämpfer an. Er wurde 1943 im Gefängnis Plötzensee ermordet.

Verleih

Maria Schrader und Juliane Köhler in *Aimée & Jaguar*

Die gebrochenen Biografien der jüdischen Homosexuellen, von denen einige nach Amerika emigrieren konnten und nur wenige die NS-Zeit überleben sollten, beeindrucken durch ihre Vielschichtigkeit und den Mut, sich gegen das NS-Regime und für die Rechte Homosexueller zu engagieren und ein selbstbestimmtes Leben zu führen; ihre Schicksale sind einer breiten Öffentlichkeit kaum bekannt. Deshalb lohnt sich der Weg nach Esch.

Die Ausstellung *Lesbisch, jüdisch, schwul* im nationalen Resistenzmuseum in Esch/Alzette ist noch bis zum 1. Oktober 2017 zu sehen. Öffnungszeiten: Dienstags bis Sonntags von 14 bis 18 Uhr. Eintritt frei; *www.musee-resistance.lu*

Exposition

Düsseldorf, les années 70

Lucien Kayser

Une ville en ébullition, où l’art vivait l’« avec » comme détermination fondamentale de l’« être »

À l’époque, Johannes Rau, peu après propulsé à la tête du Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie, était ministre des Sciences, et dans cette qualité avait sous ses ordres l’Académie des beaux-arts de Düsseldorf. Ce qui l’amena, en 1972, à licencier Joseph Beuys. L’un et l’autre eurent leurs raisons, le premier prenant le règlement à la lettre, le second suivant ses convictions et ouvrant son activité à un nombre d’étudiants plus important que prévu, et avec une cinquantaine d’étudiants refoulés par l’administration, Beuys avait occupé le secrétariat. Il suivit un long procès, Beuys fut finalement congédié, garda toutefois son titre de professeur. Ce rappel juste pour donner une première idée de ce qui se passait alors à Düsseldorf, dans le milieu de l’art, une ville en ébullition.

Une exposition, à la Kunsthalle Düsseldorf, sans relater ces événements, se concentrant sur ce qui se passait parmi les artistes, entre eux, ramène aux années 70, une véritable machine à remonter le temps, à interpeller dans la foulée à telles coïncidences, tels rapprochements. Le titre de l’exposition : *Singular/Plural* est de suite explicité : *Kollaborationen in der Post-Pop-Polit-Arena*. Explicitation utile pour un public qui n’est pas absolument censé connaître Jean-Luc Nancy, quand même l’un des philosophes français les plus importants de notre temps. Copain de khâgne de Balibar et de Rancière, proche de Derrida, professeur à l’université de Strasbourg.

Nachlass Memphis Schulze

***Some 260 miles from here*, auteur inconnu, 1973**

En 1996, chez Galilée, Jean-Luc Nancy a publié *Être singulier pluriel*, livre où il prône l’« avec », y voyant une détermination fondamentale de l’« être ». Cet esprit, il l’a transposé dans sa vie même, quitte à changer après, en s’installant avec femme et enfants en communauté avec le couple de son collègue Philippe Lacoue-Labarthe. Nancy parlera de « chiasme sexuel », de la volonté de rompre avec la cellule familiale, le chacun chez soi. Les uns avec les autres, on retrouve l’idéal à Düsseldorf, dans la vie, notamment l’installation se Sigmar Polke en Basse-Rhénanie, dans les œuvres, toujours avec Polke par exemple, mettant ses propres images sur le fond peint par Achim Duchow ; pour démystifier le culte de l’original.

Dans l’exposition, des noms connus, outre Polke, les Katharina Sieverding, Candida Höfer, Ulrike Rosenbach, ou Klaus Mettig ; d’autre part, un coup de phare bienvenu sur d’autre, qui ont été oubliés trop vite, ou dont il n’a même pas été pris note. Et on aimerait que suive un éclairage plus fort, plus large, sur Duchow, et puis sur Klaus vom Bruch, Memphis Schulze ou encore Michael Deistler. Lui devait faire partie de la Documenta 5, ne s’entendit pas avec Harald Szeemann et s’en alla fonder une communauté bouddhiste. Voilà encore pour ces années 70.

Il reste à creuser aussi tout ce qui était commun aux uns et aux autres, au-delà des frontières. Alors que dans l’exposition de la Kunsthalle, bien sûr, on est sans doute pris des fois davantage par autre chose, par ce qui tenaillait cette génération allemande, le passé, tous étaient né autour de 1940. Ainsi, Polke, dans une exposition au même endroit, retour à l’origine donc, mais c’était en 1976, avait installé un grand portail, avec l’inscription cynique : *Kunst macht frei* ; quelqu’un d’autre avait retravaillé le guide de l’exposition *Entartete Kunst*, et Michael Deistler était parti sur les traces de l’armée nazie en Afrique pour finir dans une caserne abandonnée en Égypte.

Peu de temps avant, dès 1969, Anselm Kiefer avait fait scandale avec ses *Heroischen Sinnbilder*, lui-même faisant le salut hitlérien à tels endroits. Beuys a été un des rares à avoir vu juste immédiatement : « Wie du da stehst, das kann kein Nazi sein ». Expérience essentielle pour l’artiste né en 1945 : « Ich wollte hinter dem Erscheinungsphänomen Faschismus, hinter seiner Oberfläche erkennen, was der Abgrund Faschismus für mich selbst bedeutet... ich wollte das Unvorstellbare in mir selbst abbilden. »

Singular/Plural, exposition à la Kunsthalle Düsseldorf, Grabbeplatz 4, D-40213 Düsseldorf, ouverte jusqu’au 1er octobre 2017, ouverte du mardi au dimanche de 11 à 18 heures. *www.kunsthalle-duesseldorf.de*

Cinémasteak

Notorious big

Il n’est plus besoin de présenter Sir Alfred Hitchcock (1899-1980), sans doute, avec Charlie Chaplin, l’un des cinéastes les plus populaires au monde. L’œuvre prolifique qu’il a fondé – au moins 54 longs-métrages réalisés entre 1925 (*The Pleasure garden*) et 1976 (*Family plot*) – recèle toujours un film ignoré ou méconnu à (re-)découvrir. Film produit par le cinéaste après que David O. Selznick ait vendu le projet à la RKO, *Notorious* (1946) rassemble la belle équipe constituée l’année précédente pour le tournage de *Spellbound* (1945) : Ben Hecht au scénario, Hitchcock à la réalisation, et la ravissante Ingrid Bergman devant la caméra. Exit, en revanche, Salvador Dalí.

Notorious rassemble la belle équipe constituée l’année précédente pour le tournage de _Spellbound_

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les studios hollywoodiens règlent leurs comptes avec le nazisme. Aussi le procès de Nuremberg vient-il de commencer. Outre des films comme *Notorious* ou *Gilda* (1946), 1946 est aussi l’année à laquelle est sorti sur les écrans *The Stranger* (1946) d’Orson Welles, toujours produit par la RKO. Dans *Notorious*, Ingrid Bergman interprète Alicia Huberman, la fille malheureuse d’un traitre qui vient d’être condamné pour avoir été à la solde des Allemands pendant la guerre. Elle est approchée par les services secrets américains pour infiltrer un réseau de dignitaires nazis exilés au Brésil. L’espion américain T.R. Delvin (Cary Grant) est chargé de convaincre la jeune femme d’accepter. Il y parvient, mais celle-ci tombe éperdument amoureuse de lui (et réciproquement). Une fois n’est pas coutume, Hitchcock réussit à mêler habilement histoire d’amour et sombre affaire d’espionnage. Dans les deux cas, et jusqu’à un certain point, il est question d’illusion, de manipulation, de faux-semblant... on reconnait bien là l’univers familier du cinéaste anglais. Un univers à forte tendance paranoïaque.

On sait le cinéaste hanté par le thème du péché originel, et par son corolaire : la rédemption. Conformément à la tradition judéo-chrétienne à laquelle appartient Hitchcock, il revient toujours à une femme d’incarner cette dialectique. Sous la trame policière se joue, en secret, un drame chrétien. Femme aux mœurs dissolues au début du film, Alicia finira emportée comme une princesse par un Cary Grant chevaleresque. Alors que leur histoire d’amour était jusque-là empêchée par le travail, le dénouement conduit à libérer les sentiments des protagonistes : on surprend ce qui fut à l’époque considéré comme le plus long baiser du cinéma. Cet happy-end n’eut été possible si la jeune femme ne s’était pas engagée à racheter les fautes de son père. La conversion vertueuse de sainte Alice engage avec elle la rédemption de l’Histoire. **Loïc Millot**

Notorious d’Alfred Hitchcock (1946, vostf, 100 mn.) sera projeté à 20h30 le lundi 14 août à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg, Place du Théâtre.

STIL

Coffee & Bikes

Anina Valle Thiele

Der Fahrradständer vor dem Lokal ist vollgestellt mit Rädern. Auf der Holzbank vor der Glasvitrine sitzen junge Leute in der Sonne und trinken Kaffee. Das Ready ist ein hipper Coffee Shop, wie man ihn in Berlin-Mitte oder anderen Metropolen alle Nase lang findet. Auf dem Limpertsberg, unweit des Lycée des Garçons, ist das kleine Café mit den Holzdielen jedoch eine Ausnahmeerscheinung. Betritt man den Laden, den die Weltenbummlerinnen Connie Sanctuary und Yuki Bichel vor rund drei Jahren mit der Idee eröffneten (*d'Land,* 14.08.2014), einen Coffee Shop mit Kaffeekreationen und Lunchoptionen wie in London zu schaffen, ist man erstaunt von dem Flair. Junge Mütter mit Kinderwägen, Schüler, Studenten und Rucksacktouristen fläzen sich in die Sofasessel, schlürfen Cappuccino, selbstgepresste Säfte oder kauen an Avocado-Fajitas. Die Möbel wirken wie zusammengetragene Schätze, von der Wand, an der die Rennräder der beiden Inhaberinnen hängen, flimmert die Aufschrift „ready".

Dass Connie Sanctuary, 32, und Yuki Bichel, 33, in der Welt herumgekommen sind und ihnen Atmosphäre wichtig ist, merkt man dem Ready an. Nach Stationen in Australien, Wien, London und Berlin strandeten die beiden Luxemburgerinnen bewusst wieder hier – mit dem festen Plan, ihr eigenes Café zu eröffnen.

Vor der Theke sitzen die beiden an einem der Holztische und blicken einen aufmerksam an. „Seit wir uns kennen, haben wir daran getüftelt, ein eigenes Konzept auf die Beine zu stellen", berichtet die dunkelhaarige Connie. „Anfangs gingen unsere Pläne eher in Richtung Jugendherberge im Ausland, aber dann sind wir irgendwann in London gelandet und haben dort Coffee Shops kennengelernt." Die ausgefeilteren Konzepte hätten ihnen gefallen und sie stellten fest, dass es Ähnliches in Luxemburg noch nicht gab. Sie beschlossen, das zu ändern.

Bis sich die Idee konkretisierte, jobbten sie in der britischen Hauptstadt in Restaurants und Kneipen in der Küche, hinter der Bar und in der Bedienung. „Da haben wir viel Erfahrung gesammelt", meint Yuki rückblickend. In London entdeckten sie die ganze Bandbreite der Coffee Shops. So wurde die Leidenschaft langsam, aber sicher geweckt. Nachdem sie den Entschluss gefasst hatten, ihr eigenes Café zu eröffnen, gingen sie ein paar Tage nach Berlin, um eine Barrista-Ausbildung zu absolvieren. Ihre Betriebswirtschaftsstudien in Wien fanden sie ohnehin nicht spannend, sie brachen es ab und belegten stattdessen einen Abendkurs bei der Handelskammer, um sich fürs Gastgewerbe zu qualifizieren.

Die Piste Gastronomie schien vorgezeichnet. „Alles, was nicht Gastronomie war, hat uns nie wirklich interessiert", sagt Yuki. Von jeher sind die beiden viel gereist, was ihr Konzept geprägt hat. Ist es also kein Zufall, dass die Kundschaft im Ready multikulturell ist? „Luxemburg an sich besteht zu über 40 Prozent aus Nicht-Luxemburgern, von daher muss es – egal, was man in Luxemburg aufmacht – auch den Ausländern gefallen!", wirft Yuki ein. Und doch sind sich beide sicher, dass das Kosmopolitische an dem Konzept gerade Leute aus Großstädten anzieht ...

Offenbar funktioniert das Ready als Melting Pot. Oft kämen Amerikaner ins Café, berichtet Connie. Den Satz „Ich fühle mich voll an zu Hause erinnert", habe sie schon zigmal gehört. Raus in die Welt gezogen zu sein, sehen die beiden als Vorteil. Wenn man 20 Jahre in einem Land lebe, brauche man eine Auszeit, um zu sehen, was man eigentlich daran habe. Aber dann käme man zurück und wisse um die Vorteile seiner Heimat, so ihre Erfahrung. „In Luxemburg kennt man doch viele Leute, die einem unter die Arme greifen", meint Connie. „Als wir das Lokal eröffnet haben, war unser Budget knapp und wir haben eigentlich alles mit Hilfe von Freunden dekoriert. Das hätten wir im Ausland sicher nicht gehabt", ist sich auch Yuki sicher.

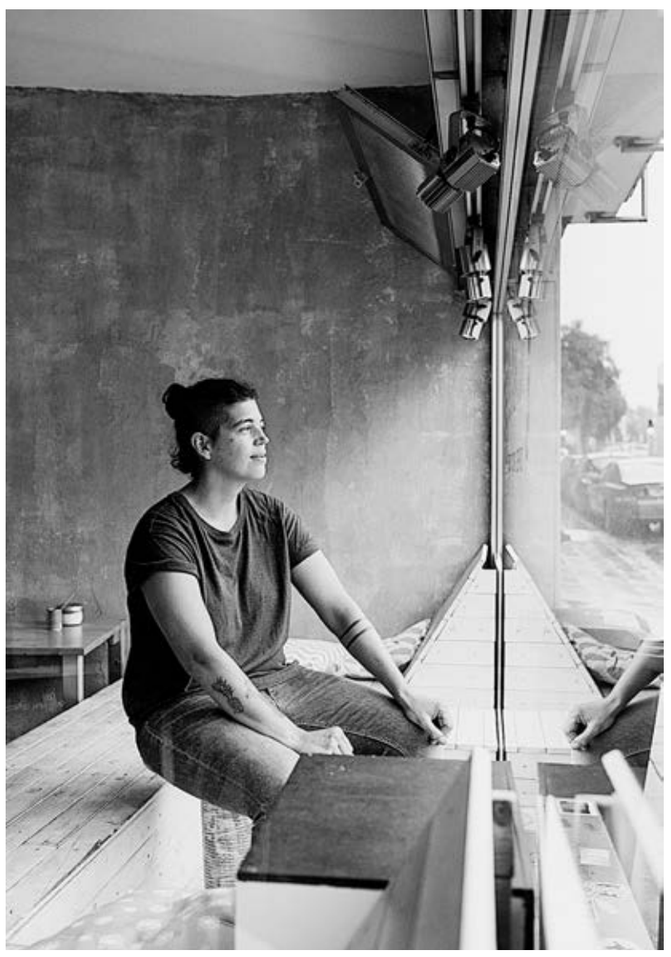

Sven Becker

Connie Sanctuary und Yuki Bichel im Ready in Limpertsberg

Von Anfang an drehte sich fast alles im Ready um Kaffee. „Das, was wir konkret umsetzen wollten, war der Coffee Shop an sich. Unser Hauptanliegen war und ist der Kaffee", berichtet Yuki. Alles, was heute das Ready ausmache, wie die ausgefallenen veganen und vegetarischen Lunch-Optionen, sei rund um das Grundidee entstanden. Das Ready sollte ein Ort zum Frühstücken, zum Mittagessen sein, und um nachmittags einen Kaffee zu trinken ...

Dass ihr Angebot nachhaltig ist, ist den beiden wichtig. So haben sie sich für die luxemburgische Rösterei Mondo del Caffè aus Echternach entschieden. Die habe zwar kein Fairtrade-Label, aber der direkte Kontakt zu den Kaffeeanbauern sei ihnen wichtig.

Trotz der zahlreichen veganen Sandwiches bestehen die beiden darauf, dass das Ready kein reines Bio-Café ist. „Wir sind beide Vegetarier und da wir auch die Menus selbst kreieren, ist das Meiste vegetarisch und vegan. Aber wir haben auch Optionen mit Fleisch und das wird auch so bleiben." Wer sich bewusst ernährt, wird fündig; für Kundinnen, die krampfhaft auf der Suche nach Produkten ohne Zucker sind, haben sie wenig Verständnis. „Dann sollen sie eben keinen Kuchen essen!", meint Yuki.

Die Preise der Snacks im Ready sind erschwinglich. Klar seien die Angebote etwas teurer als zum Beispiel Cactus-Brötchen, aber die Materialkosten seien eben auch entsprechend höher. „Ein Sandwich kostet zwischen 5,50 und 7,50 Euro und man hat die Wahl zwischen Brotbelegen wie Humus und Auberginen oder Pesto mit Tomaten-Rucola ..." Wegen der vielen Schüler in der Umgebung böten sie jedoch auch preisgünstigere Alternativen an.

Mit der Zeit ist das Team gewachsen. Sieben Mitarbeiter sind es mittlerweile. Einige Dinge macht das Duo aber noch immer selbst, wie den Kuchen. „Es sind Rezepte, die wir im Internet finden, und Rezepte, die wir noch von unseren Omas mitbekommen haben. Und manchmal erfinden wir auch Dinge", erzählt Connie. Einmal hätten sie einen glutenfreien Kuchen mit Kokosnuss und Datteln gebacken, der anfangs noch nicht so richtig zusammenhielt, dann optimierten sie das Rezept und jetzt schmecke er.

Das Ready-Brunch ist in den letzten Jahren fast zum Kult geworden. Jeden ersten Sonntag im Monat gibt es ein ausgiebiges Menu, das gut besucht sei, weil die Leute in Luxemburg Brunch liebten. „The best reason to wake up – our new breakfast burrito wraps up scrambled tofu, black beans and fresh avocado ..." lockt das Café über seine Facebook-Seite, die täglich mit Fotos von frisch zubereiteten Gerichten und kecken Posts lockt.

„Wir verbringen sehr viel Zeit hier, wir müssen uns wohl fühlen, also sind so viele Dinge wie möglich so wie zu Hause, wie die Musik, die wir hier spielen", meint Connie. Der passende Sound ist der bekennenden Indie-Liebhaberin wichtig, um bei der Arbeit zur Ruhe zu kommen. Im Ready läuft Band of Horses, Coldplay oder Florence and the Machine.

Und dann wären da noch ihre Fahrräder. Morgens flitzen sie damit zur Arbeit, tagsüber hängen sie an den Wänden des Cafés. Ist das Ready ein Hipster-Café? Die beiden grinsen. „Was soll das Label ‚Hipster'? Ich glaube, das ist ein Trend, der vergänglich ist, und das möchten wir uns nicht nachsagen lassen", kontert Yuki.

Geografisch liegt das Ready in der Avenue du bois etwas abgelegen. Wegen der drei Schulen im Umkreis sei der Bekanntheitsgrad recht schnell gestiegen, und trotzdem kämen noch immer Leute durch die Tür, die staunten: „Das wusste ich nicht, dass es so etwas hier gibt, dabei wohne ich auf dem Limpertsberg!" Fast klingt es so, als wäre das Ready eine Oase.

Und in Zukunft? „Am liebsten würde ich noch mehr Fahrräder aufhängen", meint Connie schmunzelnd. Unabhängig von den Risiken, die so ein Startup mit sich bringe, denn klar, sei es anfangs nicht einfach gewesen – es habe 14 Prozent Eigenkapital gebraucht, um einen Kredit von der Bank gewährt zu bekommen und man habe einen Business-Plan vorlegen müssen, der Hand und Fuß hatte – seien sie zufrieden. „Eigentlich haben wir unsere Leidenschaft zum Beruf gemacht, und es läuft gut", so Yuki. „Wir haben jetzt Blut geleckt für das Gastro-Gewerbe, wollen uns weiterentwickeln und freuen uns über freundliche Konkurrenz. Ich glaube, dass wir Luxemburg noch viel geben könnten." Selbstbewusst lautet einer ihrer letzten Posts denn auch: „Sometimes you meet people who change your life for the better. These people are called barristas."

L'événement

Lorsqu'on visite l'exposition Fernand Léger ou celle sur les jardins au Centre Pompidou à Metz, on constate que des efforts y ont été faits pour rendre les endroits conviviaux plus attrayants. À commencer par la librairie du rez-de-chaussée, dont l'espace ne s'étire plus que sur un seul niveau, avec des présentoirs travaillés de façon organique dans du beau bois. On y trouve des beaux livres et des guides sympas sur Metz, des œuvres sur l'art de la table et les langues, ainsi que des doudous et bijoux en tous genres. Une visite y est donc recommandée après le parcours des expos. Tout comme une collation au restaurant **La voile blanche** (photo : GD), lui aussi entièrement repensé et correspondant maintenant au look des brasseries branchées. Il ne faut cependant pas trop se laisser éblouir par l'aspect pub du lieu, qui se vante être maintenant sous la direction de l'ex-étoilé Philippe Maire. Le contenu de l'assiette est honnête au niveau du rapport qualité-prix. Mais mon pigeon, pour ses seize euros, était rouge et non rosé, et la sauce un tantinet trop grasse, tout comme les chips. Ceci dit, avoir renoncé au service des cantines Sodexo était une bonne initiative pour ceux qui veulent faire l'aller-retour à Beaubourg déjeuner compris, mais sans passer obligatoirement par le centre-ville (*www.voile-blanche.fr).* **GD**

L'endroit

Ce qui commence à faire défaut dans notre petit duché, ce sont les restaurants qui servent une bonne friture de poussons de la Moselle. Une adresse qui reste particulièrement à recommander est le **Pavillon Saint Martin** à Remich (photo : GD). Qui, en plus d'être une bonne maison traditionnelle, en propose une version normale et une fine. La seconde a l'avantage de pouvoir se faire dévorer entièrement, les arrêtes étant très fines et presque aussi croustillantes que la peau. Une douzaine de poissons (servis avec des frites) sont en principe suffisants pour nourrir le client, une seconde portion pouvant être commandée pour six euros supplémentaires. En été, le Pavillon dispose d'une terrasse spacieuse, de laquelle on peut voir passer, les pieds sur du gazon, Marie-Astrid et autres bateaux de plaisance ou péniches. Le dimanche, le mercredi et le vendredi, un grand buffet est dressé dans la seconde salle avec service à volonté. Qui aime les intérieurs pas trop cossus demandera une table dans la première salle où se situe aussi le bar, celle de l'arrière étant plus rustique. Parmi les autres plats à recommander particulièrement, la souris d'agneau (cuisson neuf heures), le foie gras, et le tiramisu au thé matcha. **GD**

L'endroit

Quand une institution prend une nouvelle direction conceptuelle, elle ne change pas forcément de nom. Ainsi **La Lorraine,** dont on se demandait pendant des décennies pourquoi elle s'appelait ainsi, alors qu'elle était spécialisée en crustacés et poissons et qu'on y trouvait une tour Eiffel en toile de fond au premier étage. Depuis sa réouverture il y a quelques jours, elle aura radicalement changé de look (photo : GD). Le contemporain l'emporte, avec beaucoup de blanc et de gris au rez-de-chaussée, de belles arcades dans le fond, quelques touches de marron et de bordeaux au premier. Et si l'on n'y trouve toujours ni mirabelles, ni bergamote, le côté classique de la brasserie française remplace l'exclusivité donnée jadis aux fruits de mer. Les trois mois de travaux nécessaires au relooking commencèrent à être un peu longs pour les deux nouveaux propriétaires. L'un des deux, Frederic Ach, s'excuse donc d'avoir dû ouvrir avant finition de la déco. L'assiette n'en souffre pas, cabillaud comme foie de veau étaient cuits à point lors de notre passage, les accompagnements excellents. Entre les heures de repas, il y a de quoi grignoter des assiettes de charcuterie ou autres petits mets. Les prix, par contre, sont ceux d'une brasserie haut de gamme, et adaptés au chic du lieu. **GD**